

[Recueil. Drames d'outre-mer. Supplices de missionnaires catholiques en Chine]


BnF Gallica

WALDER

l'Assassin de la Place Beauvau

RETROUVÉ AU TONKIN

La nouvelle du Crime

Le 6 octobre 1879, la Préfecture de Police adressait, à l'Agence Havas, qui la communiquait aux journaux, une note ainsi conçue :

« Un double assassinat vient d'être constaté ce » matin. Le pharmacien LAGRANGE, ainsi que sa do- » mestique, ont été trouvés inanimés, dans une cave » dépendant de la pharmacie située Faubourg Saint- » Honoré, 98. Le vol, suivant toute probabilité, aurait » été le mobile du crime. Les soupçons les plus graves » pèsent sur le nommé ARNOLD WALDER, qui était » élève en pharmacie chez M. LAGRANGE, et qui a » disparu. Son signalement vient d'être transmis dans » toutes les directions. »

Premières Inquiétudes.

Voici ce qui s'était passé. Le 6 octobre 1879, la pharmacie Lagrange, place Beauvau, à quelques mètres de l'Elysée et du Ministère de l'Intérieur, s'ouvrait comme d'habitude, mais le garçon de laboratoire, étonné de n'entendre aucun bruit dans la maison, et surtout de ne pas voir arriver le pharmacien, jugea qu'il devait en prévenir les voisins. Aussitôt les commentaires allèrent leur train. Les uns prétendaient que M. Lagrange avait bien pu partir la veille au soir pour aller rejoindre sa femme, en villégiature, dans le département de l'Eure, d'autres se déclaraient absolument inquiets sur le sort de leur voisin le pharmacien Lagrange. Ce qui compliquait singulièrement la situation et donnait à supposer qu'un malheur était arrivé, c'est que outre le pharmacien, la domestique de la maison et l'un des élèves de la pharmacie, avaient également disparu. Il n'en fallait pas davantage pour confirmer chacun dans l'idée qu'un crime avait été commis. Aussitôt quelques personnes conseillèrent de se rendre immédiatement dans les appartements du pharmacien.

Découverte des Cadavres.

Il était déjà dix heures et demie, lorsque les recherches commencèrent à aboutir. La découverte d'un coffre-fort éventré fit concevoir des craintes sérieuses sur le compte de Lagrang , de l'élève en pharmacie et de la bonne. Quelques personnes se détachèrent pour aller prévenir le commissaire de police, et, en attendant l'arrivée du magistrat, on continua la perquisition dans les appartements, puis les recherches continuèrent dans les dépendances de la pharmacie.

En effet les explorateurs descendirent à la cave, et c'est alors que le plus épouvantable spectacle s'offrit à eux : Deux cadavres ensanglantés gisaient dans le caveau, et à la lueur d'une bougie qu'on avait dû allumer on reconnut les corps de M. Lagrange et de sa bonne, étendus dans une mare de sang.

La nouvelle de ce crime circula bientôt avec la plus grande rapidité, se communiquant de quartier en quartier, si bien qu'au bout de quelques heures tout Paris fut absolument terrifié.

Les Constatations

M. Macé, alors chef de la Police de Sûreté, fut aussitôt que possible prévenu, et arrivait sur le théâtre du crime, pour procéder à une première enquête. Arrivèrent presque en même temps, M. Delise, procureur de la République, et M. Guillot, juge d'instruction. Tout d'abord les magistrats instructeurs déclarèrent que le crime devait avoir été commis par un des familiers de la maison. Or, pensait-on, quel pouvait être ce familier de la maison, sinon l'élève en pharmacie, lequel avait disparu. Donc les soupçons se portèrent immédiatement sur l'élève en pharmacie ARNOLD WALDER, d'origine Suisse.

WALDER

Arnold Walder avait 26 ans environ à l'époque du crime. C'était ce qu'on est convenu d'appeler un joli garçon : front découvert et suffisamment large, figure d'une ovale agréable, nez moyen, cou bien dégagé. Les yeux bruns manquent d'éclairs et s'enfoncent quelque peu sous l'arcade sourcilière ombragée d'épais sourcils bien dessinés. La bouche est plutôt mince, par exemple, mais une petite moustache frisottée qui va rejoindre une barbiche soignée, diminue le caractère un peu dur des lèvres.

Les cheveux de Walder sont complètement frisés et fort beaux.

Nous avons dit plus haut que Walder était d'origine suisse. En effet il était né aux environs de Zurich, dans la Suisse allemande. C'est à l'âge de 18 ans qu'il vint à Paris et se plaça d'abord comme garçon marchand de vins ; puis il devint successivement homme de peine et garçon de laboratoire chez un pharmacien de la banlieue. Très travailleur, il étudiait beaucoup, si bien qu'en moins d'un an, il parvenait à se placer, comme *élève* cette fois, chez un pharmacien de Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace.

Plus tard, on le retrouve à Paris, à la pharmacie Combarieu, Grande Rue de la Chapelle, 19, puis chez M. Génevoix, à la pharmacie Centrale, où on s'empresse de refuser ses services, sous prétexte que *son air* ne convenait pas.

Comment Walder arriva chez M. Lagrange.

Cependant, comme le pharmacien Lagrange avait demandé un élève à son confrère, M. Génevoix, celui-ci lui recommanda un jeune homme sûr, de bonne famille et dont il garantissait l'intelligence et les bonnes mœurs. Mais lorsque l'élève ainsi recommandé



arriva à la pharmacie de la place Beauvau, le malheur avait voulu que M. Lagrange eût accepté, quelques instants auparavant, les offres de Walder. On peut dire que la fatalité a joué un grand rôle dans cette affaire. M. Génevoix ayant refusé Arnold, celui-ci avait eu vent, dans la pharmacie Centrale même, qu'on demandait un élève chez M. Lagrange, et, sans perdre une minute, il s'était présenté à celui qui devait être sa victime, et, immédiatement, il avait été agréé.

Le pharmacien Lagrange était âgé de trente ans. Etabli depuis cinq ans, place Beauvau, il avait succédé à M. Labordette, et, depuis deux ans, il avait épousé une de ses cousines. De cette union étaient nés deux enfants : l'un qui mourut au bout de quelques mois et un second que l'on mit en nourrice dans le pays natal de Mme Lagrange, à Vernon. C'est là que s'était rendue la malheureuse femme de la victime, lorsque le crime eut lieu.

Retenu par ses affaires, M. Lagrange était resté à Paris, ayant auprès de lui : 1° son élève ARNOLD WALDER ; 2° un de ses compatriotes qu'il avait pris comme garçon de laboratoire, et qui se nommait Emmanuel Feuti ; 3° enfin, une jeune bonne âgée de 18 ans, ZÉLIE GUILLOT.

Le crime.

Il résulta de l'autopsie des cadavres et de l'enquête que le crime avait été commis, la veille, le 5 octobre, entre quatre et six heures du soir, alors que dans ce quartier les passants sont nombreux, et que le moindre cri aurait pu donner l'éveil sur l'épouvantable forfait qui se commettait, en plein jour, dans une maison dont les habitants pouvaient entendre tout ce qui se passait dans la pharmacie et ses dépendances. Tout ce qui précède prouve que l'assassin avait dû, de longue main, préméditer son crime, et qu'il était, au moment de l'exécution, absolument sûr de lui. Deux détails ont leur intérêt : Le dimanche soir (jour du crime) la marchande de journaux, dont le kiosque est presqu'en face, vint, comme elle en avait l'habitude, apporter le journal *Le Temps* à M. Lagrange. Ne trouvant personne dans la boutique, elle fit sonner le timbre, et, ne recevant pas davantage de réponse, elle déposa le journal sur le bureau, et sortit. Second détail : Tous les dimanches, un neveu de M. Lagrange avait l'habitude de venir dîner à la pharmacie. Il arrive, ce dimanche-là, comme d'habitude, et ARNOLD WALDER lui dit, *en souriant, qu'il tombait mal, que son oncle était allé dîner en ville, parce que la bonne était de sortie, et que lui, Walder, se trouvait seul* !!

Néanmoins, comme le neveu de Lagrange semblait ne savoir où aller dîner, Walder lui proposa de partager son modeste repas. Il fit cuire deux œufs de plus, et, sous prétexte que le pharmacien avait emporté la clef de la cave, il traita son convive de vins de Malaga et de Marsala, pris dans les vitrines de la pharmacie. Il était sept heures et demie lorsqu'on se sépara.

Or, à ce moment, le crime avait déjà été commis, et les cadavres de LAGRANGE et de ZÉLIE GUILLOT gisaient, épouvantablement ensanglantés, dans la cave !...

L'infortuné pharmacien était étendu sanglant sur le sol. Zélie Guillot était couchée sur le dos, les bras écartés et *les jupons relevés*.

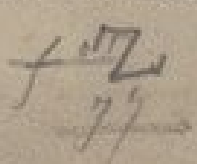
Les constatations établirent que les deux victimes avaient été frappées à la tête. Lagrange avait été tué du premier coup. Quant à Zélie, sa chevelure très abondante avait protégé le crâne, et l'assassin avait dû se reprendre à deux fois pour l'achever. L'instrument du crime retrouvé dans le laboratoire portait des cheveux d'homme et de femme collés par le sang coagulé...

Voici comment on a pu reconstituer la scène du double meurtre :

L'assassin a dû frapper M. Lagrange le premier ; il se trouvait dans le laboratoire ; il ne poussa pas un cri et est tombé lourdement sur le sol.

En entendant tomber M. Lagrange, la bonne a dû venir voir ce qui se passait. Le meurtrier attendait celle-ci derrière la porte et tandis qu'elle se baissait pour relever le malheureux pharmacien, elle reçut sur la tête un coup terrible porté avec une force extraordinaire. Le crâne en fut perforé.

L'assassin traîna alors ses deux victimes dans la cave.



Il est remonté dans la pharmacie, a fracturé le tiroir-caisse et s'est aperçu alors que ses pieds avaient trempé dans le sang et marquaient le parquet de la pharmacie. Il a pris un seau d'eau dans le laboratoire et a lavé le plancher à grande eau.

Le lendemain, madame Lagrange, revenue à Paris, recevait une lettre d'Arnold Walder, qui lui annonçait que « ayant eu besoin de 3.000 fr., il les avait demandés à son patron et que, comme celui-ci les lui avait refusés, il avait résolu de l'assassiner pour voler les 3.000 fr. qui lui étaient indispensables. Walder ajoutait qu'il partait pour l'Amérique.

Cette étrange et sinistre lettre ayant été remise au juge d'instruction, le Parquet fit tirer nombre d'exemplaires d'une photographie de Walder, qu'on avait pû se procurer. En même temps les circulaires suivantes étaient expédiées, par télégramme, dans toutes les villes de France :

Police. — 6 octobre 1879, 1 h. 35 s.

Circulaire de Paris. — Préfet de police à commissaires spéciaux de police de la frontière et de gares (Paris compris), et commissaires de police Meudon, St-Cloud, Sèvres :

Prière de rechercher et mettre à ma disposition le nommé Arnold Walder, élève en pharmacie, inculpé de double assassinat. — Répond au signalement suivant :

... Agé de vingt trois ans, taille 1 m. 69, cheveux châtains frisés, porte toute sa barbe, léger tremblement de la tête, yeux gris, petits et vifs, nez un peu fort et long ; mains très fortes, ongles courts ; vêtu d'une jaquette en drap bleu ; chapeau haute forme, col cassé, boutons de chemise en nacre blanche, bottines à élastiques ou souliers napolitains avec lacets noirs, boutons manchettes avec têtes d'animaux. Est originaire de la Suisse.

Les faux Walder

Depuis, on a signalé la présence de Arnold Walder, un peu partout dans le monde. On prétendait l'avoir rencontré dans une ville d'eau d'Allemagne. Puis c'est dans les environs de Paris que plusieurs personnes affirmèrent l'avoir vu. Une dame de Bessières, qui connaissait l'assassin depuis longtemps, assura pendant plusieurs jours, l'avoir vu assis sur un banc du boulevard Ornano. Mais les récherches dans ce quartier n'aboutirent pas. Plus tard on arrêta, à Géronne, un individu dont le signalement répondait à celui du meurtrier de la place Beauvau, puis il fallut relâcher ce faux Walder. Enfin, les journaux annoncèrent, un jour, avec grand fracas, qu'on venait de retrouver Walder à Constantine. Cette fois encore, on s'était trompé.

Les mois passèrent, puis les années, et force fut de renoncer à retrouver Arnold Walder, l'assassin du pharmacien Lagrange et de Zélie Guillot.

WALDER RETROUVÉ

*Un de nos amis, pharmacien de marine, nous envoie de Chine une correspondance régulière; nous n'hésitons pas à en extraire la lettre suivante qui jette un nouveau jour sur l'*Affaire Walder *et qui, certes, devra intéresser le public, au plus haut point :*

L'ordre du branle-bas de combat avait été donné le matin, à la suite d'un conseil de guerre présidé par l'amiral Courbet, à bord du « *Le La Galissonnière.* »

Il avait été décidé qu'à midi le pavillon serait hissé à bord du vaisseau amiral. C'était l'ordre de se tenir prêt, le feu devait commencer dès que l'amiral ferait amener son pavillon.

A deux heures, le signal convenu fut exécuté.

A peine les trois couleurs françaises, glissant sur la drisse avaient-elles disparu derrière les bastingages qu'une ceinture de fumée entoura la flotte française. Une formidable détonation ébranla les airs, le bombardement était commencé.

Les chinois, pressés à leurs postes, répondirent aussitôt et ce fut un croisement d'obus et de détonations précipitées que répétait l'écho des montagnes d'alentour.

Cependant notre tir bien dirigé, atteignait en plein flanc les canonnières chinoises. Déjà le feu se communiquait aux bâtiments; nous avions devant nous un grand vaisseau chinois dont le pont commençait à s'enflammer, quand nos obus le prenant par le flanc, une énorme voie d'eau se déclara.

Ce fut un spectacle horrible à voir. Le vaisseau couvert de flammes, s'enfonçait dans les vagues ; l'équipage affolé courait en tous sens, sur la partie du pont que les flammes n'avaient pas encore envahie et que nos projectiles balayaient, faisant d'horribles trouées dans cette masse d'hommes terrifiés et poussant des cris de désespoir.

Les uns s'accrochaient aux bastingages et se laissaient aller à la mer; les autres se hissaient éperdus dans les cordages.

Alors, tout à coup, un bruit épouvantable ! un jet de vagues écumantes ! puis plus rien que des cadavres flottants ou des blessés luttant contre la mer qui les engloutit. Le navire avait disparu.

Tous ceux qui, à bord de notre vaisseau n'étaient pas occupés au combat d'artillerie prirent place dans les chaloupes pour sauver de la mort quelques-uns de ces désespérés.

Dès que nous fûmes en canot, mon attention fut attirée par les cris d'un malheureux qui, la tête ensanglantée, cherchait à se maintenir sur l'eau, en criant en Français : Au secours ! Au secours ! Sauvez-moi !

Nous arrivâmes assez à temps pour le hisser dans la chaloupe où il retomba sans connaissance, horriblement blessé, épuisé par la perte du sang et par ses efforts désespérés.

Le doute n'était pas possible, c'était un Européen. Qui l'avait conduit là, comment se trouvait-il au milieu de l'ennemi, blessé, presque expirant ?

Il y avait là un mystère que je résolus d'éclaircir dès que mon blessé serait mieux, si toutefois il en réchappait.

Et il fut installé à l'infirmerie.

Malgré tous nos soins, le malheureux fut trois jours entre la vie et la mort, sans qu'on puisse obtenir de lui, ni un geste, ni une parole.

Puis nous quittâmes le mouillage de Fou-Chéou, pour aller au large. Chaque jour j'épiais les progrès que faisait la guérison de notre malade, qui devait être longue encore, mais qu'on pouvait espérer certaine.

Un jour que je le trouvais mieux que d'habitude, je résolus de le questionner et je m'approchais de son lit pour le prier de m'expliquer sa présence au milieu des blessés Chinois, lorsqu'en me voyant, il fut pris d'un tremblement de tout son corps ; sa figure se contracta horriblement et les mains jointes, la parole frémissante, il s'écria :

— Ah ! par grâce, ne me perdez pas ! J'ai déjà tant expié par mes souffrances que je mérite le pardon !

— Quelque renégat de la patrie qui aura pris les armes contre nous, pensais-je, et toute idée de pitié s'éloigna de ma pensée.

— Qui êtes-vous? lui dis-je.

— Vous ne me reconnaissez pas, c'est vrai, je dois être bien changé. J'ai été de vos amis quand nous étudiions ensemble, là-bas, à Paris !

Une pensée subite m'éclaira, ces cheveux crépus, ce teint brun, ce regard, c'était lui, oui, bien lui !

— Walder ! m'écriai-je ! Misérable assassin ! Vous fallait-il encore commettre ce crime nouveau de porter les armes contre la France, votre patrie d'adoption.

— Écoutez-moi : Après que, poussé par une cupidité idiote et sans raison, j'eus dans un moment de folie commis ce crime horrible, je m'enfuis éperdu, sans cesse poursuivi par l'ombre de mes victimes qui ne me quitte plus.

Je réussis à m'embarquer et je partis pour New-York.

Les journaux me faisaient horreur, à chaque ligne je voyais mon nom, les lettres me paraissaient imprimées avec du sang. Je résolus de ne plus jamais jeter les yeux sur un imprimé.

Je changeai de nom et parvins à me faire employer comme garçon de peine dans une féculerie, car il ne me restait plus rien de la somme que j'avais soustraite.

Que d'angoisses, que de craintes d'être reconnu, que de remords m'accablaient chaqué jour !

Enfin, toujours poussé par la crainte, je résolus de quitter la ville. Dans chaque passant, allant à ses affaires ou à ses plaisirs, je voyais un juge ou un dénonciateur.

Je cherchai et trouvai un emploi dans une grande exploitation agricole. Là, j'étais éloigné de tous.

Si l'isolement me laissait seul, face à face avec mon forfait, j'avais plus de sécurité et je ne rencontrais que rarement les regards d'un être humain.

Je passai là plusieurs mois moins pénibles que les autres, quand un jour, le directeur de la ferme, qui parlait français m'annonça qu'il venait de recevoir un collection des journaux de Paris; et pensant que cela devait m'intéresser, m'offrit de me les prêter.

Je ne pouvais pas refuser. Je pris le paquet d'imprimés, jurant bien de n'y point lire un mot.

Puis quand je fus seul, une sorte de tentation s'empara de moi.

On ne devait plus parler de Walder; tout s'oublie si vite dans ce grand gouffre parisien.

Je cédai à la tentation.

D'abord je regardai les illustrations de la « *Vie Populaire* ».

Soudain je fus saisi d'effroi. En première page, je venais de reconnaître mon portrait avec ces mots en gros caractères : *Walder retrouvé!*

Rien de l'histoire n'était vrai qu'une chose, c'est que j'étais en Amérique !

Le vertige me prit, je m'enfuis sans prévenir personne, je courus au premier port et pris passage sur un navire en partance, il allait en Chine ; je vins en Chine.

C'est là qu'à bout de ressources, j'entrai comme chauffeur à bord d'une canonnière, dont le mécanicien est un anglais.

Quand je sus que la France allait nous combattre, je me rappelai l'hospitalité qu'elle m'avait donnée et de laquelle j'avais si mal usé ; je voulus me jeter à l'eau pour en finir avec cette existence toujours remplie de crimes. L'obus qui éclata près de moi sur le pont, était-il dirigé par une puissance surnaturelle qui sonnait pour moi l'heure de l'expiation ? Je l'ignore, mais que ne suis-je mort sur le coup !

Ici se termina le récit du criminel, qui retomba évanoui sur son lit.

Que devais-je faire ?

Je résolus de prévenir mes supérieurs de la présence de Walder à bord. J'en fus empêché le jour même, commandé que je fus, pour accompagner à terre une compagnie de débarquement.

Je ne revins plus à bord que pour le bombardement de Ké-Lung.

Ma première pensée fut de me rendre auprès de Walder.

Jugez de ma surprise, l'hôpital était vide depuis 2 jours. Sans qu'on l'ait vu monter sur le pont, le criminel avait disparu.

On ne trouva plus nulle trace de lui.

Tout fait supposer que le remords fut chez lui plus fort que l'instinct de conservation et qu'il se sera fait justice lui-même.

VENTE EN GROS : Chez L. GUÉRIN et Cie, Imprimeurs-Editeurs, 26, Rue des Petits-Carreaux, Paris

— Paris. — Imp. L. GUÉRIN et Cie, 26, rue des Petits-Carreaux

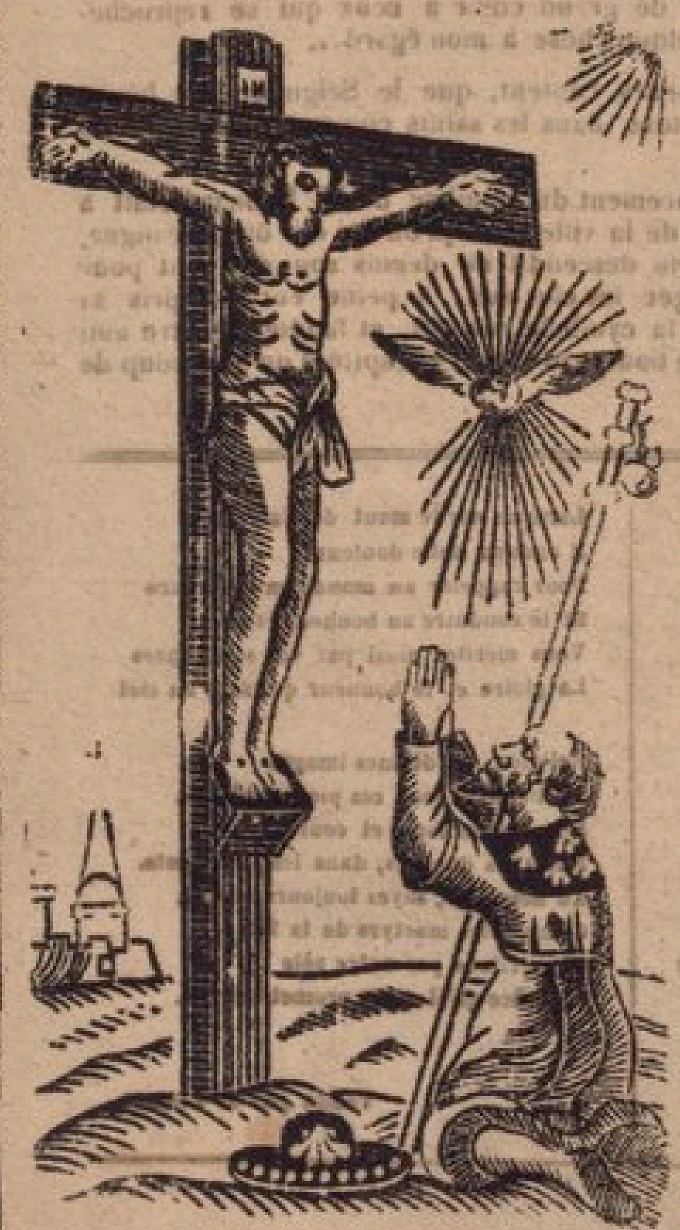
SUPPLICES

ENDURÉS PAR LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS CATHOLIQUES, AU TONG-KING, EN CHINE.









DESCRIPTION DE LA CHINE.

La Chine est une immense contrée de l'Asie; elle est bornée à l'est par la mer, et à l'ouest par de hautes montagnes et de vastes déserts; au sud par l'Océan, les royaumes de Tong-King, Laos et la Cochinchine; au nord par la grande Tartarie, dont elle est séparée par une grande muraille de 2,500 kilomètres. Cet empire est divisé en quinze grandes provinces. La Chine comprend une étendue de 8,800 kilomètres; la capitale de l'empire est Pékin, qui a neuf portes d'entrée dont l'architecture est admirable; toutes les rues sont larges; les maisons n'ont qu'un étage, mais bien construites et fort commodes; la population totale de la Chine s'élève à trois cent trente-trois millions d'habitants. Les procès sont fort rares en Chine; il n'y a ni avocats ni procureurs.

Le gouvernement est absolu. Il y a six tribunaux supérieurs qui sont le *Liou-Pou* ou tribunal civil, le *Hou-Pou*, tribunal des impôts, le *Li-Pou*, tribunal des rites religieux, le *Ping-Pou*, tribunal de la guerre, le *Hing Pou*, tribunal des châtiments, le *Kong-Pou*, tribunal des travaux publics. Aucun étranger ne peut pénétrer dans le pays sans qu'il ne soit l'objet d'une grande surveillance. Lorsque les apôtres du saint Evangile commencèrent à pénétrer dans ce pays pour porter la parole de Dieu à ces idolâtres, ils trouvèrent de grandes difficultés; mais, forts de l'esprit de foi, ils surmontèrent ces obstacles et, sous des prétextes, ils eurent accès dans ce pays. Quelquefois c'était la science ou le talent qui leur donnaient accès près des grands de l'empire, et ces saints apôtres employaient tout le temps qui leur restait en dehors de leurs travaux à instruire ces idolâtres et à former des âmes à la religion chrétienne. Sitôt que l'on vit les nombreux prosélytes, l'empereur s'en alarma, et ordre fut donné de défendre l'entrée de l'empire à tout étranger; les persécutions alors commencèrent et du sang fut répandu; d'autres martyrs leur succédèrent. Depuis ce temps, que de saints prêtres, que de zélés missionnaires périrent dans ces pays lointains, pour soutenir la religion et encourager par leur exemple les disciples qu'ils faisaient à prêcher à leur tour le saint nom de Jésus! De nos jours encore, la persécution se poursuit contre les chrétiens qui sont animés de la foi de Jésus. On voit ces saints martyrs qui sont mis en presse et sciés entre deux planches; les uns ont la tête tranchée,



après avoir passé des mois à porter la cangue; d'autres subissent dans des cages de fer les tourments d'une chaleur ardente ou d'un froid rigoureux; ils sont battus de verges, pendus ou mis en croix; et au milieu de ces supplices atroces, ils chantent la gloire de Dieu et le triomphe de la religion chrétienne. Voilà ces hommes si dévoués: ils trouvent presque tous la mort dans ces pays barbares; mais ils trouvent au ciel la récompense promise aux élus et à ceux qui souffrent au nom de Dieu.

DÉTAILS HISTORIQUES.

La plupart des martyrs dont nous allons retracer l'histoire se sont formés à l'école du dévouement et du sacrifice. Notre intention était de donner les noms des martyrs de notre siècle, afin de montrer que l'Église peut encore regarder en face les Néron et les Domitien: nous nous bornerons à donner seulement ceux de quelques missionnaires français qui ont versé leur sang dans la Chine, la Cochinchine et le Tong-King.

Les voici:

Monseigneur Gabriel Taurin-Dufresse, évêque, né à Ville-Leroux, diocèse de Clermont, fut décapité dans le Su-Tehuen.

François Clet termina sa carrière par le supplice de la strangulation, à Ou-Tchang-Fou.

Jean-Gabriel Perboyre, né au hameau de Puech, diocèse de Cahors, mort étranglé à Ou-Tchang-Fou.

Jean-Baptiste Vachal, né dans une petite paroisse de Tulle, mort de faim dans les prisons de Che-Nghai-Hio.

François-Isidore Gagelin naquit à Montperreux, petite paroisse du diocèse de Besançon; il mourut étranglé à Phu-Càm.

Joseph Marchand naquit à Passavant, petit village du diocèse de Besançon, et mourut étranglé près de la chrétienté Tho-Due.

Jean-Charles Cornay-Mayaud, né à Loudun, diocèse de Poitiers.

M. Cornay écrivit de Hung et Tuyen à ses parents la lettre suivante:

« Mon cher père et ma chère mère,

« Mon sang a déjà coulé dans les tourments, et doit encore couler deux ou trois fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés. La peine que vous ressentirez en apprenant ces détails m'a fait déjà verser des larmes; mais aussi la pensée que je serai près de Dieu à intercéder pour vous, quand vous lirez cette lettre, m'a consolé et pour moi et pour vous. Ne plaignez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie, puisqu'il mettra fin à mes souffrances et sera le commencement de mon bonheur. Mes tourments mêmes ne sont pas absolument cruels; on ne me frappera pour la seconde fois, que lorsque je serai guéri de mes premières blessures. Je ne serai point pincé ni tiraillé comme M. Marchand, et, en supposant qu'on me coupe les quatre membres, quatre hommes le feront en même temps, et un cinquième coupera la tête; ainsi je n'aurai pas beaucoup à souffrir. Consolez-vous donc: dans peu tout sera terminé, et je serai à vous attendre dans le ciel. »

M. Cornay n'était pas au bout de ses souffrances.

Voici en quels termes il rend compte à son confrère, M. Marette, de son troisième interrogatoire:

« Mon troisième interrogatoire a eu lieu aujourd'hui mardi, 29 août. Avant de me frapper, on a voulu me faire fouler la croix; mais je me suis prosterné de mon long, le visage sur la croix, puis je l'ai relevée, portée à ma bouche, d'où on me l'a arrachée. On m'épargne si peu, qu'on a usé trois verges la première fois sur mon corps. Les soixante-cinq coups que j'ai reçus cette fois-ci, avec une verge neuve, n'ont pas été moins douloureux. Après la question, rentré dans la cage, on m'a fait sortir le pied. Croyant que c'était pour le pincer avec des tenailles, je l'ai allongé en l'offrant à Jésus-Christ; mais, quand on l'a tenu, on a fait paraître la croix, qu'on a appliquée dessous; un instant après on me l'a ôtée, me demandant si j'y consentais: « Oh! non, bien sûr, ai-je répliqué. Voilà le fait important à vous dire, de peur qu'on ne le dénature. »

M. Cornay est mort par la décollation. Tandis que son sang s'écoule, le bourreau prend la tête par l'oreille et la jette à quelques pas; puis il lèche, comme une bête féroce, son sabre encore fumant. Ce même monstre lui coupe le bras gauche, et un second bourreau le bras droit aux coudes. Deux autres bourreaux, à grands coups de hache, amputent les jambes aux genoux et les jettent à l'écart. Cela fait, le bourreau principal arrache le foie du martyr et en coupe un morceau pour s'en régaler.

François Jaccard, né à Onnion, en Savoie, fut exécuté le jour de saint Mathieu, et voici dans quelles circonstances. Une troupe de soldats commandés par un mandarin se rendit à la prison. MM. Jaccard et Thomas Thiên furent enlevés de leur cachot pour être conduits au supplice; ils y marchèrent avec fermeté. Un témoin oculaire rapporte un trait qui peint leur calme et leur sérénité. En passant le fleuve, et près d'arriver aux auberges où l'on a coutume de donner à boire et à manger aux criminels conduits au supplice le jeune Thomas se retourna et dit en riant à M. Jaccard: « Père, prendrez-vous quelque nourriture? — Non, mon enfant, lui répondit aussitôt avec un gracieux sourire M. Jaccard.— Ni moi non plus, ajouta Thomas; au ciel donc, mon père! » On fit asseoir notre cher confrère sur une natte, et on le lia fortement à un poteau enfoncé en terre; on en fit autant pour le jeune Thomas. Après ces préparatifs, les bourreaux saisirent la corde fatale, et un moment après, ces deux âmes excellentes allèrent jouir de la récompense des martyrs.

Depuis longtemps on était à la recherche de Monseigneur Borie, lorsque la trahison le fit tomber entre les mains des persécuteurs; la captivité ne fit rien perdre au saint confesseur de sa gaîté naturelle; au milieu des gardes il entonna un chant religieux. Aussitôt que son arrestation fut connue, Pierre Tu, son élève, accourut sur la voie publique, et voyant son maître, il voulut partager sa captivité. Ils furent mis à la cangue, chargés de fers et transférés à la préfecture pour y être interrogés par le mandarin.

Quel est votre âge, quel vaisseau vous a apporté d'Europe en Cochinchine, depuis quand êtes-vous dans ce pays, quels lieux avez-vous habités? — « J'ai trente ans et six mois, je suis venu au Tong-King sur la barque d'un grand mandarin, j'ai visité presque tous les lieux de la province depuis cinq ou six ans que j'y réside, je suis venu seul ici. Maintenant je suis arrêté, je ne me plains pas de mon sort; mais le peuple est toujours la famille du grand mandarin; je vous supplie de le traiter avec indulgence et de rendre le calme aux chrétiens de Bench-Chanh, qui sont plongés dans la consternation depuis qu'on m'a pris au milieu d'eux. — Nous sommes, en effet, pleins de commisération pour le peuple et d'intérêt pour vous, car vous n'êtes pas un voleur de grand chemin et on ne vous reproche que votre loi; néanmoins l'ordre du roi nous oblige de vous mettre à la question. — Je le sais, répondit Monseigneur Borie. Aussitôt les soldats plantèrent des pieux en terre, ses pieds et ses mains y furent attachés, on plaça une tuile sous son ventre, une autre sous son menton, et on le frappa de trente coups de verges. Pendant les vingt premiers coups il ne poussa pas un seul soupir, quoique le sang ruisselât de sa chair en lambeaux; ce n'est qu'aux dix derniers qu'il fit entendre quelques gémissements. Tant que dura cette cruelle flagellation, on remarqua qu'il tenait son mouchoir dans sa bouche. « C'est assez, dit le mandarin aux exécuteurs, nous perdons notre temps à le frapper. » Puis, s'adressant au missionnaire, il lui demanda s'il éprouvait quelque douleur.— « Je suis de chair et d'os comme les autres, pourquoi serais-je exempt de douleur? mais n'importe, avant comme après la torture, je suis également content. »

Après ces tortures et d'autres plus cruelles, il fut condamné à mort, ainsi que les pères Deim et Khoa. Arrivé sur le lieu de l'exécution, Monseigneur Borie fit appeler un des écrivains, et le chargea de dire au mandarin Bo que si sa réponse avait pu l'offenser, il lui en demandait pardon.

Sur le lieu désigné pour le dernier supplice, six nattes avaient été étendues d'avance par un chrétien; les trois martyrs s'y agenouillèrent et prièrent quelque temps, le visage tourné vers l'Europe. La prière terminée, un serrurier brisa le fer qui réunissait les deux parties de leurs cangues. On fit coucher les pères Deim et Khoa à plat ventre pour être étranglés. Monseigneur était assis, les jambes croisées, son habit replié jusqu'au dessus des épaules. Alors le mandarin prit son porte-voix, et donna le signal qu'au troisième coup de cymbale les exécuteurs fissent leur devoir. Le supplice des deux prêtres anamites fut prompt, celui de Monseigneur Borie fut affreux; l'exécuteur, à demi-ivre, ne savait presque pas ce qu'il faisait; son premier coup de sabre porta sur l'oreille du martyr et descendit jusqu'à la mâchoire; le second enleva le haut des épaules; le troisième fut mieux dirigé, mais il ne sépara point encore la tête du tronc. A cette vue, le mandarin criminel recula d'horreur. Il fallut y revenir jusqu'à sept fois avant d'achever cette œuvre de sang, pendant laquelle le saint prêtre ne poussa pas un seul cri? Aussitôt après l'exécution, chrétiens et païens, mandarins et soldats se jetèrent sur les dépouilles des martyrs, et se les disputèrent comme autant de trésors. Quelques fidèles réclamèrent et obtinrent la permission de leur donner la sépulture. On dit qu'actuellement les païens vont sur leur tombe offrir des sacrifices, comme à des génies tutélaires.

Augustin Schœffler naquit dans le diocèse de Nancy; il mourut décapité dans la province de Xu-Doai.

Au lieu du supplice, le martyr se mit un instant en prière au bord d'un champ, et offrit avec la plus grande ferveur le sacrifice de sa vie à Dieu. Sur l'invitation du bourreau, il quitta sa tunique, rabattit le col de sa chemise jusque sur ses épaules, et cela avec aisance et promptitude comme il eût pu le faire en tout autre temps; puis l'exécuteur lui ayant lié les mains derrière le dos, M. Schœffler, à genoux, les yeux élevés vers le ciel: Faites, lui dit-il, promptement votre affaire. — Que dit-il, que dit-il? demanda l'officier qui présidait à l'exécution. — Il me dit, répondit le bourreau, de faire promptement mon affaire. — Non pas, répliqua le mandarin, suivez le signal de la cymbale et ne frappez qu'au troisième coup. »

Soudain le bruit de la cymbale se fait entendre, et le sabre s'abat sur le cou de la victime. Ce ne fut qu'au troisième coup qu'on put trancher la tête du martyr, et il fallut scier avec le sabre les chairs qui tenaient encore.

Jean-Louis Bonnard naquit à Saint-Cristol-en-Jarret, diocèse de Lyon.

La sentence de mort portée contre M. Bonnard fut exécutée à Boi-Xugen. Dès qu'il apprit cette nouvelle, le confesseur ressentit dans son âme cette joie céleste qu'éprouvaient nos pères lorsqu'on leur annonçait l'heure du supplice ou plutôt du triomphe.

« Monseigneur et chers confrères, écrivait-il, voici la dernière lettre que je vous adresse. Mon heure solennelle est sonnée, adieu! adieu! Je vous donne à tous, vous qui m'aimez et vous souvenez de moi, je vous donne à tous rendez-vous au ciel; c'est là que j'espère vous revoir: je n'aurai plus la douleur de vous quitter. J'espère en la miséricorde de Jésus; j'ai la douce confiance qu'il m'a pardonné mes innombrables fautes. J'offre volontiers mon sang et ma vie pour l'amour du bon Maître, et pour ces chères âmes que j'aurais tant voulu aider de toutes mes forces; je pardonne de grand cœur à ceux qui se reprocheraient quelque chose à mon égard...

« Je meurs content, que le Seigneur soit béni! Adieu à tous dans les saints cœurs de Jésus et de Marie. »

L'emplacement du supplice de M. Bonnard était à une lieue de la ville: lorsqu'on lui eut ôté sa cangue, le mandarin descendit de dessus son éléphant pour lui arranger les cheveux. A peine eut-il repris sa place que la cymbale retentit, et la tête de notre ami tomba. Le bourreau l'avait décapité d'un seul coup de sabre.

CHANT PLAINTIF.

Air de la Neige.

Des martyrs pour la vraie croyance
Chantons les douleurs, les tourments.
Éloignés des rives de France,
Pour éclairer un peuple ignorant,
Sur une terre d'infidèles,
Ministres du divin Sauveur,
Pour Dieu et la gloire éternelle
Vous cueillez la palme du bonheur.

En mission dans ces lointains parages,
Exposés à un peuple méchant,
Vous bravez leur audace sauvage
A vous torturer constamment;
Jamais, au milieu des souffrances,
Ne vous plaignez à vos bourreaux,
L'humilité et la patience
Sont votre guide jusqu'au tombeau.

Vous priez, courageux missionnaires,
Même pour vos persécuteurs,
Pour qu'ils reviennent à la lumière;
Sauver leur âme pour vous est le bonheur.
Des saints vous êtes le modèle,
Imitateurs des martyrs à la fois,
Vous méritez la couronne immortelle
Par votre ardeur à propager la foi.

Courbés sous de pesantes chaînes,
Conduits par de vils mandarins,
Lorsqu'au supplice il vous mène,
Et de fers il charge vos mains;
Joignant l'ironie à l'injure,
A tourmenter le patient,
Par les plus barbares tortures,
Sentiment ils réduisent au néant.

Parfois dans une étroite cage
Ils renferment le vrai croyant,
De temps en temps par le grillage,
Ils lui plongent des fers tranchants,
D'autres à ces poteaux infâmes,
Garnis par d'effrayants crochets,
Ils sont pendus; mais vers le ciel leur âme
Prend son essor vers son Dieu adoré.

Nobles et courageux missionnaires,
Vous imitez notre Sauveur,
Lorsque sur le mont du Calvaire
Il endura mille douleurs,
Pour rappeler au monde en ignorance
Et le conduire au bonheur éternel.
Vous méritez ainsi par vos souffrances
La gloire et le bonheur qui sont au ciel.

Religion, tes divines images
Soutiennent tous ces pieux enfants;
Elle donne force et courage
Dans les dangers, dans les tourments.
Au Seigneur, soyez toujours fidèles,
Commes les martyrs de la foi,
Et méritons par notre zèle
La grâce qu'il nous promet ici-bas.

Vendu par J. [illegible]

F. Gauthier, Impr. à Lons-le-Saunier.

DETAILS CURIEUX ET INTERESSANS

Sur une scène qui s'est passée dans un Bal d'un des Théâtres de Paris. Une jeune et jolie personne, mise à la Pompadour, se livrant à une Danse extraordinaire, sortant d'un Dîner qui lui avait échauffé la tête, en buvant du Champagne frappé. Admiration qu'elle causait à toutes les Personnes présentes, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder. Comment elle fut arrêtée, ses Camarades ayant cherché à la faire évincer, et malgré les supplications de ses Amis. Son départ dans un fiacre, étant accompagnée, pour la conduire chez elle, afin de lui faire changer de costume. Son affreux désespoir se voyant réellement coupable, et sa fin malheureuse en se précipitant par la fenêtre d'un troisième étage, après avoir demandé cinq minutes pour changer de toilette. Horrible blessure qu'elle se fit à la tête, et s'étant aussi broyé les deux jambes.



— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Le bal de l'Opéra avait attiré samedi dernier une affluence extraordinaire; la foule bruyante des mascarades, le vacarme de l'orchestre, renforcé de l'artillerie de Sax, le tohubohu des promeneurs, rappelaient les plus brillantes nuits du carnaval dernier. Du faîte de la vaste salle jusqu'aux derniers degrés des escaliers, la foule ruisselait compacte et pressée Sur le parquet de la scène, c'était bien autre chose encore, et la contredanse le galop ne s'exécutaient qu'à grand'peine, au milieu des groupes d'amateurs et de curieux.

Parmi les quadrilles cependant, il en était un qui semblait avoir le privilége de l'espace. Le quadruple rang de jeunes gens qui l'entouraient, loin de chercher à le resserrer dans la stricte limite nécessaire à l'exécution de quelques uns de ces pas orageux qui ont fait la célébrité de Chicard et de Balochard, semblait vouloir élargir pour lui la carrière, et les énormités que se permettaient les danseurs et les danseuses de ce quadrille privilégié excitaient à chaque moment des rires, des applaudissemens qui ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention de la salle entière.

C'est qu'en effet, c'était la chose la plus singulière du monde, la plus incroyable, la plus monstrueuse, que la danse à laquelle se livraient les personnages déguisés qui composaient cette contredanse. Une jeune femme surtout, costumée en marquise style Pompadour, avait imaginé pour chacun de ses avant-deux une démonstration à laquelle on ne pourrait donner que par antiphrase le nom de *figure*.

Assurément la tolérance est grande et excessive peut-être à ces bals qui anticipent sur les libertés du mardi gras, mais l'exhibition anormale à laquelle se livrait la jeune danseuse était d'un cynisme tellement révoltant, qu'aussitôt que le commissaire du quartier de la Banque, qui se trouvait de service, en fut informé, il ordonna qu'elle fût arrêtée pour outrage public à la pudeur.

Ce ne fut pas sans difficulté que cet ordre fut mis à exécution. Quelques uns des jeunes gens qui formaient autour du quadrille une sorte de rempart mobile, cherchèrent d'abord à empêcher les sergens de ville, délégués par le commissaire, de pénétrer dans l'intérieur du cercle; puis ensuite ils voulurent faciliter la fuite de la danseuse, qui se perdit en effet quelques instans au milieu du groupe; mais bientôt les agens l'eurent retrouvée, et force lui fut de les suivre dans le cabinet du commissaire.

Le fait qui lui était reproché était trop évident pour qu'aucune dénégation fût possible; plusieurs jeunes gens qui l'avaient accompagnée chez le magistrat cherchèrent à excuser le scandale de son action, en en rejetant l'énormité sur le trouble qu'auraient apporté dans son cerveau les séductions d'un souper où le champagne frappé jouait un grand rôle. Le commissaire demeura inflexible, malgré l'insistance des personnes qui le suppliaient de ne pas donner suite à cette affaire, personnes dont plusieurs, nous avons regret de le dire, occupent des positions honorables

Tout ce que ce magistrat put faire, pour concilier la rigidité de son devoir avec les égards dus à une femme à laquelle on accordait de semblables marques d'intérêt, ce fut de l'autoriser à se faire conduire à son domicile, accompagnée d'agens, pour y quitter son costume et reprendre ses vêtemens d'habitude avant d'être conduite au dépôt de la préfecture de police.

Deux agens désignés pour accompagner la jeune femme firent avancer un fiacre dans lequel ils montèrent avec elle. Arrivés à la maison désignée les deux agens et leur prisonnière gravirent trois étages, et, une jeune servante étant venu ouvrir, on pénétra dans l'appartement.

La jeune femme, qui avait témoigné une vive douleur durant le trajet, mais dont cependant les larmes avaient cessé du moment qu'elle était arrivée à son domicile, s'excusa près des agens de les laisser dans une pièce sans feu, et, en passant dans sa chambre à coucher, leur dit qu'elle ne leur demandait que cinq minutes pour changer de toilette.

A peine avait-elle prononcé ces mots que les agens entendirent ouvrir une fenêtre dans la pièce voisine; puis un grand cri s'éleva de la rue, et la chute d'un corps retentit sur le pavé. On se précipita dans la chambre à coucher; la jeune femme ne s'y trouvait plus, et, en regardant par la fenêtre encore ouverte, on la vit étendue sans mouvement sur le trottoir, au milieu d'un groupe de voisins accourus au bruit de sa chute et s'empressant de lui donner des secours.

Lorsqu'on releva cette malheureuse, elle donnait encore quelques signes d'existence, bien que dans sa chute elle se fût ouverte la tête et fracturé les deux bras. Transportée à l'Hôtel-Dieu, elle n'y est arrivée que dans un état qui ne laisse aucun espoir de la sauver. »

— Cette jeune femme, qui venait de se précipiter par la fenêtre du troisième étage de la maison où elle habitait rue des Grès; l'enquête a fait connaître que cette malheureuse était inscrite sur les registres de la police.

Gravure autorisée par le Ministre, le Dépôt ayant été fait.

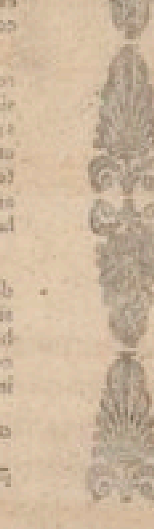
PARIS Imp. CHASSAIGNON, r. Gît-le-Cœur, 7.



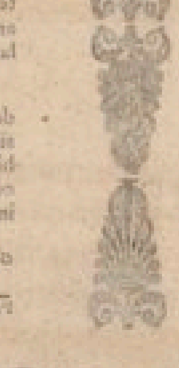
DETAILS CURIEUX ET INTERESSANS

Sur une scène qui s'est passée dans un Bal d'un des Théâtres de Paris. Une jeune et jolie personne, mise à la Pompadour, se livrant à une Danse extraordinaire, sortant d'un Dîner qui lui avait échauffé la tête, en buvant du Champagne frappé. Admiration qu'elle causait à toutes les Personnes présentes, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder. Comment elle fut arrêtée, ses Camarades ayant cherché à la faire évincer, et malgré les supplications de ses Amis. Son départ dans un fiacre, étant accompagnée, pour la conduire chez elle, afin de lui faire changer de costume. Son affreux désespoir se voyant réellement coupable, et sa fin malheureuse en se précipitant par la fenêtre d'un troisième étage, après avoir demandé cinq minutes pour changer de toilette. Horrible blessure qu'elle se fit à la tête, et s'étant aussi broyé les deux jambes.



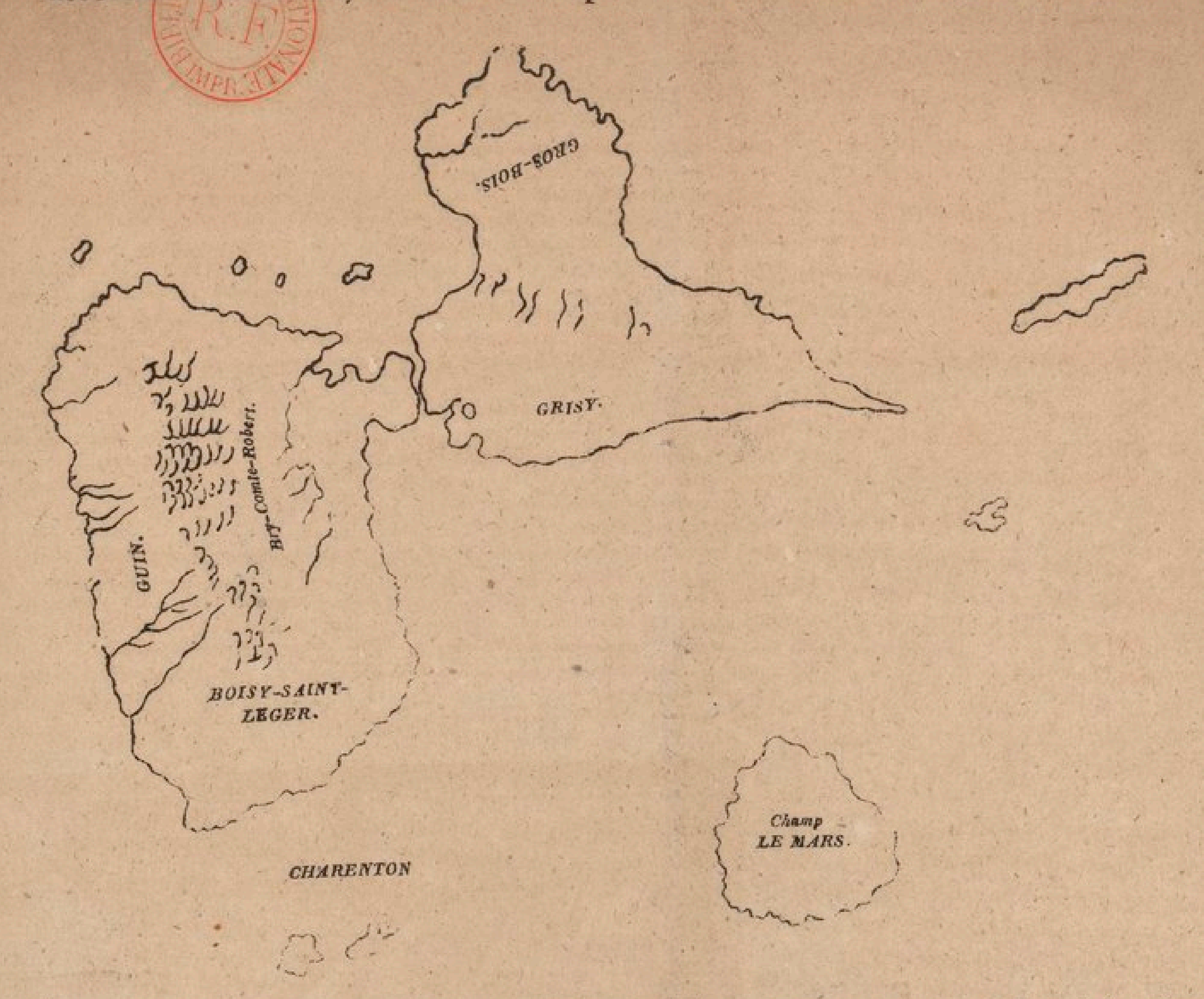






DÉTAILS EXACTS

Sur le voyage aérostatique de M. Lepoitevin. --- Remarques faites par le célèbre aérostat.---Descente, à Grisi.---Réception des habitants---Retours à Paris



Nous venons d'apprendre un fait qui honore trop le premier magistrat de la Republique, pour que nous ne nous empressions pas de le faire connaître à nos lecteurs.

Hier dimanche, au moment où le mauvais temps faisait craindre à l'immense foule accourue au Champ-de-Mars les plus graves dangers pour M. Poitevin dans son audacieuse ascension, le Prince Louis-Napoléon s'adressant à l'intrépide aéronaute, lui dit que s'il y avait la moindre appréhension de danger, il s'opposerait à son départ et se chargerait de lui rembourser les frais faits jusque-là.

M. Poitevin, tout en remerciant avec effusion le Président de la Républ que n'en persista pas moins à partir.

L'ascension de M. Lepoitevin, dont nous avons anonnoncé hier le départ s'est terminée sans encombre pour lui et pour son cheval, malgré les rafales et les tourbillons effroyables qu'ils ont eu à supporter. M. Lepoitevin était de retour à onze heures, et voici le récit qu'il fait lui-même de son voyage:

« Le bouleversement atmosphérique ne me permettant pas de vérifier la force assentionnelle, je l'ai évaluée par supposition.

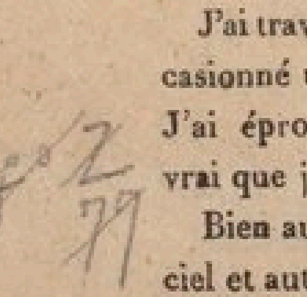
Je la crus telle que je fus certain de m'élever sans obstacle de la part des coups de vent qui souvent se déterminent de haut en bas.

Ma précaution m'a servi avec surabondance.

J'ai eu de la peine à modérer la trop grande force ascensionnelle qui m'a porté en peu de minutes à une hauteur trop considérable pour le cheval; il a éprouvé une émission abondante de sang par la bouche, résultat de rupture d'équilibre entre les pressions extérieures et intérieure, dont l'homme est moins facilement incommodé que les animaux.

J'ai traversé plusieurs courans opposés qui m'ont occasionné un mouvement de rotation presque continuel. J'ai éprouvé un froid presque insupportable; il est vrai que j'étais légérement vêtu.

Bien au-dessus des nuages, j'ai vu plusieurs arcs-en-ciel et autres phénomènes dés rayons solaires.



Vers sept heures, je me disposais à toucher terre, et trois quarts d'heure aprés, mes encres accrochaient en vain les gazons des prés; les moissons et les arbres fruitiers étaient renversés ou émondés quand mes ancres les rencontraient.

Cheminant ainsi terre à terre, après un trajet de plus d'une lieue, je suis arrivé, malgré moi, dans un bois appelé Villemain, près de la forêt de la Lechelle, commune de Grisi, canton de Brie-Comte-Robert (Seine et-Marne.

Pendant tout ce parcours, mon cheval rasait les champs et les moissons, dont il tondait avidement les extrémités; même, planant sur les grands chênes, il savourait le feuillage de leur cime.

Enfin, j'eus le bonheur d'arrêter ce périlleux traînage.

J'ai aperçu la place d'une marre desséchée : en arrivant à son bord, j'ai vigourensement saisi une forte branche de chêne; j'ai arrêté un instant l'aérostat. Du secours m'est bientôt arrivé.

Quarante hommes dévoués ont saisi les cordages de manœuvres. J'ai eté amené dans la marre desséchée.

Le ballon a été dégonflé, et pour tout malheur, j'ai eu à regretter quelque avarie au ballon faite par les arbres.

Les habitants de l'endroit sont accourus de toute part. M. Hubert, propriétaire du château de Lagrange-Leroy était du nombre des accourus et des plus intelligents et intrépides déterminés à m'aider.

L'acceuil que j'ai reçu a eté complètement satisfaisanté pour moi.

Arrivé à Grisi, mon cheval et moi, nous avons été forcés de nous laisser rendre les honneurs les plus recherchés.

Toute la population était réunie. Il y avait grand bal à grand orchestre.

J'ai été invité au bal et introduit dans la salle monté sur mon cheval.

A onze heures, je suis parvenu à me soustraire à tant d'obcessions et j'ai repris le chemin de la capitale,

On annonce pour dimanche prochain une seconde course aérienne.

Paris. Imprim. Chassaignon, rue Gît-le-Cœur, 7.

Carte déjà utilisée pour figurer l'A

RAPPORT ADRESSÉ A M. LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES,

par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars,

Sur la prise en possession, au nom du Roi, des Iles Marquises. Détails curieux sur l'Expédition, et Description intéressante sur ces Iles et leurs Habitans ; jalousie des Naturels voisins, demandant à être sous la domination française. - Arrivée à Paris, d'un Sauvage, âgé de 19 ans, roi d'une Tribu, ayant une barbe très touffue et une taille gigantesque, parlant l'anglais et l'espagnol avec une grande facilité ; est accompagné d'un animal extraordinaire, ayant la figure d'un lion et le reste du corps de l'âne ; sa taille est celle d'un fort boule-dogue ; il est très doux et caressant. Sa nourriture, ses habitudes, etc.



M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, commandant la station navale de l'Océan-Pacifique, a pris possession, au nom du Roi, de l'archipel des Marquises. M. le contre-amiral Dupetit-Thouars rend compte de cette prise de possession par le rapport suivant, adressé à M. l'amiral ministre de la marine et des colonies :

« Baie de Taiohac.

» Monsieur l'amiral,

» J'ai l'honneur d'informer V. Exc. que la prise de possession, au nom du Roi et de la France, des deux groupes qui forment l'archipel des Marquises, est aujourd'hui heureusement effectuée.

» La reconnaissance de S. M. Louis-Philippe Ier a été obtenue par les voies de conciliation et de persuasion, conformément à vos ordres. Elle a été confirmée par des actes authentiques dressés en triple expédition.

» Je joins à ces pièces officielles le rapport circonstancié de la navigation de la frégate *la Reine-Blanche*, depuis son départ de Valparaiso, et celui de toutes les transactions qui ont eu lieu pour la reconnaissance de la souveraineté du Roi, et pour la prise de possession de l'archipel des Marquises.

» Agréez, monsieur l'amiral, etc.

» Le contre-amiral, A. Dupetit-Thouars.

— On lit dans le *Journal du Havre* :

« Nous recevons directement des nouvelles des îles Marquises, en date de Nouka-Hiva. Nos lecteurs nous dispenseront de leur indiquer la source de nos renseignemens, que nous puisons dans une correspondance particulière qui nous est communiquée, et dont l'authenticité ne souffre pas, d'ailleurs, le moindre doute.

A cette date, l'expédition française occupait militairement les îles de Nouka-Hiva et de Santa-Christina, où des camps étaient établis et gardés par l'infanterie de marine, dont le 3e régiment fait partie. La baie de Nouka-Hiva, principal établissement, est belle et offre un excellent mouillage aux bâtimens

La France n'a pas employé la force pour s'établir sur ce point. L'expédition y vit en bonne intelligence avec les naturels et leur chef, jeune homme de vingt-deux ans, qui montre une grande affection pour nos compatriotes et se prête avec empressement à leur rendre tous les services dont ils ont besoin. C'est par ses soins que la division est approvisionnée d'eau, et il porte la complaisance jusqu'à l'envoyer à bord. Les indigènes expriment hautement leur satisfaction de nous voir parmi eux, et la préférence accordée aux deux îles excite la jalousie des naturels des îles voisines, qui sont venus réclamer auprès du chef de l'expédition la faveur d'être également occupées par les Français.

» Nouka-Hiva et Santa-Christina ne sont visitées que par les bâtimens américains qui y pratiquent avec assez de succès la pêche du cachalot. On peut y cultiver les produits tropicaux. La canne à sucre, le coton y viendraient bien, et le café y pousse naturellement. Jusqu'ici ces cultures ont été totalement négligées, la nourriture des naturels se composant uniquement de patates douces, du fruit de l'arbre à pin, de cocos et de la chair de quelques volatilles. On assure que l'intérieur des îles contient du bois de sandal en grande quantité et de fer. »

(*Gazettes de Paris.*)

— Dans une ville de Picardie, il est arrivé ces jours derniers un événement bien extraordinaire ; c'était l'arrivée dans la ville d'un animal si étrange, si étonnant que MM. les savans et les principaux de la ville se sont transportés sur les lieux pour voir l'animal en question ; il est accompagné par un sauvage tout jeune ; il est âgé tout au plus de dix-neuf à vingt ans ; il est porteur d'une barbe extrêmement touffue, et il est le fils du roi de sa tribu, et plus, possesseur d'une taille gigantesque ; il a de hauteur 6 pieds passés, ou plutôt 2 mètres 4 centimètres et 6 millimètres. Sa grosseur est comparative ; bref c'est un nouvel Hercule sauvage ; il est tatoué sur toutes les parties du corps, et il n'a aucune des habitudes sauvages que l'on veut bien accorder à ces peuples ; il est très doux ; il parle fort bien l'anglais et l'espagnol ; les dames peuvent l'approcher sans crainte Enfin il est totalement civilisé, et il est lui-même le conducteur de l'animal ci-dessus désigné. Cet animal a quatre pieds, et semble appartenir à la race des chevaux, car il en a la queue ; quant à la tête, elle ressemble beaucoup à celle d'un lion. Il porte dans la mâchoire inférieure deux énormes incisives qui dépassent les lèvres supérieures, et lui donnent l'aspect d'un sanglier. Le reste de sa mâchoire inférieure se compose de seize dents, tant petites que grosses. Sa mâchoire supérieure est garnie de quatorze dents sans incisives. Sa langue est rude et est excessivement longue et large ; son poitrail est blanc, tacheté de noir ; ses pieds sont pareils à ceux du chameau, et sont totalement blancs, à l'exception des sabots qui sont en corne noire, et qui sont séparés comme ceux de la vache. Il est du sexe masculin ; il a les hanches très élevées et l'épine dorsale très creuse, ce qui fait qu'il porte une selle toute naturelle ; il est impossible de le monter à cause de sa grande faiblesse. Ses pieds de derrière sont en tout conformes à ceux du devant, seulement, et ce qui en fait la singularité, c'est qu'ils ne sont pas fourchus comme les premiers. Ses oreilles sont fort longues et beaucoup d'analogie avec celle de l'âne. Sa couleur totale, sauf quelques parties de blanc et de noir, semées çà et là ; sa couleur, dis-je, est d'un gris pâle, tirant un peu sur le rouge. Quant à sa grandeur, elle est celle d'un fort chien à qui l'on a coupé les oreilles et la queue, et que l'on appelle boule-dogue, ou bien en anglais *bull-dogue*. Pour ce qui est de son caractère, il est d'un naturel fort doux ; il se laisse facilement caresser, seulement, lorsque l'on a le malheur de lui toucher le nez, qu'il a en tout pareil à celui du lion, il entre dans une colère terrible, qu'il exprime par un rugissement sourd et prolongé comme celui d'un crocodile lorsqu'il veut attirer un voyageur pour le dévorer ensuite, mais sa colère s'appaise aussitôt la douleur passée ; il se nourrit sans peine de graines sèches, tels que des haricots, lentilles, et autres légumes du même genre, l'herbe fanée, comme le foin et la paille. Du vin bouilli dans du lait est pour lui un mets fort délicieux ; du vin que son maître lui donne quelquefois, ajoute beaucoup à l'amitié que cet animal si extraordinaire porte au jeune sauvage qui ne l'est pas moins On prétend que ces deux êtres intéressans se dirigent sur Paris où ils seront sous peu, et que probablement ils éliront domicile au Jardin des Plantes, où chacun pourra les visiter et s'assurer par là de leur étrangeté.

Gravure autorisée, le Dépôt ayant été fait.

PARIS. Imprimerie CHASSAIGNON, rue Gît-le-Cœur, 7.

LES PIRATES CHINOIS

CAPTIVITÉ D'UNE FRANÇAISE DANS LES MERS DE LA CHINE

LES

PIRATES CHINOIS

MA CAPTIVITÉ

DANS LES

Mers de la Chine

PUBLIÉE PAR

Mme FANNY LOVIOT

En 1 joli volume in-18

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

15

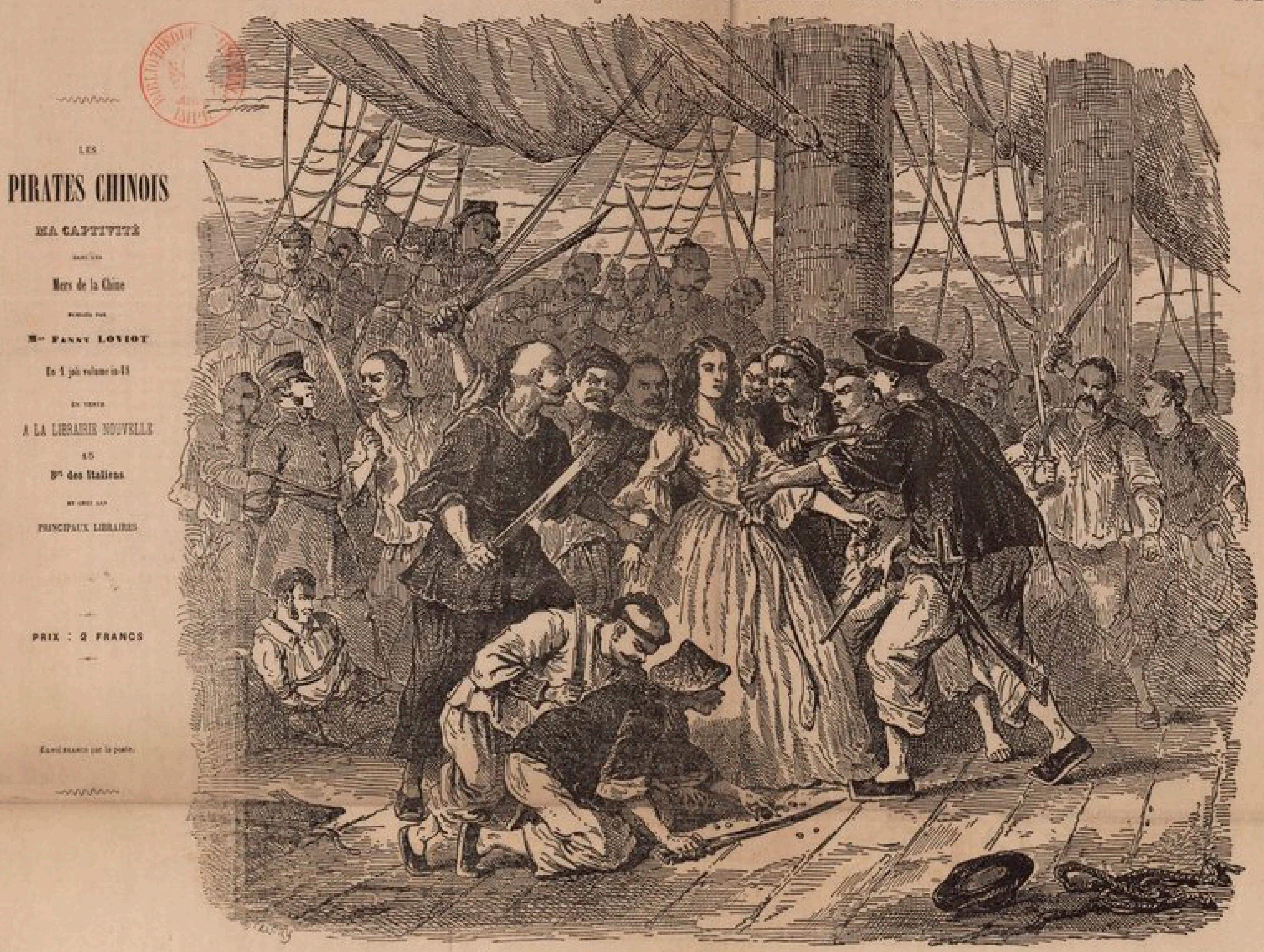
Bd des Italiens

ET CHEZ LES

PRINCIPAUX LIBRAIRES

PRIX : 2 FRANCS

Envoi franco par la poste.



LES

PIRATES CHINOIS

MA CAPTIVITÉ

DANS LES

Mers de la Chine

PUBLIÉE PAR

Mme FANNY LOVIOT

En 1 joli volume in-18

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

15

Bd des Italiens

ET CHEZ LES

PRINCIPAUX LIBRAIRES

PRIX : 2 FRANCS

Envoi franco par la poste.

EXPÉDITION A LA COTE OCCIDENTALE

Prise de la CALDERA

PAR LES

PIRATES CHINOIS

Les forbans et écumeurs de mers qui infestent les lointains parages de la Chine, n'ont jamais rencontré d'accusateur plus digne de foi que Mme Fanny Loviot auteur d'un livre aussi instructif qu'intéressant sur les déprédations de ces pirates sanguinaires. Cet ouvrage, écrit par elle sous l'impression des terreurs qu'elle a éprouvées pendant le temps qu'elle était au pouvoir des pirates chinois, offre un immense intérêt d'actualité au moment où tous les regards sont portés vers la Chine.

Au moment aussi où nos soldats vont pénétrer dans cet Empire mystérieux à l'extrême Orient, le public nous saura gré de lui mettre sous les yeux les détails d'une expédition qui, par son étrangeté même, vient donner une fois de plus raison aux événements du jour, en outre un cachet d'authencité pour l'œuvre de Mme Fanny Loviot, intitulé les *Pirates Chinois*, *ma Captivité dans les mers de la Chine*.

Ce titre est pleinement justifié par les faits qui suivent.

*Extrait de l'*Overland China Mail, *de Hong-Kong.*

Nous avons parlé d'un navire qui s'était perdu sur la côte occidentale. On a su depuis que ce navire était chilien et s'appelait *Caldera*. Le récit suivant de sa capture par les pirates chinois a été fourni par le capitaine Rooney :

« Le jeudi 5, à cinq heures du matin, *la Caldera* quitta « Hong-Kong pour se rendre à San-Francisco, avec un « équipage de dix-sept hommes et trois passagers, une « dame française et deux Chinois. A quatre heures, le « baromètre baissant et le temps prenant un aspect menaçant, je diminuai la voilure et me préparai à subir « une forte brise. A minuit, il ventait violemment, et le « 6, avant le point du jour, nous courions sous la « grande voile de hune à moitié carguée au milieu des « lames qui nous battaient en travers. Pendant toute « la journée, le vent continua à souffler avec violence ; « notre grand mât de hune et notre mât d'artimon « furent brisés au ras du pont et le navire commença « à faire eau en abondance. Cet état de choses continua jusqu'au samedi à quatre heures de l'après-midi. « En ce moment, la terre se montra à deux milles vers « le nord ; le vent soufflait sud sud-ouest. Je pensai que « le meilleur parti à prendre était de me réfugier au « plus vite dans une baie que je voyais sous le vent, de « réparer là mes avaries et d'y laisser reposer mon « équipage épuisé de fatigue. Je réussis à atteindre cette « baie et j'y jetai l'ancre à environ six heures de l'après-midi ; les hommes se mirent aussitôt aux pompes. Ils « y étaient encore à dix heures du soir, lorsque trois « jonques chinoises vinrent accoster *la Caldera*, jetèrent « sur le pont leurs pots à feu, montèrent des deux côtés « à l'abordage et firent prisonniers tous les hommes « qui étaient sur le pont ; puis ils s'emparèrent de moi « et de ceux qui étaient dans leur lit, nous lièrent les « mains derrière le dos et demandèrent si le navire « était anglais. Sur notre réponse négative, il nous dirent que c'était heureux pour nous, car, si le navire « avait été anglais, ils nous auraient tous massacrés. « Le 7, au point du jour, ils nous forcèrent de lever « l'ancre et de les suivre dans une autre baie où nous « mouillâmes par une profondeur de trois brasses. Là, « ils se mirent à piller la cargaison du navire. Mais, « dans la matinée du 9, une flotte nombreuse de jonques parut en vue, et les trois jonques qui nous « avaient capturés s'éloignèrent. Cette flotte n'en comptaient pas moins de trente-cinq. Elles s'emparèrent « de tout ce qu'elles trouvèrent à leur convenance et « furent bientôt remplacées par quelques autres jonques « de moindre grandeur, que d'autres suivirent encore « jusqu'à ce qu'il n'y eût plus rien à prendre dans le « navire ; alors les dernières arrivées se mirent, faute de « mieux, à en enlever le cuivre. Une de celles-ci, le mercredi suivant, s'empara de la dame française et d'un « des deux Chinois passagers à bord de *la Caldera*. Dans « l'après-midi de ce même jour, j'obtins d'un des bateaux pirates qu'il me prît à son bord avec mon charpentier et qu'il nous conduisît à Macao. J'y arrivai le « lendemain jeudi, et je fis connaître ma situation au « capitaine du port et au gouverneur ; mais ils me dirent que je ne pourrais trouver aucune assistance dans « ce port. Cela me détermina à partir immédiatement « pour Hong-Kong, où j'arrivai à minuit, vendredi dernier. »

Aussitôt que le capitaine Rooney fut arrivé, il se rendit en toute hâte chez ses agents, MM. Williams, Anton et Ce, et chez M. Haskell, un des associés, et qui remplissait, à Hong-Kong, les fonctions de vice-consul de France. M. Haskell se transporta immédiatement à bord du vaisseau de S. M. B. *le Spartan*, et, après une entrevue avec sir William Hoste, qui lui promit l'assistance d'un détachement de ses hommes, il alla réveiller M. Walker, de la Compagnie Peninsular and Oriental, qui fréta la *Lady-Mary-Wood* pour aller à la recherche de l'équipage de *la Caldera*. M. Rooney se rendit aussi chez le lieutenant-gouverneur, qui donna ordre à M. Caldwell, interprète, d'accompagner l'expédition et de prendre sous sa garde comme prisonniers les deux Chinois qui avaient amené le capitaine Rooney à Macao et l'avaient de là accompagné à Hong-Kong, pour y recevoir les 50 livres sterling de récompense qu'il leur avait promis.

En conséquence, le lundi suivant, à 9 heures 30 minutes du matin, *la Lady-Mary-Wood* appareilla, ayant pris à bord 80 Blue jacket (soldats de marine), sous le commandement du lieutenant Palliser et de MM. Olivier et Rogers ; elle quitta le port à la hauteur de la pointe sud-ouest de Lantao (ly-ya-san) ; une jonque de la côte occidentale fut aperçue voguant vers *la Lady-Mary-Wood*. Quand elle l'eut rejoint, on vit qu'elle avait à bord le subrécargue et l'équipage de *la Caldera*. Cette jonque avait fait prix avec ces derniers de 300 livres sterling. Les matelots furent pris à bord de *la Lady-Mary-Wood*, et la jonque continua sa route sur Hong-Kong, avec une lettre de M. Caldwell.

Les faits qui suivirent ont été racontés en ces termes par un témoin oculaire :

« *La Lady-Mary-Wood* vint le soir jeter l'ancre dans « un mouillage où nous ne remarquâmes rien autre « chose que l'absence totale de toute voile le long de la « côte. Pas une seule, ni petite ni grande, ne s'était « laissée voir depuis que nous avions quitté le voisinage « de Macao jusqu'au moment où nous entrâmes à Koo-Lan. Comme la nuit arrivait, on ne put rien entreprendre ce soir-là, d'autant plus que le capitaine « Rooney n'avait pas une idée très-exacte de l'endroit « où il avait laissé son navire. En attendant, les embarcations furent mises en état : c'étaient la chaloupe du « *Spartan*, dans laquelle il y avait un canon de six, et « trois canots du steamer. A peine le jour levé, des débris des mâts de *la Caldera* se montrèrent flottant « sur les vagues à environ deux milles du steamer. Ils « étaient tout noirs, d'où l'on pouvait conclure que le « navire avait été incendié, en vue de s'emparer du « cuivre et du fer employés dans sa construction. A « neuf heures du matin environ, les quatre embarcations « prirent le large escortées par soixante-dix hommes, « et, après une longue traversée, elles abordèrent dans « le voisinage de quelques huttes de pêcheurs dont les « habitants gagnèrent aussitôt les montagnes. On se « mit à leur poursuite, et ce ne fut pas sans peine qu'on « parvint à en saisir un. Il fut amené à M. Caldwell « qui, toutefois, ne put en tirer aucun renseignement, « si ce n'est que le navire « avait été brûlé depuis plus « d'un mois. » On lui permit de s'en retourner, et la « chaloupe, accompagnée de deux embarcations, se dirigea vers le village de Choo-Koo-Mee, distant d'environ huit milles du steamer. La chaloupe marchait « à un mille à peu près en avant de la seconde embarcation ; elle fut rejointe par la troisième ; la quatrième, « sous le commandement de M. Rogers, fut laissée en « arrière par mesure de précaution.

« Près d'aborder, M. Caldwell envoya à terre l'un des « deux prisonniers dûment accompagné, avec mission « de bien faire comprendre aux habitants qu'on venait « dans un but tout pacifique, et simplement pour s'enquérir de la dame qui avait été emmenée par les « pirates. Le prisonnier avait fait à peine quelques « pas qu'un boulet de quatre atteignit l'embarcation « montée par M. Caldwell, dans la direction de sa « personne ; mais c'était un boulet mort, et il n'en « résulta aucun mal. Le lieutenant Palliser considérant « comme un risque inutile de passer sous le feu des « Chinois, les embarcations se mirent hors de portée, « mouvement que l'ennemi prit pour une retraite, car « il poussa aussitôt des cris de triomphe, agita ses drapeaux en signe de défi. Nos hommes, conduits par « M. Olivier, eurent bientôt pris terre ; ils poursuivirent « les Chinois de buissons en buissons et les chassèrent « du village en leur tuant de neuf à douze des leurs. En « explorant les maisons, on eut l'explication de leur « résistance. On y trouva en grand nombre des boîtes « de thé, des balles de riz, etc., etc., qui avaient fait « partie de la cargaison de *la Caldera*. Cela fait, les « embarcations vinrent rejoindre le steamer rapportant « quelques-uns des canons (pièces de quatre de fabrique « anglaise) pris aux Chinois.

La Lady-Mary-Wood retourna à Hong-Kong, le lundi, sans avoir accompli le principal objet de sa mission, c'est-à-dire la délivrance de Mme Fanny Loviot, emmenée par les pirates ; mais M. Caldwell, nous assure-t-on, pense qu'elle ne peut être que dans le voisinage de cette colonie, ou, dans tous les cas, de ce côté de Macao, et il espère avoir bientôt sur elle des renseignements qui lui permettront d'opérer sa délivrance.

Cependant, une seconde expédition a été chargée de compléter l'œuvre de *la Lady-Mary-Wood*. Le steamer *Ann* a quitté le port mardi matin, avec quatre-vingt-dix hommes du *Spartan*, sous le commandement des lieutenants Palliser, Morell et Stokes, accompagnés du chirurgien Bradsaw, qui avait aussi fait partie de l'expédition de *la Lady-Mary-Wood*. Il y a tout lieu de croire que cette nouvelle expédition retrouvera une grande partie du chargement de *la Caldera*, et rendra bon compte de tous les villages de pirates qui existent dans l'île.

Nous avons dit que le steamer *Ann* avait été frété pour une seconde expédition sur la côte occidentale, dans le but de compléter la destruction des villages des pirates et d'y reprendre tout ce qui pourrait s'y trouver de la cargaison de *la Caldera*. Il revint au port le vendredi en faisant le signal *tout va bien*, et l'on apprit bientôt, en effet, que le steamer avait non-seulement réussi dans le but mentionné plus haut, mais encore qu'il avait eu la bonne fortune de capturer la jonque dans laquelle Mme Fanny Loviot et le marchand chinois, fait prisonniers par les pirates, se trouvaient confinés. Voici les détails de cette capture, tels qu'ils nous ont été racontés :

« *L'Ann*, comme *la Lady-Mary-Wood*, arriva à une « heure trop avancée de la soirée pour rien entreprendre ce jour là. En conséquence, le lieutenant Palliser « et sa troupe attendirent en repos jusqu'au lendemain « matin. Mais, dès avant le lever du jour, les hommes « s'installèrent dans les embarcations (la barge, la « pinasse et le petit canot du *Spartan*) et se dirigèrent « vers une jonque qui gagnait le rivage ; l'équipage de « cette dernière, se voyant poursuivi, s'enfuit en toute « hâte vers la montagne ; quand les embarcations, qui « avaient continué d'avancer, furent dans son voisinage, « elles tirèrent sur ladite jonque un coup de canon dont « le bruit fit monter sur le pont la prisonnière française « et le marchand chinois, qui furent ainsi miraculeusement délivrés. On sut depuis que la jonque était « entrée le matin dans la baie pour y faire de l'eau. « Deux autres jonques, chargées de volailles et autres « produits, reçurent la chasse et vinrent aussi s'échouer « sur le rivage. Abandonnées par leurs équipages, elles « furent incendiées et détruites par les nôtres.

« L'expédition se dirigea ensuite vers le village de « Choo-Koo-Mee, d'où les Chinois, à la première occasion, firent feu sur nos embarcations, qui, à leur « tour, lancèrent quelques boulets parmi les maisons « ruinées et les arbres, pour disperser les habitants qui « pourraient avoir la témérité de résister ; puis nos « hommes débarquèrent. Un coup de canon lancé par « les Chinois amena sur ce même point un certain « nombre de matelots et de soldats de marine avec « le lieutenant Palliser, et, tous ensemble, conduits « par M. Sarrat, s'élancèrent par un étroit sentier « vers le village. Une pluie de flèches et de pierres, et « la décharge de neuf canons chargés de vieux boulets « de fer, de pierres, etc., etc., les accueillit, mais ne « leur fit aucun mal. Naturellement, on se précipita « aussitôt sur les canons, dont on s'empara ; quelques « habitants furent tués à coups de fusil et de baïonnette ; « nos hommes, après avoir mis en sûreté une centaine « de ballots de sucre et de thé appartenant à *la Caldera*, « détruisirent encore dans les environs un petit nombre « de huttes qu'ils trouvèrent, puis ils mirent le feu au « village, après quoi ils se rembarquèrent et regagnèrent « le steamer.

« Le lendemain mardi, dans la matinée, les embarcations furent dirigées vers le village de Koo-Lan, « qu'elles trouvèrent défendu par un fort solidement « établi, armé de canons de 24 et de 32, dont plusieurs « coups, habilement pointés, saluèrent leur approche, en « même temps qu'une flotte de pirates, comptant vingt « grandes jonques, venait prendre position le long de « la grève. Nos hommes ne demandaient qu'à les attaquer ; mais le lieutenant Palliser, en présence d'une « force si considérable, ne jugea pas prudent de le « faire avec les quatre-vingt-dix hommes qu'il avait sous « ses ordres, d'autant plus que le principal but de « l'expédition avait été déjà atteint par cette poignée « de braves, et l'*Ann* appareilla pour revenir à Hong-Kong. On eut bientôt lieu de se féliciter de cette sage « détermination, car on a su depuis que le lendemain « matin, la première flotte de pirates de vingt jonques, « dont nous venons de parler, avait été grossie par une « seconde de quarante. Contre ces soixante jonques, la « lutte eût été trop inégale, et, si l'*Ann* l'eût engagée, « il est fort possible qu'elle n'en fût pas sortie à son « avantage. »

*Extrait de l'*Overland Friends, *of China.*

Nous avons promis dans notre dernier numéro de plus amples détails sur l'expédition entreprise par le navire *Ann*, à la recherche des deux passagers enlevés de *la Caldera* par les pirates, Mme Fanny Loviot et le marchand chinois. Nous regrettons de ne pouvoir donner de cette expédition un récit aussi ample que nos lecteurs auraient pu le désirer, surtout en ce qui concerne le traitement que les pirates ont fait subir à leurs deux prisonniers, traitement dont nous avons entendu parler comme d'une chose inouïe, et devant lequel nous nous arrêtons avec douleur, en pensant à la pauvre jeune femme qui en fut l'objet : on nous a affirmé que les barbares avaient jeté leur captive dans une cabine peuplée de rats, d'araignées, de cancrelats, enfin d'insectes les plus immondes. Tout cela n'est-il pas fait pour exciter la curiosité et le plus vif intérêt ?

(*Friend of China.*)

Il faut dire qu'après cette catastrophe, Mme Fanny Loviot se trouvait dans un tel état de fièvre et de malaise moral qu'elle n'a pu satisfaire la curiosité bien légitime des journalistes de Hong-Kong, en ce qui touche les souffrances de sa captivité pendant les douze jours qu'elle est restée au pouvoir des pirates chinois. C'est en France seulement que, rappelant ses souvenirs, elle livra à la publicité cet intéressant ouvrage dont le succès va chaque jour augmentant et qui sera l'apologie la plus complète du courage féminin, si souvent raillé, si dédaigneusement mis en doute par le sexe fort.

Disons, pour terminer, que Mme Fanny Loviot a été deux fois redevable de la vie à l'agent consulaire de France, dont la généreuse conduite a reçu d'elle les témoignages de la plus vive, de la plus sincère reconnaissance, due également à la sollicitude du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur, qui veille sans relâche sur le sort de ses enfants, en quelque endroit éloigné du globe qu'ils se trouvent égarés.

Imp. Simon et Raçon, rue d'Erfurth, 1.

RELATION

de la récente captivité de Mme Jane Adeline Wilson parmi les Indiens Camanches.

Je suis née à Alton, le 12 juin 1837, et suis conséquemment dans la dix-septième année de mon âge.

J'avais environ huit ans lorsque ma famille quitta Alton pour aller s'établir près de Paris, petite ville de la province de Lemar, au Texas. Au bout de peu de temps mon père et ma mère moururent, à un jour de distance, laissant derrière eux six enfans orphelins. Des voisins nous recueillirent, et je vécus, grâce à leurs soins, jusqu'au jour où j'épousai M. James Wilson, jeune fermier du canton, possesseur d'une petite propriété. Lorsque nous nous mariâmes, le 1er janvier 1853, mon mari avait dix-neuf ans, je n'en avais pas encore seize.

Nous avions entendu dire que l'on s'enrichit rapidement en Californie, cela nous donna l'idée d'aller tenter la fortune dans ce pays. Mon mari vendit nos terres, et, nos préparatifs faits, nous nous joignîmes à une troupe d'émigrans composée de cinquante-deux hommes, douze femmes et beaucoup d'enfans. Le bagage de tout ce monde était contenu dans vingt-deux chariots. M. Henry Hickmann était le chef de toute cette compagnie. Nous partîmes du comté de Hunt le 6 avril dernier, nous dirigeant vers la ville d'El-Paso.

Mon mari ayant eu quelques difficultés avec nos compagnons de voyage, résolut de rester à El-Paso et d'y attendre le passage d'une autre troupe d'émigrans. Malheureusement, nous fûmes immédiatement volés dans cette ville par les Mexicains, et il ne nous fut plus possible de songer à nous rendre en Californie ; nous résolûmes de revenir au Texas avec le peu d'argent qu'il nous était resté.

Nous partîmes, et dès le premier jour de notre voyage, mon mari et mon beau-père, qui nous accompagnaient, s'étant un peu écarté de notre troupe, tombèrent dans les mains des Indiens. Depuis lors, je ne les ai plus revus. Je dois craindre qu'ils aient été massacrés. Effrayée par l'idée d'entreprendre sans protecteur la longue route qui me restait à faire, je revins à El Paso et j'y restai jusqu'au 8 septembre ; à cette époque je repris le chemin du Texas, accompagnée de mes trois jeunes beaux-frères et d'une petite troupe composée de cinq Américains et d'un Mexicain.

La plus grande partie du chemin se fit heureusement ; nous avancions nous croyant sauvés, car nous n'avions pas aperçu un seul Indien depuis notre départ. Nous touchions aux frontières du Texas, quand quelqu'un de notre troupe détourna trois têtes de bétail appartenant à un de nos compagnons nommé M. Hart. M. Hart s'élança à la poursuite de son voleur, emmenant avec lui l'aîné de mes beaux-frères, garçon de quatorze ans ; les Américains se joignirent à eux, on me laissa continuer ma route avec les deux autres jeunes garçons et le Mexicain ; nous n'étions alors qu'à trois journées du poste militaire du *Mont-Fantôme* et nous pouvions nous croire hors de tout danger.

Le lendemain de ce jour, vers midi, comme nous étions en marche, nous vîmes tout à coup deux Indiens Camanches nous charger de front, tandis que deux autres nous attaquaient par derrière. Cette vue nous effraya extrêmement ; le Mexicain sauta à bas de notre chariot et alla au devant des Indiens pour tenter de gagner leur amitié. Nos mules, épouvantées par le cri de guerre des sauvages, se jetèrent hors du chemin et se mirent à courir de toutes leurs forces ; malheureusement, l'une d'elles s'abattit, et sa chute obligea les autres à s'arrêter. Les Indiens purent alors s'approcher de nous et ordonnèrent au Mexicain de les dételer. Dans ce moment, je sortis du chariot en proie à une angoisse que l'on peut se figurer.

Après que les mules eurent été déharnachées, les Indiens dépouillèrent le Mexicain de ses vêtements, lui lièrent les mains derrière le dos et le firent asseoir sur la terre. Un des Indiens s'approcha de lui par derrière et lui tira un coup de fusil, tandis qu'un autre le frappait plusieurs fois avec un long couteau. L'homme tomba, et aussitôt, avant qu'il ne fut tout à fait mort, sa chevelure fut scalpée et posée dans son propre chapeau, dont un des assassins se hâta de se coiffer. J'étais glacée d'horreur en assistant à cet horrible spectacle, et, persuadée que j'allais aussi être massacrée ; mais les Indiens, sûrs de n'avoir plus de résistance à craindre, ne s'occupèrent plus que d'emmener leur butin.

Ils nous firent monter sur les mules en nous ordonnant de les suivre, et ils prirent la direction du nord. Au coucher du soleil, on s'arrêta pour établir le campement de la nuit. Ce fut alors que le butin, consistant en couvertures, vêtements, provisions et une petite somme d'argent que j'avais dans ma poche, fut partagé entre les Indiens. Mes vêtements me furent presque tous enlevés ; ce qu'on me laissa me couvrait à peine. Mes jeunes beaux-frères, âgés l'un de douze ans l'autre de dix, furent pris chacun par un maître différent, et je tombai dans le partage d'un troisième. Je dois mentionner que l'un de nos ravisseurs était un Mexicain que les Indiens avaient enlevé lorsqu'il était encore enfant ; ce Mexicain était devenu tout aussi sauvage que les autres Indiens. La chevelure de notre compagnon si horriblement massacré, fut étendue sur des bâtons et séché devant le feu ; on nous donna quelques morceaux de nos provisions pour souper, et ensuite, afin d'assurer la sécurité de leur repos, les Indiens nous lièrent et nous firent coucher chacun entre deux des leurs. On se doute bien que je ne fermai pas l'œil, obsédée que j'étais par la pensée que j'allais être assassinée.

Le jour suivant, on s'occupa de transformer mes jeunes beaux-frères en Indiens ; on leur peignit le visage, on leur arrangea les cheveux à la mode indienne, puis on leur donna un arc, des flèches et on les fit monter sur des chevaux ; ils semblaient accepter assez volontiers leur nouvelle existence, et cela fut probablement cause qu'ils furent traités sans cruauté par les Indiens. Quant à moi, on se mit en devoir de me débarrasser de mes cheveux, qui étaient fort beaux et fort longs ; je fus très mortifiée de voir ma belle chevelure orner la tête du cruel chef des sauvages, outre que je souffris beaucoup en me trouvant ainsi sans protection contre les ardeurs du soleil.

Notre voyage se continua, et pendant douze jours nous ne fîmes aucune rencontre. Le douzième jour, deux nouveaux Indiens et une femme se joignirent à notre troupe : ce sont les seuls que j'ai vus jusqu'au jour de ma fuite. Avant cette rencontre, j'avais été victime de beaucoup de mauvais traitements, mais à partir de ce moment, mes souffrances augmentèrent au point de devenir intolérables. La femme indienne, de qui j'avais lieu d'espérer quelque compassion, devint au contraire la cause des nouvelles cruautés auxquelles je fus soumise.

Mon cheval me fut retiré et l'on m'obligea de monter sur une mule non dressée, qui n'avait même pas de bride. J'avais une selle, on me l'enleva. La mule, que je n'avais aucun moyen de gouverner, tentait sans cesse de me faire sauter par-dessus sa tête et pour l'exciter encore, le chef trouvait un plaisir barbare à venir agiter devant ses yeux la chevelure enlevée à notre pauvre Mexicain ; l'animal sauvage, ainsi excité, se cabrait violemment, et faisait des sauts désordonnés, jusqu'à ce qu'il se fut débarrassé de moi. J'étais ainsi lancée à terre cinq ou six fois chaque jour ; une fois je tombai si rudement que je restai sans mouvement pendant plusieurs heures. Mes chutes fréquentes divertissaient grandement les Indiens, et leurs horribles éclats de rire ajoutaient encore à mon supplice.

Lorsque la douleur de mes contusions m'empêchait de monter avec agilité sur la mule indocile, ils me frappaient de leurs fouets ou de la crosse de leurs fusils, et leurs coups tombaient sur mon corps à peine protégé par quelques haillons. La femme, plus cruelle encore que les hommes, me piquait souvent avec la pointe d'une lance. L'horreur de ces traitements s'augmentait encore pour moi par la situation où je me trouvais : j'étais enceinte de plusieurs mois, et chacune de mes chutes menaçait ma vie. Les Indiens s'étaient aperçus de mon état, mais cela même n'avait éveillé en eux aucun sentiment de compassion.

Chaque soir, lorsqu'on était arrêté au campement, on m'employait comme esclave aux travaux les plus pénibles, on me faisait porter de lourdes pièces de bois sur mon dos ; et, comme j'étais à peine vêtue, ce bois me déchirait les chairs de telle façon que mon sang coulait sur mes pieds. On m'avait assigné la garde des animaux, et, le matin, je devais les réunir au moment où on levait le camp pour continuer le voyage. S'il arrivait que l'un d'eux, plus indocile que les autres, m'échappât avant le départ, j'avais mille peine à le rattraper au milieu des buissons, où je mettais le reste de mes pauvres vêtements en lambeaux ; et, à mon retour j'étais accablée de coups, en punition de ma maladresse.

Parfois, l'excès de ma fatigue et les douleurs causées par mes blessures m'empêchait d'exécuter rapidement les ordres qui m'étaient donnés ; alors, j'étais fouettée jusqu'à ce que ma peau fût enlevée ; on me jetait de tous côtés des pierres capables de m'assommer, ou j'étais terrassée et foulée aux pieds par le féroce chef indien, qui semblait désireux de me mettre en pièces ; la fureur, le transport souvent au point que, lorsqu'il m'avait laissé gisant à terre, il excitait les bêtes à marcher sur mon corps ; heureusement pour moi, les chevaux, par un instinct naturel, écartent leurs pieds d'un corps humain qu'ils voient couché sur le sol.

En outre de tous mes maux, je souffrais souvent les angoisses de la faim ; les sauvages vivaient de leur chasse, et lorsqu'elle avait été bien abondante, ils me laissait manger suffisamment ; d'ordinaire, j'obtenais à peine de quoi me soutenir, et une fois on me laissa deux jours sans me rien accorder. Lorsque ces sauvages avaient tué quelque pièce de gibier, ils lui arrachaient immédiatement le cœur, et les entrailles qu'ils dévoraient tout sanglant et ces repas de viande crue me les montraient alors sous leur aspect dégoûtant et féroce, et augmentait encore mon horreur pour eux.

La soif m'était aussi infligée comme torture, sans même que mes bourreaux eussent un prétexte à me l'imposer, car nous traversions fréquemment de beaux courants d'eaux limpides, et je n'avais qu'à descendre de cheval pour y puiser abondamment ; cette permission si simple me fut toujours refusée. Du reste, aucune des tortures que l'imagination peut concevoir ne me fut épargnée par ces hommes inhumains. J'ai peine à comprendre maintenant comment j'ai pu supporter tous les raffinements de leur barbarie, je me souviens seulement que je me sentais à la fois si outragée et si accablée, que je n'avais plus qu'un désir, celui de mourir, et une pensée, celle de me venger en assassinant mes persécuteurs.

Lorsque la mule fut devenue assez paisible pour ne plus me jeter à terre, on me l'ôta et je fus obligée de suivre à pied cette troupe à cheval ; les routes étaient pierreuses, pleines d'épines, mes pieds furent bientôt enflés et meurtris au point de me rendre la marche très difficile ; mais les coups incessants stimulaient mes efforts. Nous marchions ordinairement depuis dix heures du matin jusqu'à quatre ou cinq heures de l'après-midi ; pendant les premiers jours, la température des nuits était assez douce, mais l'automne en s'avançant nous amena des nuits froides et pluvieuses, et obligée de coucher sur la terre nue en dehors de la tente que dressaient les Indiens pour se garantir, les moments de repos étaient bien rares pour moi ; le lendemain, il fallait cependant reprendre mes rudes travaux et ma course exténuante. Oh ! combien de solitudes ont entendu mes plaintes inutiles, et combien de milles de leurs routes ont reçu les traces de mon sang !...

J'avançais si lentement à pied qu'on prit, au bout de peu de jours, l'habitude de me faire quitter le campement avant tout le monde, afin de me donner le temps de prendre de l'avance : le chef m'indiquait la direction à suivre, je partais, et la troupe me rattrapait toujours avant que j'eusse été bien loin. Cependant, ce relâchement dans la surveillance des Indiens, donna une nouvelle force à la pensée de m'échapper ; je l'avais toujours entretenue ; quoique n'ayant pas l'espoir de pouvoir jamais atteindre l'établissement d'aucune colonie amie, mais je voulais du moins priver les Indiens du plaisir d'assister à mon agonie.

Un matin, le trente-cinquième jour de ma captivité, je fus envoyée en avant suivant la coutume. On m'avait refusé à déjeûner et je me sentais très faible, mais l'idée de la fuite me soutenait et me donnait une énergie exceptiontionnelle. Je me hâtai le plus que je pus pour prendre de l'avance, et ayant rencontré un lieu entouré de bois taillis très épais, je quittai la route, et m'enfonçant dans les buissons, je m'y tins cachée sans oser faire un mouvement pendant plusieurs heures.

Depuis ce moment, je n'ai plus revu mes ravisseurs.

J'avais échappé aux Indiens, mais je n'étais pas sauvée pour cela ; je me trouvais seule, sans provisions, presque sans vêtements à plusieurs centaines de milles des colonies les plus voisines, mon corps était couvert de blessures ; mes pieds ensanglantés par ma dernière étape, ne pouvaient plus me porter. Les bêtes féroces rôdaient autour de moi, et les bandes de sauvages, plus redoutables pour moi que les bêtes farouches, traversaient sans cesse tout le pays qui m'entourait. Qu'on ajoute à tout cela l'hiver approchant à grands pas, et la mauvaise saison ajoutant ses rigueurs à toute l'horreur de ma situation.

Je ne perdis pourtant pas courage ; je restai trois jours cachée dans les buissons où je m'étais blottie, me nourrissant de quelques petites baies noires qui mûrissaient sur leurs branches, puis je me dirigeai vers un bouquet de grands arbres au milieu desquels je commençai à me construire une petite hutte avec de menues planches et du gazon. Je vécus là neuf jours, continuant à me nourrir des petites baies noires, et étanchant ma soif à un ruisseau voisin de ma retraite. En explorant avec prudence les alentours de ma hutte, je pus me convaincre que les Indiens avaient fait des recherches dans les environs pour me retrouver ; ils m'avaient vu partir dans un tel état qu'ils durent croire à ma mort plutôt qu'à ma fuite, et cette idée me mit à l'abri de nouvelles recherches auxquelles je n'aurais sans doute pu échapper.

Cependant ma position s'aggravait de jour en jour, mes blessures me faisaient cruellement souffrir, j'étais réduite à l'état de squelette et perdais de plus en plus mes forces par le manque de nourriture ; ma hutte, élevée par des mains débiles, manquait de solidité et m'offrait un abri tout à fait insuffisant ; pendant sept jours que dura une pluie torrentielle, je ne pus avoir un moment de repos, l'eau s'était fait un passage dans la toiture mal jointe, et j'étais littéralement trempée ; les loups venaient rôder autour de ma pauvre hutte et ajoutaient encore une crainte à toutes mes douleurs ; ils devenaient plus audacieux à mesure que le temps s'écoulait, et plusieurs d'entre eux me suivaient lorsque le matin je descendais au ruisseau pour boire ; la poltronnerie de ces animaux m'était heureusement connue, et, au lieu d'avoir l'air de les redouter, je faisais des gestes et poussais des cris ; je réussis toujours à les effrayer et à les faire fuir.

Le douzième jour après ma fuite, en sortant de ma hutte, j'aperçus une troupe d'hommes suivant la route du bois. Je montai sur une petite éminence afin de les bien examiner et de m'assurer si c'étaient des Indiens ou des émigrans. Tandis que j'étais ainsi en observation, je fus découverte par trois d'entre eux restés en arrière de la troupe ; ils vinrent aussitôt à moi, et je reconnus avec joie qu'ils étaient Mexicains ; c'était une caravane de marchands, allant en nombre et bien armés, faire le commerce avec les Camanches. Dès que je leur eus fait connaître ma situation, ils m'offrirent de me prendre avec eux, et je quittai, avec un inexprimable sentiment de reconnaissance envers Dieu, cette misérable hutte, où je croyais bien voir mon tombeau les jours précédents.

Les Mexicains, après m'avoir fait manger, me donnèrent une couverture et des habits d'homme ; je me trouvai ainsi chaudement et convenablement vêtue ; puis ils me firent monter sur un de leurs chariots, et la troupe continua sa route. Deux jours après cette rencontre inespérée, j'aperçus avec effroi, se dirigeant vers nous, une bande de Camanches ; les marchands crurent dangereux que je fusse aperçue par eux, et on me déposa dans un ravin, avec la promesse de venir me reprendre à la nuit.

Je restai couchée dans le ravin, n'osant bouger ; la nuit tomba, personne ne vint. Après deux heures d'attente, je jugeai prudent d'essayer de gagner le campement des Mexicains. Vers minuit, comme je cherchais à trouver ma direction dans les buissons, un Indien Camanche passa à quelques pas devant moi ; mon sang se glaça dans mes veines ; si cet homme me voyait, j'étais inévitablement perdue ; il ne me vit pas !... Je me glissai à terre à plat ventre et attendis ainsi le jour.

Au matin, je regardai avec précaution autour de moi, et, rassurée par la solitude, je repris ma marche dans la direction du camp des Mexicains. Avant de l'avoir atteint, je rencontrai un homme de la troupe occupé à réunir le bétail ; cet homme, nommé Juan Jose, a plus que tout autre contribué à me faire recouvrer la liberté, il me dit que le camp des Mexicains se trouvait plein de Camanches, et m'assura que si j'en étais vue, il deviendrait impossible de me sauver. Il me fit coucher par terre et me cacha avec des herbes sèches, puis il s'éloigna pour rentrer dans le camp.

Je restai ainsi tout le jour ; à la nuit, je me traînai en rampant jusqu'à un ruisseau, afin d'étancher ma soif, devenue intolérable. Juan vint vers minuit m'apporter un morceau de pain et me dit qu'il fallait rester cachée encore tout le jour suivant. Ce jour-là fut encore un jour d'angoisses, car j'entendais les horribles Camanches passer et repasser autour de moi, et mon cœur battait de terreur en écoutant les cris qu'ils poussaient pour s'appeler les uns les autres. Juan vint de nouveau à la nuit ; il m'apportait la plus triste nouvelle : les Mexicains n'avaient pas cru prudent d'aller plus loin avec moi ; ils m'engagèrent donc à attendre leur retour, qui devait avoir lieu dans sept ou huit jours. Cette décision m'accabla : j'allais demeurer seule encore une semaine, peut-être davantage, dans ce pays où tant de dangers me menaçaient. Je dus me soumettre ; mais, quand je vis au loin la troupe disparaître, il me sembla voir s'évanouir ma dernière espérance.

Cette fois encore, je vis la mort de bien près, car la saison était devenue tout à coup très rigoureuse ; et sans une circonstance tout à fait inattendue, je serais certainement morte de froid. Près du ravin où j'avais été blottie deux jours, j'aperçus les ruines d'une cabane à laquelle les Indiens avaient mis le feu. Ce feu brûlait encore à leur départ, et il ne me fut pas difficile de l'entretenir ; son action bienfaisante m'a conservé la vie.

Je m'étais arrangé un gîte dans le tronc creux d'un gros cotonnier dont j'avais bouché l'entrée avec des branches et de la mousse, je restais dans cette cachette jusqu'à ce que le froid fut devenu insupportable, alors je sortais et me glissais près du foyer, mais non sans être très effrayée par l'idée d'être aperçue par les Indiens, ce qui m'épouvantait plus que la crainte d'être dévorée par les loups.

J'attendais le huitième jour avec une anxiété indicible ; il s'écoula tout entier sans que la troupe des marchands parût. Vers le soir, je constatai avec désespoir qu'il me restait très peu du pain donné par Juan ; et comme les fruits des buissons étaient alors gâtés, je vis s'ouvrir devant moi l'horrible perspective d'une mort d'inanition.

Quelques heures se passèrent dans ces terreurs ; tout à coup j'entends des voix d'hommes s'appeler à grands cris, j'écoute ; je reconnais des mots espagnols, c'étaient les Mexicains ! Ils étaient revenus ! Je sortis en toute hâte de ma cachette, j'étais éperdue de joie ; je me jetai dans les bras du premier que je rencontrai. Juan arriva bientôt, il m'expliqua que leurs cris avaient été poussés à mon intention, parce qu'il ne retrouvait pas la place où j'étais restée. Toute la bande de marchands m'entoura, on me donna un bon cheval, et je reçus de tout ce monde des témoignages de bienveillance pendant le reste de notre voyage.

Le trente-quatrième jour de marche, nous atteignîmes Pecos ; là, je rencontrai le major Carleton et M. Adam, des Etats-Unis, ils prirent le plus grand intérêt à ma position, je pus alors quitter mes habits d'homme grâce à l'obligeance de Mme Adam qui me donna de ses propres vêtements.

Après m'être reposée quelque jours à Pecos, je fus conduite à Santa-Fé par le fils du gouverneur Meriwhether. Je reçus à Santa-Fé un accueil dont je ne puis être assez reconnaissante de la part de M. Meriwhether et des dames américaines de cette ville.

Enfin, tout ce que je viens de raconter me semblerait aujourd'hui un horrible rêve sans la perte trop réelle de mon mari et l'enlèvement si regrettable de mes jeunes beaux-frères.



— Les Indiens du Texas rendent la colonisation de cet Etat extrêmement difficile par les maraudages qu'ils y pratiquent et les meurtres qu'ils y commettent.

Une dame Forrester, dit le *Western Texas*, est arrivée à San-Antonio dans un état affreux, et a raconté aux personnes qui l'entouraient une déplorable histoire. Son mari, Jacques Forrester, habitait depuis quelques mois un petit *ranche* à dix-huit milles de la ville. La veille du jour où cette malheureuse femme quitta sa résidence, et pendant que son mari se préparait à partir pour San-Antonio, un voisin Allemand, qui était venu les voir, leur fit remarquer une vache qui se débattait sur le sol, le corps hérissé de plusieurs flèches.

Devinant que les Indiens avaient fait le coup et qu'ils étaient proches, l'Allemand, qui vivait seul, monta à cheval en toute hâte pour s'en retourner chez lui afin de soustraire ce qu'il avait de plus précieux aux voleurs, se proposant de revenir aussitôt. Il n'y avait pas dix minutes qu'il était parti que trois Indiens, armés de fusils, de flèches, de sabres, de couteaux, apparurent à une petite distance du *ranche* en vociférant.

Forrester se montra et demanda ce qu'on lui voulait. Les Indiens demandèrent à manger, mais au moment où il leur apportait ce qu'ils avaient demandé, Forrester fut couché en joue, traversé d'une balle et tué sur le coup. Sa femme, effrayée, tenta de s'échapper avec un petit enfant qu'elle tenait sur son bras ; mais à peine avait-elle franchi le seuil de la porte, qu'elle essuya un coup de feu qui la blessa grièvement à la tête ; la supposant morte, les Indiens commencèrent le pillage.

Pendant que les voleurs rassemblaient le butin, la pauvre femme se releva et courut se cacher dans les broussailles ; en chemin, elle rencontra une de ses filles, âgée de 12 ans ; elle était à jouer dans les environs et se rendait à la maison, attirée par le bruit ; la mère eut beau lui crier de s'en retourner ou de la suivre, l'enfant, stupéfaite, ne comprit pas, et, au lieu de revenir sur ses pas, elle rentra dans la maison ; poussée par l'instinct de sa propre conservation, la mère, ne pouvant désormais rien empêcher, suivit son premier mouvement et alla se cacher.

Des cris déchirants, qu'elle reconnut être ceux de ses quatre enfants, vinrent remuer ses entrailles au moment où elle se blottissait dans l'herbe, et, inspirée par un de ces sentiments spontanés que les mères seules éprouvent, oubliant ses maux et les nouveaux périls auxquels elle s'exposait, elle se précipita vers le *ranche* ; en contournant l'habitation, elle se rappela qu'il y avait sur le derrière une large fissure par laquelle elle pouvait voir ; elle alla y appliquer son œil.

Une horrible scène s'offrit à ses regards ; sa fille aînée, âgée de quatorze ans, subissait les violences d'un de ces sauvages, qui tentait de la soumettre en la traînant par les cheveux ; la deuxième, celle de douze ans, ne luttait plus, un autre sauvage s'en était rendu maître ; les deux plus jeunes enfants gisaient écrasés sur le sol.

Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir pour sa famille, cette mère infortunée, seule désormais, se traîne défaillante jusqu'à l'endroit où elle s'était d'abord cachée. Quelques heures après, elle se dirigea vers la ville. Elle croit que tous ses enfants ont été tués, et elle affirme que si elle les avait vu égorger, ce spectacle lui aurait causé moins de douleur que ne l'a fait celui auquel elle a assisté.

Des mesures ont été prises immédiatement pour poursuivre ces malfaiteurs.

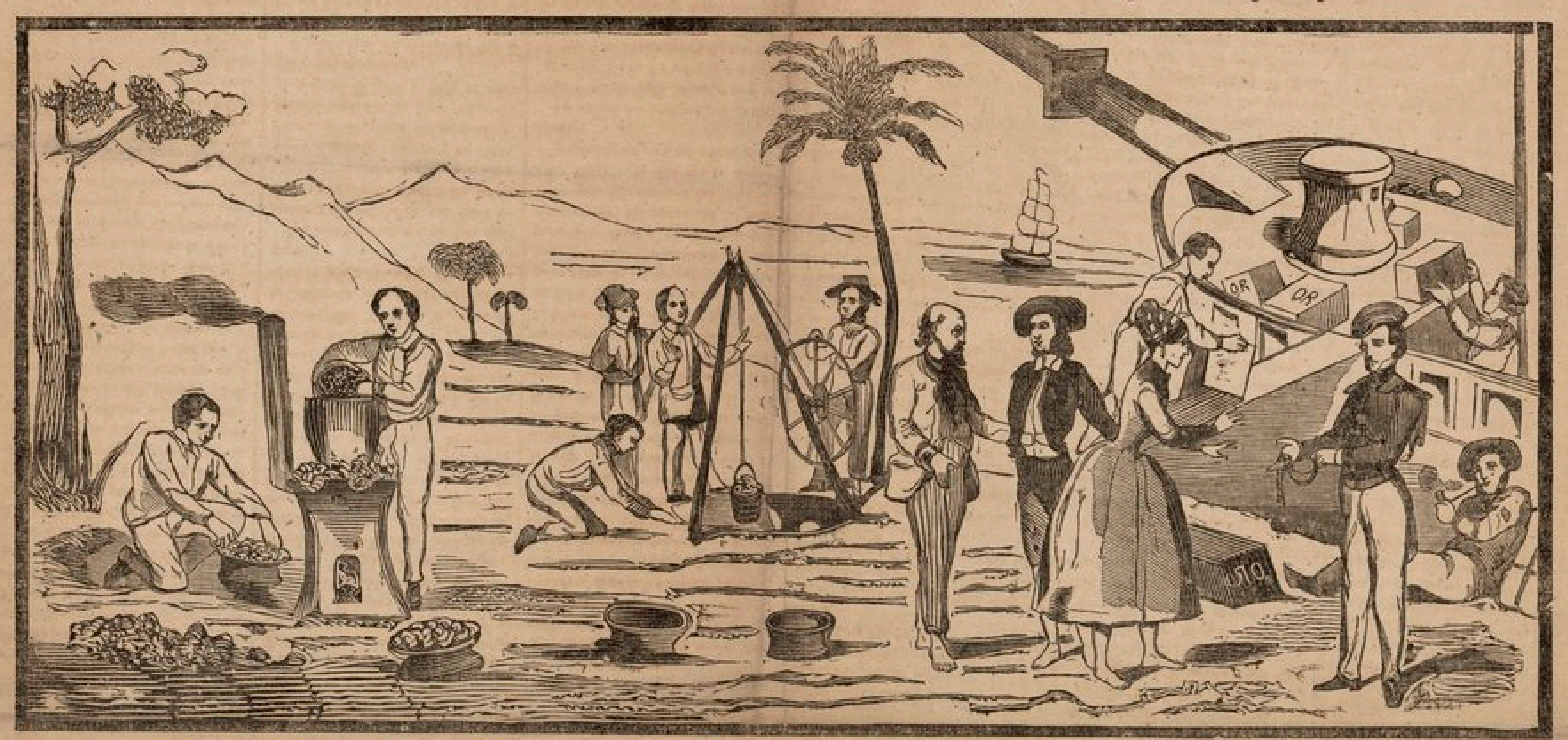
Un peloton conduit par le lieutenant Stockton s'est mis en marche avec des Indiens Lipans qui vont lui servir de guides. Des courriers ont été expédiés dans diverses directions, et il est présumable que ces misérables n'échapperont pas au châtiment qu'ils méritent.

Se trouve chez DURAND, 34, rue Rambuteau.

Paris. — Typ. [illegible] et Cie, rue Jacques de Brosse, 10, près la Caserne Napoléon.

LES MINES D'OR
DE LA CALIFORNIE.

Détails sur les richesses que renferme ce charmant pays, et sur la fertilité que renferme ce sol généreux. — Manière dont doivent être composées les Sociétés des émigrants Californiens. — Soldat déserteur faisant faction pendant soixante-sept jours pour conserver un rocher d'or qu'il avait découvert. — Différens prix que coûtent les provisions de bouche et les vêtemens. — Détails sur un massacre commis sur un vaisseau par trois Matelots pour s'emparer de la riche cargaison dont il était porteur. --- Orgie qu'ils firent après avoir accompli leur acte barbare; Matelot hollandais faisant justice de ces malheureux, en leur cassant la tête à coups de hache. --- Nombre des personnes qui doivent partir pour la Californie.



L'Almanach des maladies humaines vient de s'enrichir d'une fièvre, d'une rage épidémique qui exerce ses ravages en Amérique, en France, en Allemagne, en Angleterre, partout enfin où la presse a pu jeter ce mot magique : *Californie.*

Cet étrange mal vous saisit au lit, à la table, la nuit, le jour, au repos; moins souvent pourtant au travail. Chez les uns, il se déclare à l'état d'affection lente; et, alors, ceux-ci, hommes calmes et prudents, mettent ordre à leurs affaires avant de s'embarquer pour l'autre monde. Chez les autres, il éclate comme un coup de foudre; et, ceux-là n'ont que le temps de prendre leur chapeau sur la tête et de courir, pour se désaltérer au plus vite, jusqu'aux sources de *Sacramento*, ce fleuve d'or....... Car ce mal, qu'on appelle la *Fièvre d'or*, ou la *Fièvre Californienne*, ne peut être traité que par son semblable, c'est l'homéopathie découverte pour le soulagement et le salut des nombreux émigrans Californiens.

Mais ce n'est pas dans un jour qu'on arrive au *Sacramento*! Une maison flottante vous livre des mois entiers au caprice des mers, vous dépose, après une longue et pénible traversée sur des plages plus ou moins hospitalières; et, lorsque vous n'avez pas à vous y défendre des hommes, vous avez souvent à lutter contre de féroces animaux!... Mais ne nous hâtons pas de vous montrer le revers de la médaille, avant de vous en avoir découvert la face merveilleuse et brillante.

Le *Sacramento* n'est qu'une lave toujours coulante de ces montagnes d'or qui se suivent et s'enchaînent, comme les anneaux d'un riche collier, depuis ce fleuve jusqu'au *San-Jouguin* sur une étendue de trois à quatre cents *milles* du pays : région qu'on appelle le *Placer*. Le Placer est dans la *Californie*, à l'ouest de l'amérique septentrionale et du Mexique; ses côtes sont baignées dans toute leur longeur, par l'Océan pacifique. Ce pays est encore peu connu et ne renferme que très peu de villes importantes dont la plus grande est *San-Carlos*, résidence du gouverneur de la *Californie*; elle ne contient néanmoins que 2,506 habitans. *San-Francisco* est le port de ces côtes fondé par les Espagnols alors qu'ils occupaient le Mexique; et bien qu'ils aient tiré de ces pays une immense quantité d'or, ils ne paraissent pas avoir découvert ces mines aurifères dont la fécondité tient du fabuleux.

Monté-Cristo n'est que le gueux de la Californie, et la *Poule aux Œufs d'or*, le grain de sable de la Montagne.

Là, tout homme se croit fort malheureux s'il ne réalise pas dans un mois une centaine d'onces de bel et bon or à vingt-trois karats, sans autre peine que celle de laver le sable, d'explorer le creux des rochers, et dans les endroits les plus difficiles, de creuser la terre à deux et trois pieds de profondeur.

Il y en a qui ont réalisé de 800 à 1,501 dollars par jour. Le dollar vaut 5 francs 42 centimes. Aussi la ville de *San-Franciso* est-elle déserte : il n'y a plus de ministre, de constable, de maître d'école, de marchands, de maîtres d'hôtels. L'épidémie a même atteint le gouverneur qui a établi son quartier général sur la région du *Placer*. Le cri universel, le mot d'ordre est : *de l'or! de l'or!* Mais quand cette fièvre se tempère par la satiété, une autre se déclare et celle ci coûte cher. Le médecin vend son temps à la minute; et ses drogues plus qu'au poids de l'or. Alors comme le malheureux n'a souvent ni la facilité, ni le temps, ni la volonté de se faire soigner, il tombe, les instruments de travail en main; et les oiseaux de proi seuls, que tourmente eux la fièvre des cadavres, se chargent d'ensevelir, lambeau par lambeau, dans leur ventre sépulcral, la chair des avides chercheurs d'or, la faim les moissonne aussi : il existe une détresse, une souffrance sur ces plages, où l'or se remue à la pioche, qu'on les dirait les champs du *Tartare* où sévit la peine du Talion! et cependant, ce spectacle sinistre ne désenchante pas l'émigration Californienne : la distance grandit le mirage. A New-York, il y avait, lors des dernières nouvelles, soixante sept navires en partance pour le Pacifique, L'Allemagne dans un de ses ports, en frète quinze, et une société Française vient de se former au Hâvre, sous le titre de *Caravane Hâvraise*, pour aller fonder un établissement commercial et industriel à San-Francisco. Elle établira des relations avec Paris et le Hâvre, et servira d'intermédiaire aux nouveaux émigrans.

La société est composée d'un affineur d'or, de deux négocians, d'un ingénieur civil, d'un ouvrier mécanicien, d'un charpentier, d'un cuisinier, et deux hommes de confiance. Ils partent munis de machines, de tentes, de vivres surtout, car en Californie on paie le bœuf salé 100 dollars le baril, la farine 75, la même mesure, un homme l'a payé, dit-on, 600 dollars! Le moindre article à blanchir coûte 2 fr. 50 à 5 fr. Bien des gens préfèrent jeter leurs vêtemens que de les donner à la blanchisseuse; mais il faut croire qu'ils les ont usés très convenablement, car une chemise coûte 30 à 40 francs, et le reste de la toilette à l'avenant.

Un navire, frété par les marchands à la toilette, ferait de l'or sans en chercher, et une compagnie de marmitons devrait compléter le chargement; eux surtout mériteraient bien de l'humanité en empêchant de mourir de faim ces pauvres émigrans affamés ...

On dit qu'un soldat déserteur à découvert un rocher qui pèse 415 k. 400 grammes et demi, n'osant quitter son trésor, il monta la garde à côté, et au mois d'octobre dernier, il avait déjà passé 67 jours en sentinelle. Le *pauvre* malheureux offrait à tous les passans 27 mille dollars pour un plat de porc et de haricots! Mais chacun passe riant de la *mesquinerie* de son offre. Il est probable qu'il attend encore son porc et ses haricots. Voilà, certes, de quoi ébranler les moins résolus au départ.

La soif de l'or est devenue conformément au proverbe, la soif de tous les maux... Il faut le dire, à la honte du commerce américain, il cherche, par la fraude, à tirer le meilleur parti possible de ce fol engoument. Des centaines de barils de mica, minéral brillant, ont été expédiés pour San-Francisco, afin d'être mélangé à la poudre véritable, ce qui réalisera des bénéfices énormes pour les fraudeurs. Mais cette dévorante passion n'excite seulement pas l'injuste et hideuse fourberie, elle éveille encore les instincts criminels et sanguinaires.

Un navire, appelé *l'Amelia*, était parti de San Francisco avec un chargement de poudre d'or de la valeur de 1,625,000 fr, pour l'échanger contre des soieries de Chine. En traversant l'Océan Pacifique, trois matelots massacrérent pendant la nuit le contre-maître, le capitaine, et le propriétaire de la plus forte partie de la cargaison; enfermèrent à fond de cale la femme ce dernier et ceux qui l'accompagnaient; puis, il s'emparèrent de l'or et forcèrent les plus scrupuleux à recevoir part du butin.

Il y eut alors une orgie dans laquelle tout l'équipage s'enivra en buvant immodérément de l'eau-de-vie. Le charpentier du navire, natif de Hollande, qui avait en vain essayé de s'opposer à ces crimes, saisit ce moment : il fend à coups de hache la tête des trois assasins, et jeta leur corps dans l'Océan?

Il venait d'accomplir la justice de Dieu!!!

Des courtiers sont employés à recruter des émigrans. On évalue à quinze mille les personnes qui au 1er avril, se trouveront être parties des États-Unis par mer pour la Californie. D'autres s'y rendent par l'Orégon, le Mexique; d'autres y arrivent des îles Sandwich, du Pérou, du Chili. Dans l'ouest des États-Unis, ont fait également de grands préparatifs d'émigration pour les premiers jours du printemps, et les calculs les moins élevés portent à cinquante mille le nombre des individus qui, l'été prochain, seront réunis sur le *Placer*.

La multiplicité des armements a accasionné aux Etats-Unis une hausse dans le prix du fret et dans celui des approvisionnemens. Les navires eux-mêmes ont augmenté de valeur dans la proportion de 20 pour 100.

Le phénomène de civilisation, où si l'on veut, d'émigration qui se produit en ce moment en Californie, est le même que celui dont le Mexique et le Péron ont déjà offert des exemples, lors de la découverte des immenses trésors que ces deux pays renfermaint, mais il y aura cette différence que les richesses de la Californie seront principalement exploitées par les habitans des Etats-Unis, qui comme on le sait, ont un intérêt immense à se créer sur la côte occidentale de l'Amérique un comptoir pour leurs opérations avec la Chine.

La Californie doué d'un climat tempéré, son sol vierge encore, est propre à toute espèce de production. Les bois de construction de tout genre y abondent; des paturages excellens y nourrissent une grande quantité de bestiaux, et les céréales y rendent avec une abondance dont on peut se faire une idée par l'expérience d'un Français agriculteur établi dans le pays depuis dix ans.

Il avait semé 700 boisseaux de froment; sa récolte fut, la première année de 8,000; la seconde, sans avoir fait de nouvelles semailles, il en récolta encore 500, et il aurait encore joui d'un certain produit, la troisième année, sans la négligence apportée à l'entretien des clôtures qui avait permis au bétail de manger en herbe ce qui restait de blé.

Un sol aussi favorisé ne tardera pas longtemps à recevoir une population; il peut, dès aujourd'hui, grâce à sa richesse minérale, offrir un nouveau débouché à notre commerce. En effet, presque aussitôt après la découverte des terres aurifères, tous les hommes en état de travailler quittérent à l'envi les villes de San-Francisco et de Monterey pour se rendre sur les lieux du gisement, où le nombre des travailleurs, augmenté des déserteurs des navires du commerce et des bâtimens de guerre américains, s'éleva en peu de temps jusqu'à 4,000.

Mais, comme il est impossible de suivre les travaux pendant la saison des pluies qui dure trois ou quatre mois, tous ces hommes sont revenus à San-Francisco, possesseurs de quantités d'or plus ou moins fortes et acquises avec une facilité qui leur permettait de les répandre avec prodigalité, ainsi que cela a toujours eu lieu dans les pays de mines.

CHASSAIGNON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Rue Gît-le-Cœur, N° 7.

LES MINES D'OR

DE LA CALIFORNIE.

Détails sur les richesses que renferme ce charmant pays, et sur la fertilité que renferme ce sol généreux. — Manière dont doivent être composées les Sociétés des émigrants **Californiens**. — Soldat déserteur faisant faction pendant soixante-sept jours pour conserver un rocher d'or qu'il avait découvert. — **Différens prix que coûtent les provisions de bouche et les vêtemens.** — Détails sur un massacre commis sur un vaisseau par trois Matelots pour s'emparer de la riche cargaison dont il était porteur. --- Orgie qu'ils firent après avoir accompli leur acte barbare: Matelot hollandais faisant justice de ces malheureux, en leur cassant la tête à coups de hache. --- Nombre des personnes qui doivent partir pour la Californie.



L'Almanach des maladies humaines vient de s'enrichir d'une fièvre, d'une rage épidémique qui exerce ses ravages en Amérique, en France, en Allemagne, en Angleterre, partout enfin où la presse a pu jeter ce mot magique : *Californie*.

Cet étrange mal vous saisit au lit, à la table, la nuit, le jour, au repos; moins souvent pourtant au travail. Chez les uns, il se déclare à l'état d'affection lente; et, alors, ceux-ci, hommes calmes et prudents, mettent ordre à leurs affaires avant de s'embarquer pour l'autre monde. Chez les autres, il éclate comme un coup de foudre; et, ceux-là n'ont que le temps de prendre leur chapeau sur la tête et de courir, pour se désaltérer au plus vite, jusqu'aux sources du Sacramento, ce fleuve d'or......

Car ce mal, qu'on appelle la *Fièvre d'or*, ou la *Fièvre Californienne*, ne peut-être traité que par son semblable, c'est l'homœopathie découverte pour le soulagement et le salut des nombreux émigrans Californiens.

Mais ce n'est pas dans un jour qu'on arrive au *Sacramento*! Une maison flottante vous livre des mois entiers au caprice des mers, vous dépose, après une longue et pénible traversée sur des plages plus ou moins hospitalières; et, lorsque vous n'avez pas à vous y défendre des hommes, vous avez souvent à lutter contre de féroces animaux!... Mais ne nous hâtons pas de vous montrer le revers de la médaille, avant de vous en avoir découvert la face merveilleuse et brillante.

Le *Sacramento* n'est qu'une lave toujours coulante de ces montagnes d'or qui se suivent et s'enchaînent, comme les anneaux d'un riche collier, depuis ce fleuve jusqu'au *Sanjoaquin* sur une étendue de trois à quatre cents milles du pays : région qu'on appelle le *Placer*. Le Placer est dans la *Californie*, à l'ouest de l'Amérique septentrionale et du Mexique; ses côtes sont baignées dans toute leur longueur, par l'Océan pacifique. Ce pays est encore peu connu et ne renferme que très peu de villes importantes dont la plus grande est *San-Carlos*, résidence du gouverneur de la *Californie*; elle ne contient néanmoins que 2,506 habitans. *San-Francisco* est le port de ces côtes fondé par les Espagnols alors qu'ils occupaient le Mexique; et bien qu'ils aient tiré de ces pays une immense quantité d'or, ils ne paraissent pas avoir découvert ces mines aurifères dont la fécondité tient du fabuleux.

Monte-Cristo n'est que le gueux de la Californie, et la *Poule aux Œufs d'or*, le grain de sable de la Montagne.

Là, tout homme se croit fort malheureux s'il ne réalise pas dans un mois une centaine d'onces de bel et bon or à vingt-trois karats, sans autre peine que celle de laver le sable, d'explorer le creux des rochers, et dans les endroits les plus difficiles, de creuser la terre à deux et trois pieds de profondeur.

Il y en a qui ont réalisé de 800 à 1,500 dollars par jour. Le dollar vaut 5 francs 43 centimes. Aussi la ville de *San-Francisco* est-elle déserte : il n'y a plus de ministre, de constable, de maître d'école, de marchands, de maîtres d'hôtels. L'épidémie a même atteint le gouverneur qui a établi son quartier général sur la région du *Placer*. Le cri universel, le mot d'ordre est : *de l'or! de l'or!* Mais quand cette fièvre se tempère par la satiété, une autre se déclare et celle-ci tue... Le médecin vend son temps ... ; et ses drogues plus qu'au poids de l'or. Alors comme le malheureux n'a souvent ni la facilité, ni le temps, ni la volonté de se faire soigner, il tombe, les instruments de travail en main; et les oiseaux de proie seuls, que tourmente eux la fièvre des cadavres, se chargent d'ensevelir, lambeau par lambeau, dans leur ventre sépulcral, la chair des avides chercheurs d'or. La faim les moissonne aussi : il existe une détresse, une souffrance sur ces plages, où l'or se remue à la pioche, qu'on les dirait les champs du *Tartare* où sévit la peine de Tantale! et cependant, ce spectacle sinistre ne désenchante pas l'émigration Californienne : la distance grandit le mirage. A New-York, il y avait, lors des dernières nouvelles, soixante-sept navires en partance pour le Pacifique. L'Allemagne dans un de ses ports, en frète quinze, et une société Française vient de se former au Hâvre, sous le titre de *Caravane Havraise*, pour aller fonder un établissement commercial et industriel à San-Francisco. Elle établira des relations avec Paris et le Hâvre, et servira d'intermédiaire aux nouveaux émigrans.

La société est composée d'un affineur d'or, de deux négocians, d'un ingénieur civil, d'un ouvrier mécanicien, d'un charpentier, d'un cuisinier, et deux hommes de confiance. Ils partent munis de machines, de tentes, de vivres surtout, car en Californie on paie le bœuf salé 100 dollars le baril, la farine 75, la même mesure, un homme l'a payé, dit-on, 600 dollars! Le moindre article à blanchir coûte 2 fr. 50 à 5 fr. Bien des gens préfèrent jeter leurs vêtemens que de les donner à la blanchisseuse; mais il faut croire qu'ils les ont usés très convenablement, car une chemise coûte 30 à 40 francs, et le reste de la toilette à l'avenant.

Un navire, frété par les marchands à la toilette, ferait de l'or sans en chercher, et une compagnie de matelots devrait compléter le chargement; eux surtout mériteraient bien de l'humanité en empêchant de mourir de faim ces pauvres émigrans affamés...

On dit qu'un soldat déserteur a découvert un rocher qui pèse 4 à 5 k. 800 grammes et demi, n'osant quitter son trésor, il monta la garde à côté, et au mois d'octobre dernier, il avait déjà passé 67 jours en sentinelle. Le pauvre malheureux offrait à tous les passans 25 mille dollars pour un plat de porc et de haricots! Mais chacun passe riant de la mésaventure de son offre. Il est probable qu'il attend encore son porc et ses haricots. Voilà, certes, de quoi ébranler les moins résolus au départ.

La soif de l'or est devenue conformément au proverbe, la soif de tous les maux... Il faut le dire, à la honte du commerce américain, il cherche, par la fraude, à tirer le meilleur parti possible de ce fol engoument. Des centaines de barils de mica, minéral brillant, ont été expédiés pour San-Francisco, afin d'être mélangé à la poudre véritable, ce qui réalisera des bénéfices énormes pour les fraudeurs. Mais cette dévorante passion n'excite seulement pas l'injuste et hideuse fourberie, elle éveille encore les instincts criminels et sanguinaires.

Un navire, appelé *l'Amelia*, était parti de San Francisco avec un chargement de poudre d'or de la valeur de 1,635,000 fr. pour l'échanger contre des soieries de Chine. En traversant l'Océan Pacifique, trois matelots massacrèrent pendant la nuit le contre-maître, le capitaine, et le propriétaire de la plus forte partie de la cargaison; enfermèrent à fond de cale [illegible] ce dernier et ceux qui l'accompagnaient; puis, ils s'emparèrent de l'or et forcèrent les plus scrupuleux à recevoir part du butin.

Il y eut alors une orgie dans laquelle tout l'équipage s'enivra en buvant immodérément de l'eau-de-vie. Le charpentier du navire, natif de Hollande, qui avait en vain essayé de s'opposer à ces crimes, saisit ce moment : il fend à coups de hache la tête des trois assassins, et jeta leur corps dans l'Océan!

Il venait d'accomplir la justice de Dieu!!!

Des courtiers sont employés à recruter des émigrans. On évalue à quinze mille les personnes qui au 1er avril, se trouveront déjà parties des Etats-Unis par mer pour la Californie. D'autres s'y rendent par l'Orégon, le Mexique; d'autres y arrivent des îles Sandwich, du Pérou, du Chili. Dans l'ouest des Etats-Unis, ont fait également de grands préparatifs d'émigration pour les premiers jours du printemps, et les calculs les moins élevés portent à cinquante mille le nombre des individus qui, l'été prochain, seront réunis sur le *Placer*.

La multiplicité des armements a occasionné aux Etats-Unis une hausse dans le prix du fret et dans celui des approvisionnemens. Les navires eux-mêmes ont augmenté de valeur dans la proportion de 20 pour 100.

Le phénomène de civilisation, ou si l'on veut, d'émigration qui se produit en ce moment en Californie, est le même que celui dont le Mexique et le Pérou ont déjà offert des exemples, lors de la découverte des immenses trésors que ces deux pays renfermaient; mais il y aura cette différence que les richesses de la Californie seront principalement exploitées par les habitans des Etats-Unis, qui comme on le sait, ont un intérêt immense à se créer sur la côte occidentale de l'Amérique un comptoir pour leurs opérations avec la Chine.

La Californie douée d'un climat tempéré, son sol vierge encore, est propre à toute espèce de production. Les bois de construction de tout genre y abondent; des pâturages excellens y nourrissent une grande quantité de bestiaux, et les céréales y rendent avec une abondance dont on peut se faire une idée par l'expérience d'un Français agriculteur établi dans le pays depuis dix ans.

Il avait semé 700 boisseaux de froment; sa récolte fut, la première année de 8,000; la seconde, sans avoir fait de nouvelles semailles, il en récolta encore 800, et il aurait encore joui d'un certain produit, la troisième année, sans la négligence apportée à l'entretien des clôtures qui avait permis au bétail de manger en herbe ce qui restait de blé.

Un sol aussi favorisé ne tardera pas longtemps à recevoir une population; il peut, dès aujourd'hui, grâce à sa richesse minérale, offrir un nouveau débouché à notre commerce. En effet, presque aussitôt après la découverte des terres aurifères, tous les hommes en état de travailler quittèrent à l'envi les villes de San-Francisco et de Monterey pour se rendre sur les lieux du gisement, où le nombre des travailleurs, augmenté des déserteurs des navires du commerce et des bâtimens de guerre américains, s'éleva en peu de temps jusqu'à 4,000.

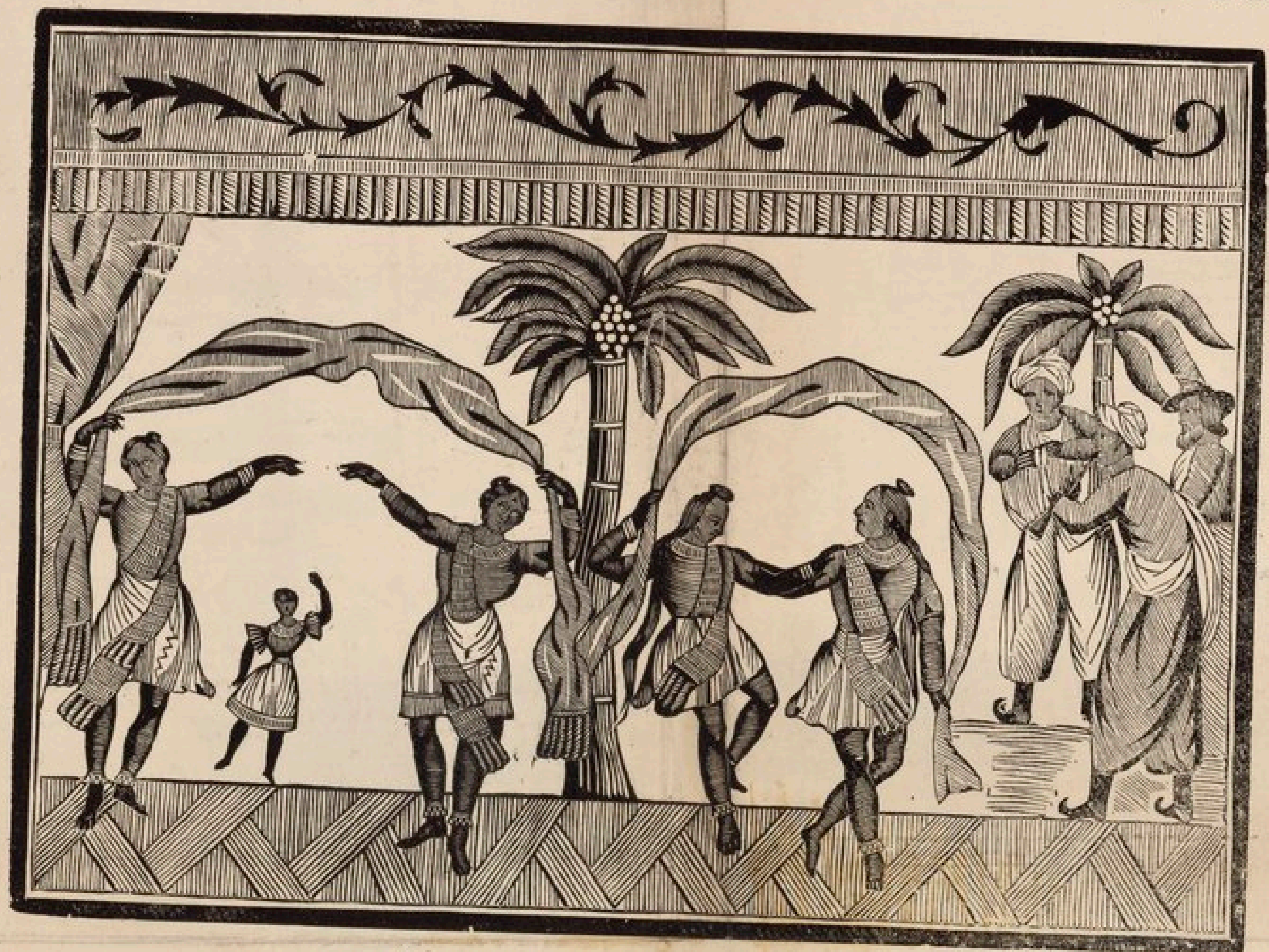
Mais, comme il est impossible de suivre les travaux pendant la saison des pluies qui dure trois ou quatre mois, tous ces hommes sont revenus à San-Francisco, possesseurs de quantités d'or plus ou moins fortes et acquises avec une facilité qui leur permettait de les répandre avec prodigalité, ainsi que cela a toujours eu lieu dans les pays de mines.

CHASSAIGNON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Rue Gît-le-Cœur, N° 7.

27 août 1838

DETAILS CURIEUX

Sur l'Arrivée à Paris des Bayadères, amenées en France par un Négociant de Pondichery. — Notice sur chacune de ces Femmes extraordinaires; leurs Mœurs et Coutumes, et leur Réception à la Cour; les Danses et Exercices qu'elles ont exécutées en présence de LL. MM. et des Prince leurs; Début aux Variétés.



Les Bayadères viennent de Tirouvendi, petite ville à six lieues de Pondichéry et gouvernée par un résident anglais, qu'elles n'aiment guère. Elles sont au nombre de cinq, de la caste de Modeli, toutes prêtresses et mariées à Peroumala, leur dieu, depuis l'aînée qui a trente ans, jusqu'à la plus jeune qui n'en a que six. Dès qu'elles sont nées, si on les destine au service religieux, on les marie, c'est-à-dire qu'on les consacre à leur dieu dont elles desservent la pagode. Quand au mariage civil, la loi le leur défend. Elles choisissent un Brahme, et vivent avec lui jusqu'à ce que la satiété les sépare; car aucun lien légal ne les retient ni l'un ni l'autre. C'est un concubinage tout sensuel que leur dieu tolère; car il garantit la fidélité toute spirituelle qu'elle doivent à leur céleste époux.

Tillé, surintendante de la troupe, grande-prêtresse et duègne émérite, n'a pas plus d'une trentaine d'années, suivant le prospectus de l'établissement. *Tillé* ne rit guère. Elle se défie des hommes, craint leurs regards, redoute l'entraînement de nos mauvaises mœurs et la contagion de nos exemples. Elle est riche; elle a 200 vaches et 500 moutons. Elle aurait pu vivre dans son pays, sans crainte du mal de mer et des journalistes; mais elle a voulu suivre sa fille, qu'une vocation décidée poussait en Europe.

Tillé a donc une fille, *Soundiroun*, âgée de quatorze ans. Elle amène aussi sa nièce, *Ranghoun*, du même âge; de plus, une jeune femme de seize ans, *Amany*, gracieuse créature, au profil noble et mélancolique, au regard langoureux et ardent; et enfin une petite fille charmante qui n'a que six ans.

Les trois hommes qui les accompagnent sont tout simplement des musiciens de la pagode. Ils appartiennent à une caste très-inférieure à celle des femmes, la caste de Velaja, et sont tous mariés très-légitimement dans leur pays; singulière coutume qui met l'infériorité civile du côté de la légitimité conjugale, qui fait de la musique un état mercenaire et de la danse un art sacré. Autre bizarrerie! les Bayadères permettent qu'on touche à leurs jambes, ces gracieux instrumens de leur profession; et les musiciens s'indignent si on porte la main sur les grossiers outils de leur métier. Par exemple, il y a, dans cet orchestre ambulant, une cornemuse qui ne ressemble à rien de connu, ridicule ébauche d'une main ignorante. Eh bien! cette cornemuse est sacrée. Ne serait-ce pas par hasard celle du dieu Wishnou? N'y touchez pas, profane! car le joueur de flûte *Savaranim* va se fâcher.

Saravanim est un jeune homme, ainsi que *Devenaygoun*, dont la charge consiste à frapper de ses doigts effilés et pointus sur un tambourin aussi grossier, mais moins sacré que la cornemuse. *Devenaygoun* est un homme de haute stature, d'une belle taille et d'une figure agréable. Le chef de la musique, le vieux *Ramalingam*, est chargé d'accompagner sur des castagnettes les danses des Bayadères, de rire, de pleurer, de regarder le ciel à point nommé.

Depuis qu'elles sont à Paris, les Bayadères n'ont d'ailleurs rien changé aux habitudes de leur vie indienne. Elles se nourrissent de riz et de légumes cuits à l'eau et préparés par elles-mêmes. Tous les matins elles se lèvent avec le soleil, et descendent dans une cour où elles font leurs ablutions autour d'un puits; ensuite elles rentrent au logis pour n'en plus sortir. La journée se passe à chanter, à dormir, à deviser du passé et de l'avenir; car pour elles, pauvres exilées! le présent est morne, triste et décoloré. Elles ne savent rien faire, ne travaillent jamais, ne font œuvre de leurs doigts; mais elles sont fort douces, et leur oisiveté n'engendre jamais ni vivacité ni querelles. Leurs entrétiens sont paisibles comme leurs mœurs; c'est une espèce de chuchotement timide et monotone, dont leur physionomie fait presque tous les frais, car leurs lèvres remuent à peine. Une journée ainsi passée est bien longue; cependant elles assurent qu'elles ne connaissent pas l'ennui, et jusqu'à présent il est certain que leur santé n'a pas souffert du mal du pays.

Les hommes leur tiennent compagnie, mais à distance respectueuse. La loi leur défend d'approcher de ces prêtresses et de les toucher; elles sont sacrées pour eux et pour nous. Le soir, la troupe se couche à 8 heures, sur des nattes, enveloppée dans des manteaux, les hommes en haut, les femmes en bas, et quelques instans après, to dort; car il n'y a dans ces simples cœurs ni amour, ambition, ni ressentiment, ni jalousie, rien de ce q cause des insomnies. Il n'y a guère que la femme de tren ans qui veille, c'est-à-dire qu'elle s'endort toujours dernière.

Les Bayadères sont couvertes avec un soin qui trahi la susceptibilité de leur pudeur, et les ombrages de leu époux absent. On devine les trésors de leur taille; on ne les voit pas. Leurs épaules et leurs seins se cachent sous un épais rempart de soie brodée d'or, et une longue écharpe de mousseline éblouissante les enveloppe, les étreint, les emprisonne de la tête aux pieds dans un mystère plein de charme et d'élégance. Un pantalon de soie couvre leurs jambes jusqu'à la cheville. Mais toutes ces précautions sont impuissantes à dérober complètement le secret de leur beauté. Elle se trahissent en marchant. Rien n'égale la légèreté, la *morbidezza*, la langueur, la distinction de toute leur allure; leurs pieds sont petits, mignons, tout nus, ornés de bagues à plusieurs doigts. Leur repos est plein de grâce. Des yeux noirs d'une mobilité et d'une profondeur admirables illuminent ces figures basanées, ou la vivacité de la jeunesse s'allie, par un heureux mélange, à la résignation paisible et fataliste et à l'ineffable douceur des physionomies orientales; elles ont été conduites aux Tuileries

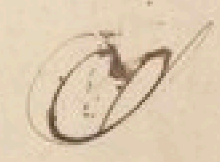
En paraissant devant LL. MM., toute la troupe a fait le salut que les Indiens accordent aux personnes de sang royal. Ce salut consiste à baisser la tête jusqu'à ses pieds sans plier les genoux, et à rapprocher les deux mains sur le front en se relevant, le tout accompagné d'un sourire et d'un clignotement des paupières des plus divertissans. Il n'est pas possible de rien imaginer qui caractérise mieux les idées des Orientaux sur la primitive différence des races.

Ces femmes extraordinaires ont choisi le théâtre des Variétés pour se montrer au public. Elles sont appelées à Londres; elles ne resteront que dix jours à Paris.

(Extrait du Journal des Débats.)

Gravure autorisée par le Ministre, le Dépôt ayant été fait.

PARIS. — Imprimerie CHASSAIGNON, r. Gît-le-Cœur, 7.



PRÉCIS HISTORIQUE des Souffrances inouies d'un jeune Officier français, prisonnier d'Abd-el-Kader, que les Arabes lui firent endurer avant de le laisser parvenir près du Sultan. Entretien qu'il eut avec lui. Paroles remarquables qu'il adresssa au jeune Français, et réponse énergique de ce dernier. Description de la riche Tente d'Abd-el-Kader.



1842

On se rappelle l'événement affreux qui arriva le 12 août de l'an dernier, sur la plage d'Arzew entre Alger et Oran. Le brick *le Loiret* était en station dans le port d'Arzew; quarante hommes de l'équipage descendirent à terre pour reconnaître une source située à deux lieues des avant-postes. M. R..... de C....., capitaine du brick; M. de F....., enseigne de vaisseau; M. Clinchard, médecin, et deux matelots, s'écartèrent un instant de la troupe. M. de F..... avait pris les devants; il marchait précipitamment dans les hautes herbes à la poursuite d'une perdrix qu'il couchait en joue, lorsque tout à coup une troupe d'Arabes s'élança d'un ravin, fondit sur lui à bride abattue, et lui cria de se rendre. Pour toute réponse, M. de F..... ajusta un de ces brigands, et lui cassa l'épaule d'un coup de fusil. Il fut cerné aussitôt; on lui passa une corde autour du cou, et un Arabe, qui tenait le bout de cette corde attaché à l'arçon de la selle, courut vers les montagnes au grand galop. Pendant ce temps, les compagnons de M. de F....., surpris par des Arabes, luttaient contre eux avec des chances diverses. M. de C.... , blessé d'une balle dans les côtes, un bras meurtri, la tête entachée d'un coup de yatagan, fut secouru par les matelots de l'équipage, et parvint à s'échapper, après avoir tué deux ennemis qui s'acharnaient à sa poursuite. Le docteur C......., homme petit et leste, tua un Arabe, esquiva le licou qui était tendu de toutes parts, et se glissa dans les ravins. Les deux matelots furent tués.

Cependant l'Arabe qui entraînait M. de F..... à travers les rocs et les broussailles, avec toute la rapidité d'un cheval du désert, s'arrêta dès qu'il se vit à une certaine distance des postes français. Toute la troupe mit pied à terre en même temps que lui, et se précipita avec des cris féroces autour du malheureux prisonnier, dont les membres, déchirés en lambeaux, ruisselaient de sang et de sueur : on le débarrassa de la corde qui l'étranglait, on lui lia les mains derrière le dos, on le mit debout et on l'attacha fortement au tronc d'un palmier, pour lui trancher la tête. C'en était fait de lui, si les Arabes ne se fussent disputé le droit de lui donner la mort. Mais comme ils se pressaient autour de lui avec fureur, brandissant leurs sabres et vomissant les uns contre les autres les imprécations horribles, un cavalier arriva et fit cesser le tumulte : c'était un espion d'Abd-el-Kader. Il reconnut de F....., qu'il avait vu souvent à Arzew, et pensant qu'Abd-el-Kader paierait généreusement le corps d'un officier français, il persuada aux Arabes de détacher leur captif et de l'emmener vivant.

Alors commença pour M. de F... une série d'infortunes dont le récit fait frémir d'horreur. Nu, couvert de sang et de poussière, dévoré d'une soif ardente, tremblant de tous ses membres, il fut placé au milieu de la troupe, attaché par des cordes dont plusieurs cavaliers tenaient les bouts, et on le fit marcher à coups de bâton. Vingt fois le malheureux se jeta à terre et implora la mort; mais les bourreaux refusèrent de le tuer. Quand ils passaient près d'une tribu, ils criaient : « Venez voir le chien de chrétien ! » et toute la tribu accourait avec des hurlemens de joie. Les hommes, les enfans, les femmes, les vieillards s'approchaient du captif et lui crachaient à la figure; on tirait des coups de fusil à ses oreilles; on le couvrait de boue.

Enfin, le troisième jour, on atteignit le camp, situé dans un bois de figuiers, sur la route même de Moustaganem à Mascara : on distinguait encore parfaitement les ornières que les canons des Français avaient creusées lors de leur dernier passage.

La tente d'Abd-el-Kader est la plus magnifique du camp; elle a trente pieds de long et onze pieds de haut. Elle est garnie intérieurement de draps de diverses couleurs, sur lesquels, au milieu d'arabesques et de croissans jaunes, rouges, bleus, verts, se détachent des larmes semblables, par leur forme, à celles qui décorent chez nous les draps mortuaires. Un rideau en laine (haïck) la sépare en deux parties inégales. Dans la partie du fond, qui est la plus petite, se trouve un matelas destiné à la sieste et au sommeil du sultan. Une petite porte qui s'ouvre sur le derrière sert de passage pour le service de la tente, et aux esclaves spécialement attachés à la personne d'Abd-el-Kader. Ben About et Ben Faka ont la charge de veiller sur lui lorsqu'il sort par cette porte, et de lui présenter l'eau pour ses ablutions. Toute la journée, les deux rideaux, qui ferment la nuit le devant de la tente, restent attachés à deux longues perches; l'intérieur en est ainsi ouvert à tous les yeux et accessible au premier venu.

Dans un des coins, par terre, sont roulés quatre drapeaux que quatre cavaliers portent constamment devant Abd-el-Kader lorsqu'il est en marche. Ils sont en soie. Le premier, le drapeau de la cavalerie, est rouge; le second, le drapeau de l'infanterie, a une bande jaune entre deux bandes bleues horizontales; le troisième, deux bandes horizontales, l'une verte, l'autre blanche, le quatrième est moitié jaune, moitié rouge. Le vendredi, jour de repos pour les Arabes, on les expose devant la tente du sultan.

Trente esclaves nègres, qui forment la garde particulière d'Abd-el-Kader, entourent sa tente. Ils ne sont jamais relevés, et n'ont pas d'autre lit que la terre. Un grand nombre de Chaous veillent constamment aux abords, attendant les ordres du maître.

Dans l'intérieur se trouve un tabouret recouvert de soie rouge, dont Abd-el-Kader se sert pour monter à cheval. On voit encore un petit matelas, couvert d'un tapis, sur lequel sont deux carreaux en soie rouge. A chaque extrémité du matelas est placée une caisse; deux autres caisses forment dossier : un tapis recouvre le tout. Tout cela c'est le sopha d'Abd-el-Kader. Les caisses renferment son argent et ses habits. Un tapis, sur lequel s'assoient les étrangers, est étendu par terre. .

Abd-el-Kader a de petites mains charmantes et de fort jolis pieds, dont il pousse l'entretien jusqu'à la coquetterie; il est toujours occupé à les laver, tout en causant, accroupi sur ses carreaux; il tient les doigts de ses pieds entre les doigts de ses mains, ou, lorsque cette posture le fatigue, il se met à rogner, à décrasser ses ongles avec un canif-ciseau dont le manche en nacre est finement travaillé, et qu'il a constamment dans les mains. Il affecte une extrême simplicité dans ses vêtemens; jamais d'or, jamais de broderies sur ses bernous; il porte une chemise de toile très-fine, dont les coutures sont couvertes de lisérés en soie, à l'extrémité desquels pend un petit gland de soie. Après sa chemise vient un haïck; il jette sur le haïck deux bernous en laine blanche, et sur les deux bernous blancs un bernou de couleur noire. Quelques glands en soie sont les seuls ornemens qui relèvent la simplicité de son costume. Il ne porte jamais d'armes à sa ceinture; ses pieds sont nus dans des babouches; il a la tête rasée, et sa coiffure se compose de trois ou quatre calottes grecques l'une dans l'autre, sur lesquels il rabat le capuchon de son bernou.

Lorsque je fus introduit pour la seconde fois dans la tente du sultan, il était assis sur des coussins. Ses écrivains et quelques marabouts accroupis en cercle étaient à ses côtés; sa figure, riante et gracieuse, contrastait d'une façon charmante avec leurs faces sauvages et impassibles. Le premier écrivain attira tout d'abord mon attention. Il porte une physionomie de tartufe; c'est un coquin. Il a toujours engagé Abd-el-Kader à demander beaucoup d'argent pour ma rançon.

Le sultan m'ordonna, avec un sourire plein de bonté, de m'asseoir, et me dit en Arabe. — « Où as-tu été pris? » — A Arzew. — Ton nom? — F..... — Ah ! oui, Français? — Oui, je suis Français; mais ce n'est pas ce que » je veux dire : je m'appelle F..... — Oui, Français? — » Non, France; comme, par exemple, si tu t'appelais » Mascara, Alger, Oran, Mohammed-Ali-Abd-el-Kader. » — F..... — Oui. — Ton grade? — Lieutenant de frégate. — Capitaine? — Non, lieutenant de frégate. — » Ils m'ont dit que tu étais capitaine; explique-moi ce » que tu étais sur ton navire? — A bord du navire, il y » a un capitaine, après un lieutenant en second, puis les » lieutenans de frégate, dont je fais partie; ensuite viennent les maîtres, les quartier-maîtres, les matelots, » les novices et les mousses. Ces derniers sont des enfans.

» — Je comprends, lieutenant. Tu es le troisième sur » le navire? — Oui. — Ne crains rien; tant que tu seras » près de moi, tu ne seras exposé à aucun mauvais traitement. »

Il m'entretint long-temps des généraux qui avaient commandé en Afrique, et il s'informait avec beaucoup d'intérêt et de curiosité de ce qu'ils étaient devenus. Au nom du général Trézel, il entra dans une violente colère, et s'écria :

« — Voilà l'auteur de tous nos maux ! Voilà celui qui, » en rompant la paix, a causé tant de désastres ! »

Je compris qu'il voulait faire allusion au combat de la Tafna, où le général Bugeaud a réparé l'échec de la Macta, qui nous avait enlevé 500 hommes.

« Combien, lui dis-je, as-tu perdu de cavaliers à la » Tafna? — Combien? répondit-il avec rage, combien? » Qu'est-ce que cela te fait? L'arabe n'a pas été tué com» me le Français à la Macta. Vous n'avez pas réparé la » grande victoire que j'ai remportée sur vous. A la Tafna » 500 hommes des nôtres ne sont pas revenus. »

Je me gardai bien d'ajouter aucune observation; il y eut un moment de silence, après lequel il sourit et me dit : « As-tu encore besoin de quelque chose aujour» d'hui? — Je suis tout nu : fais-moi habiller. »

Abd-el-Kader donna aussitôt des ordres pour qu'on m'habillât. Sur un signe, je me retirai, et on me conduisit dans le magasin aux vivres.

(Extrait du Moniteur Parisien.)

Gravure autorisée par le Ministre, le Dépôt ayant été fait.

Paris. Imprimer. Chassaignon, r. Gît-le-Cœur, 7.

PRÉCIS HISTORIQUE des Souffrances inouies d'un jeune Officier français, prisonnier d'Abd-el-Kader, que les Arabes lui firent endurer avant de le laisser parvenir près du Sultan. Entretien qu'il eut avec lui. Paroles remarquables qu'il adressa au jeune Français, et réponse énergique de ce dernier. Description de la riche Tente d'Abd-el-Kader.



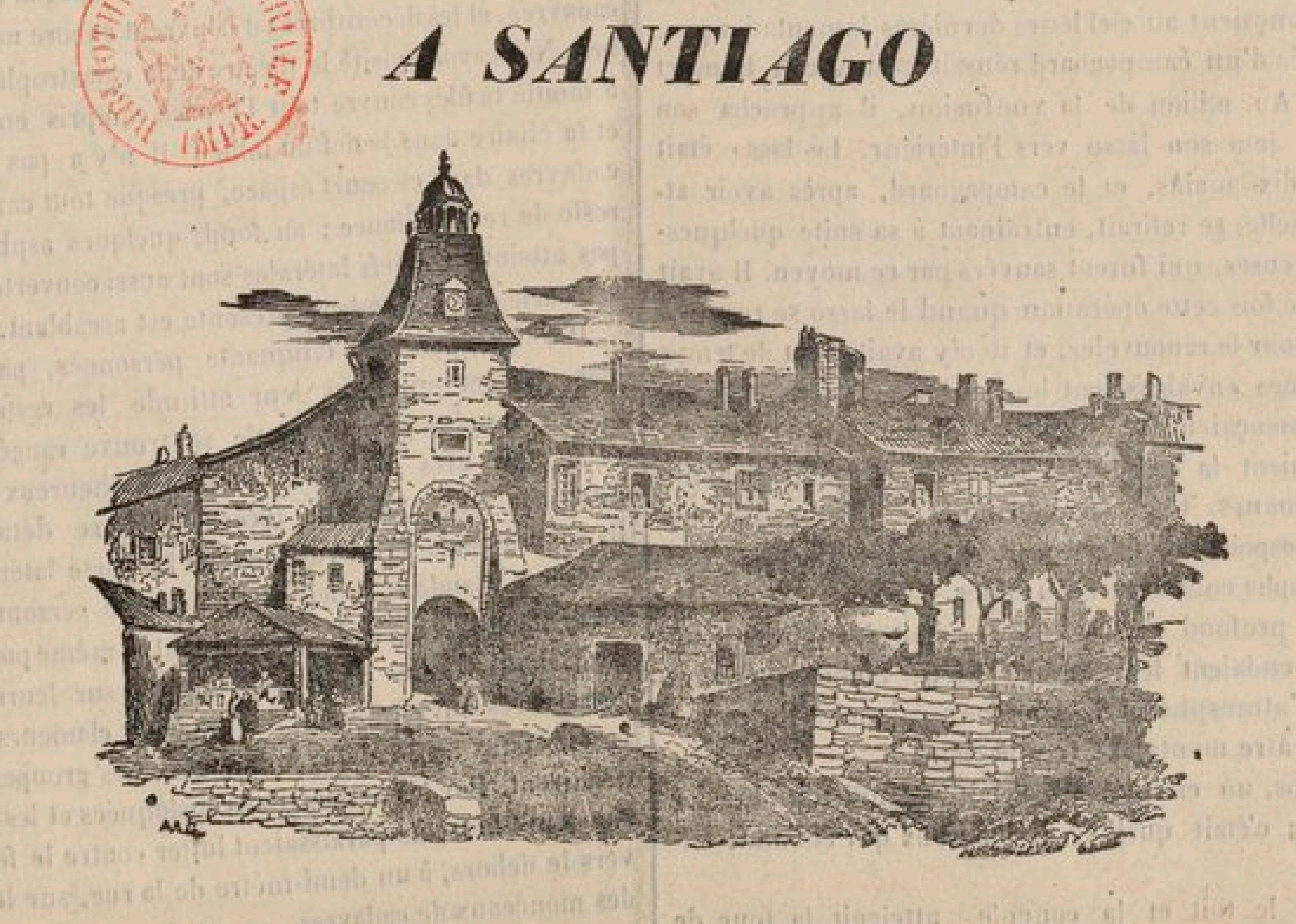
1842



INCENDIE

DE L'ÉGLISE DE LA COMPAGNIE

A SANTIAGO



Dix-neuf-cents Victimes !!

Le journal la *Patria*, de Valparaiso, publie les détails suivants sur l'épouvantable catastrophe qui vient d'arriver à Santiago :

L'incendie a commencé à sept heures du soir ; plus de trois mille âmes occupaient l'enceinte de l'église, dans laquelle on célébrait le dernier jour de la fête de Marie. — On venait de commencer la prière. Le temple était illuminé par plus de 20,000 lumières, orné de fleurs artificielles et d'étoffes faciles à s'enflammer. Toute cette disposition se prêtait admirablement à un épouvantable incendie.

Un sacristain s'occupait d'allumer les dernières lampes de gaz liquide du maître-autel. Aux pieds d'une image de la Vierge, il y avait une demi-lune de feu, composé d'une infinité de lumières. Cet homme approcha une mèche allumée d'une des lampes, qui se renversa ; le gaz s'en échappa et produisit une flamme qui sauta à un demi-mètre de hauteur. Le feu prit aussitôt aux broderies de l'autel, suivit vers la partie boisée et arriva ainsi jusqu'à la toiture. Tout cela en un instant. L'explication en est facile : il y avait au maître-autel plus de 2,000 lumières jusqu'aux poutres qui soutenaient la boiserie de l'édifice.

Le feu arriva en un instant à la coupole.

La confusion fut horrible à cet instant ; toute la foule se jetait sur les portes principales. — Celle qui ouvre sur la rue de la Bandera était ouverte à moitié ; il arriva qu'au milieu de l'épouvante les femmes se confondaient ; les unes tombaient, les autres s'évanouissaient sur le seuil même. Sur les premières tombées, celles qui venaient à la suite, pressées par la multitude, tombaient également. — En une minute, les portes latérales furent complétement obstruées ; il s'y était formé une masse de corps humains. Tous criaient. On entendait à une très grande distance les plus désespérantes lamentations.

Les flammes envahissaient les autels appuyés sur les murailles latérales, et les toits commençaient déjà à tomber en charbons ardents, qui communiquaient les flammes aux vêtements et aux corps.

Nous avons vu l'incendie, placés près d'une des portes de l'église. Oh ! spectacle horrible ! sur le seuil même il était impossible de se sauver. Cent bras herculéens se présentaient pour une de ces malheureuses qui se débattaient, qui criaient, et qu'il a été impossible de sauver. On sortait leurs corps par lambeaux sans pouvoir les retirer de cet amas confus.

Durant ce temps, le feu dominait la coupole qui déjà disparaissait de l'espace et tombait avec fracas, produisant une horrible détonation. Les flammes dominaient toute la toiture, et les planches incendiées tombaient, en se détachant, sur ces malheureuses femmes. En un instant le désordre fut à son comble. Le toit jetait une pluie de feu sur les pavés couverts de monde, les autels s'écroulaient, on entendait les cris désespérants des victimes ; une horrible confusion régnait au dehors, à l'entrée de l'église ! Une demi-heure d'efforts surhumains suffisait à peine pour sauver une seule de ces malheureuses. Le feu augmentait pendant ce temps et déjà les brûlait.

.... Les flammes s'élevaient à deux mètres des pavés ; ce n'étaient point les décombres qui les produisaient, mais la multitude qui s'enflammait. Pour un instant, nous crûmes apercevoir l'enfer avec toutes ses horreurs. C'étaient des individus qui criaient, se secouaient, s'arrachaient les cheveux au milieu des flammes, se déchiraient le visage et tombaient à la renverse. Des femmes qui ne pouvaient pas se mouvoir, dans ces terribles instants apparaissaient, comme par une vision d'optique, d'abord blanches et belles, et puis blêmes, un instant après la chevelure en feu, et puis carbonisées comme des statues. Il y eut un instant durant lequel l'espace compris entre la porte principale et le presbytère s'était converti en une immense fournaise. Spectacle épouvantable ! On voyait des groupes

sans mouvements que l'on pouvait à peine reconnaître pour des êtres humains ; on voyait des luttes épouvantables entre la vie et la mort, luttes d'hommes, de femmes, d'enfants, éclairés par la sinistre splendeur des flammes qui les consumaient.

Les arbres de la petite place voisine furent arrachés ; on les tendait aux victimes, afin qu'elles pussent s'y attraper et par ce moyen les entraîner au dehors. Mille bras tendus s'efforçaient de s'y attacher ; mais c'était en vain : les branches s'était converties en tisons ardents.

Toute espérance était perdue ! Les flammes dominaient les portes, et 2,000 individus lançaient au ciel leurs dernières lamentations.

A cet instant, l'idée d'un campagnard réussit à sauver de la mort quelques victimes. Au milieu de la confusion, il approcha son cheval des portes et jeta son lasso vers l'intérieur. Le lasso était aussitôt retenu par dix mains, et le campagnard, après avoir attaché le lasso à sa selle, se retirait, entraînant à sa suite quelques-unes de ces malheureuses, qui furent sauvées par ce moyen. Il avait répété trois ou quatre fois cette opération quand le lasso se rompit. Il n'y eut personne pour le renouveler, et il n'y avait point de temps pour cela. Les flammes envahissaient les portes, et ceux qui s'y étaient réfugiés commençaient leur agonie.

Les cloches sonnaient la mort !.... Elles annonçaient l'agonie de centaines de personnes. Leur écho plaintif, confondu avec les derniers cris du désespoir, causaient une horreur invincible. Les témoins de la catastrophe couraient épouvantés.

Le silence le plus profond régna alors : c'était le moment où 2,000 malheureux rendaient leur âme à Dieu, tandis que leurs corps remplissaient l'atmosphère d'odeur nauséabondes ; des colonnes de fumée noirâtre montaient vers le ciel.

De temps en temps, un cri plaintif sortait du milieu du brasier pour mourir ensuite ; c'était quelque malheureux qui endurait encore le sacrifice.

Le feu, consumant le toit et la coupole, atteignit la tour de droite. Il s'était passé un quart d'heure, et la tour n'existait plus. Le feu envahit le clocher, qui ne tarda pas à s'écrouler avec fracas.

Quel triste spectacle présentait la population ! Les maisons voisines étaient remplies de cadavres et de moribonds. Quatorze tombereaux remplies furent conduits à l'hôpital et au quartier de la police. Le ministre de l'intérieur et l'intendant de la province dictaient les mesures les plus pressées.

Nous avons aussi vu le président de la république et les ministres. Le désespoir était peint sur tous les visages. Des familles entières couraient les rues, encore éclairées par les flammes, cherchant leurs parents perdus ! Malheureux ! vous ne les trouverez plus, sinon sous les décombres, mêlés à des centaines de cadavres informes !

Le doute, l'horrible doute est d'habitude plus effrayant que la réalité même.

Les ravages sont immenses. Qui ne pleure pas une fille, une mère, un frère ? La ville atterrée a passé la nuit en veille.

—

Nous avons vu des familles entières consumées par le feu : une multitude de jeunes filles qui paraissent respirer encore, des enfants innocents asphyxiés ! Nous avons vu hier soir la population entière conduisant des cadavres à moitié brûlés ; au dedans de l'église, éclairée encore par les flammes, les murailles rougies par le feu ; nous avons vu de longues files de cadavres debout, ayant une attitude menaçante et les poings crispés par le désespoir. Oh ! nous avons vu tant de malheurs que ce serait en vain que nous prétendrions nous en souvenir ! On raconte des choses qui font dresser les cheveux. Il y a eu des personnes, cela est horrible, qui se sont occupées à sauver des saints de bois et des ornements de prêtres, tandis que leurs semblables périssaient dans les flammes !

—

Hier on a cru que le nombre des victimes ne dépasserait pas cinq cents ; la clarté du jour nous a montré toute l'étendue de l'horrible ravage. Les voûtes de l'église de la Compagna recèlent plus de 1,800 cadavres, et les décombres en couvrent encore un bien plus grand nombre. Nous avons visité le théâtre de la catastrophe. Un amas de cadavres à moitié brûlés couvre tout l'espace compris entre la porte principale et la chaire dans la nef du milieu. Il n'y a pas moins de cinq cents cadavres dans ce court espace, presque tout carbonisés et sans aucun reste de ressemblance ; au fond, quelques asphyxiés que le feu n'a pas atteint. Les nefs latérales sont aussi couvertes de cadavres, mais le spectacle que cet endroit présente est accablant.

Des groupes de cinquante personnes, pas complétement brûlées, conservent dans leur attitude les restes de la plus terrible agonie. La plus grande partie se trouve rangée sous l'épaisse muraille des arcs des voûtes. Les malheureux s'y réfugièrent pour échapper aux charbons incendiés qui se détachaient de la toiture. Ils sont debout. L'on voit près de la porte latérale qui ouvre sur la rue de la Bandera, à peu près cinquante personnes ; plusieurs paraissent intactes, mais brûlées et gardant la même position. Il y a des vieillards inanimés qui s'appuient encore sur leurs bâtons, des femmes désespérées qui paraissent diriger leurs clameurs au ciel, des enfants pressés dans les bras de leurs mères, des groupes frissonnants qui se déchirent. Par les articulations disloquées et les nerfs marqués à nu sur leurs bras, ils paraissaient lutter contre le feu dévorant. Un peu vers le dehors, à un demi-mètre de la rue, sur le seuil même, il y a des monceaux de cadavres.

Dans les galeries extérieures de l'église, il y a une multitude de cadavres, les uns sortis de l'extérieur, la plus grande partie tombés sur les lieux mêmes.

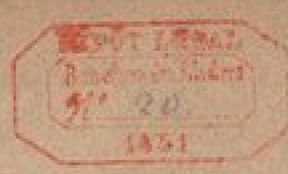
La scène fait frissonner d'horreur. Les agents de la police s'occupent d'enlever les morts. Chaque coup de pelle découvre un corps ; sous celui-ci un autre, et encore, au-dessous, un grand nombre de cadavres. Sous la grande porte, les recherches sont inutiles : les cadavres carbonisés s'y montrent par centaines, accumulés de telle manière que l'on pourrait croire qu'ils y ont été entassés exprès. Cependant ils n'ont encore été touchés par personne.

Les murailles du temple écroulées, noires de fumée ; une odeur nauséabonde insupportable ; les lamentations de ceux qui ont pu pénétrer jusque-là à la recherche de quelque victime, tous ces détails déchirent l'âme ; on se retire comme par instinct d'un aussi horrible spectacle.

—

D'après les noms publiés jusqu'à ce jour, le nombre des cadavres comptés monte à 1,931.

Lyon. — Imp. et Lith. J.-B. PORTE, cours de Brosses, 9.





L'EMPEREUR DE CHINE

Sa Cavalerie Ses Femmes Son Char Son Tombeau

Le Souverain du Céleste Empire, le Fils du Soleil, vient de rendre tranquillement l'esprit en son Palais, d'où, monté sur le DRAGON, il s'est élevé dans les cieux à travers leurs ombres éthérées.

Mien-Ning, nommé empereur le 25 août 1821, prit le titre de Tao-Cang (raison brillante) et succéda à son père Kia-Cing.

Ce prince, qui s'est montré aussi hostile au Christianisme que son père, publia, dans le commencement de l'année 1837, une proclamation qui défend, sous les peines les plus sévères, les prédications de nos missionnaires dans ses États.

Il était d'une superstition excessive, et l'amour des femmes et de l'argent était une de ses plus grandes passions.

Par une fantaisie stupide, il substitua des ânes aux chevaux qui étaient à son usage, se promenan dans l'enceinte de son palais et allant aux appartements de ses femmes sur un char attelé de ces nobles animaux, et comme en Chine, la cour donne le ton à tout l'empire, les chevaux tombèrent à vil prix et toute la nation des employés du gouvernement ne se fit plus traîner en voiture que par des ânes.

Tao-Cang ne pensait qu'à se livrer aux divertissements et à la débauche; tous ses soins se portaient à inventer de nouveaux plaisirs et à satisfaire ses passions; seize jeunes filles étaient destinées à amuser l'empereur par des danses lascives où elles se dévêtissaient; d'autres personnes étaient occupées à prédire l'avenir, à faire des sacrifices, à chanter, à jouer des instruments de musique. Il se promenait sur le lac voisin du palais avec une barque servie par 40 rameurs richement habillés.

Un jour la fantaisie prit à Tao-Cang d'établir une foire dans son palais afin d'avoir le plaisir de voir ses concubines se prendre de querelles et en venir aux injures pour les moindres bagatelles; son espoir ne fut pas déçu : le palais fut soudain en révolution et l'Empereur, plein de satisfaction, se désopilait la rate.

Le Souverain de la Chine accomplit ses voyages sur un char attelé d'un bœuf; les fonctions de cocher impérial sont fort considérées. L'habile cocher de l'empereur vient d'être fait prince pour récompense de son adresse. Derrière le char flotte l'étendard impérial sur une bande duquel on voit représentées les figures du Soleil et de la Lune, pour marquer que les vertus du prince éclatent comme ces deux astres; sur l'autre sont représentés 12 Dragons, symbole de la souveraineté.

En Chine, les crimes et les délits sont subis par cinq sortes de supplices, selon leur gravité, 1. Marques noires sur le visage, 2. Amputation du nez, 3. Amputation des pieds, 4. La Castration, les malheureux soumis à ce châtiment odieux sont destinés à garder les femmes de l'Empereur; 5. La Mort. L'emploi de ces peines peut toutefois se racheter par du métal.

On estime que la construction du tombeau de l'empereur de chine a coûté la vie à plus de dix mille ouvriers dont la plupart ont été enterrés vivants; autour de ce tombeau, on voit brûler des lampes et des flambeaux entretenus de graisse humaine; dans l'intérieur se trouve un étang de vif argent sur lequel planent des oiseaux d'or et d'argent, un appareil complet de meubles et d'armes et mille bijoux les plus précieux qui feraient la fortune de toute la population d'un département Français.

L'empereur de Chine, dénommé Fils du Soleil, possédait 98 femmes, desquelles il a eu 205 enfants; le nombre des serviteurs qui entourent de soins sa nombreuse famille, s'élève à plus de dix mille.

De temps immémorial, les chinois ont une passion effrénée pour l'opium, passion qui a résisté à tous les décrets impériaux et à toutes les leçons de l'expérience; on sait que ce dangereux narcotique empoisonne les populations de ce pays.

Voisins de ces contrées, les Anglais spéculèrent sur ce goût des chinois; ils cultivèrent l'opium dans les terres qu'ils possèdent en ce pays et le vendirent en contrebande aux chinois qui les payaient en or ou en thé. Afin de pouvoir détruire ce trafic homicide, l'empereur assembla son Conseil et décréta la peine de mort contre les introducteurs qui seraient pris; les anglais protestèrent, mais leur négociation n'ayant pas de résultat satisfaisant, ils déclarèrent la guerre. L'armée Impériale comptait 150 mille combattants; les Anglais n'ayant que 8000 hommes, les Chinois se précipitent en hurlant la victoire sur les cheveux rouges s'imaginant en faire une fricassée, mais le petit carré anglais s'ébranle soudain, le canon vomit la mitraille, l'air gémit et les navires à vapeur s'illuminent. Peu habitués à un pareil spectacle, les chinois se déconcertent, la terreur s'empare de leur ame, bon nombre jettent leurs armes et la déroute est complète. Les vainqueurs dictèrent la paix aux envoyés de l'empereur et se firent concéder l'île de Zong-Gony pour en faire un forteresse et un dépôt de marchandises.

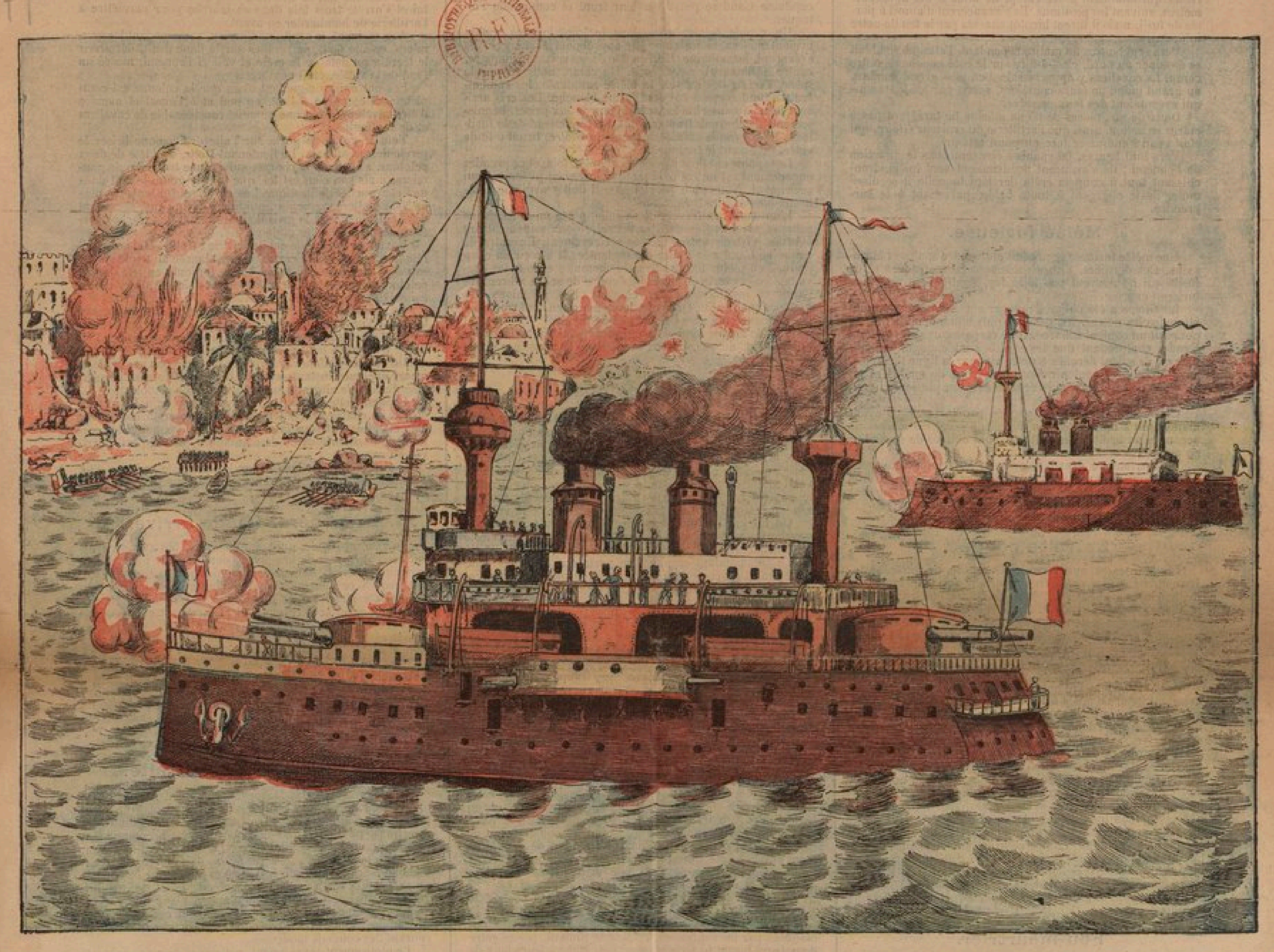
Le jeune prince qui va tenir les rênes de l'empire veut la légalisation du commerce de l'opium; il veut que la puissance navale et militaire de la chine soit fortement organisée d'après le système européen, et que les relations diplomatiques avec la france deviennent fréquentes.

Antoine HOURNON,
Propriétaire de la Feuille.

AUBAGNE, typ. JAMMES

DÉPÊCHES DU MAROC

LA DÉROUTE DES MAURES



BOMBARDEMENT DE CASABLANCA

SOMMAIRE. — Massacre d'Européens à Casablanca. — Le guet-apens marocain. — La fusillade dans les rues. — Le bombardement. — Combats sanglants. — Les cadavres empestent la ville. — La ville est en ruine et le feu continue l'œuvre de destruction. — Succession d'attaques des tribus voisines. — Les Marocains viennent en grand nombre et la France envoie des renforts. — Destruction du Camp de Thaddert. — Derniers combats.

Historique du conflit.

Tandis que la France attendait, avec une longanimité jugée, par certains, excessive, que le Maghzen lui accordât les justes satisfactions qu'elle réclamait pour toute cette tragique série d'attentats qui se sont succédé en ces derniers mois, et dont ont été victimes tour à tour Charbonnier, Gironcourt, Lasallas, l'infortuné docteur Mauchamp, les Marocains, encouragés sans doute par tant de patience, viennent de grossir tout à coup leur dette d'effroyable façon : le 30 juillet dernier, huit Européens employés aux travaux du port en construction, à Casablanca, sur l'Atlantique, ont été massacrés par une populace ivre de carnage, venue des environs de la ville.

Le lieutenant de vaisseau A.-Henri Dyé, qui, au cours de deux remarquables croisières, a dressé les cartes hydrographiques de la côte marocaine, a donné, dans son rapport, les détails suivants sur la ville qui vient d'être le théâtre de cette sauvage agression :

« Casablanca est le port le plus considérable de la côte marocaine, car le mouvement des marchandises à l'entrée et à la sortie dépasse même celui de Tanger (soit 19 à 20 millions en moyenne). »

Devant les plaintes incessantes des négociants marocains aussi bien que des Européens, le Maghzen comprit la nécessité de construire, à Casablanca, un vrai port, et, vers la fin de l'année dernière, il passait un traité à cet effet avec la Compagnie marocaine. Celle-ci confia l'exécution des travaux à MM. Schneider et Cie et à M. J. Vigner, qui, à leur tour, sous-traitèrent avec deux entrepreneurs, MM. Donnadix et Gindro.

Le contrat, admirablement préparé et étudié par les défiants Marocains, est d'une précision étonnante. Nous n'en retiendrons ici qu'un point : s'il stipule pour les grosses mains-d'œuvre l'emploi de travailleurs indigènes, par contre, pour tous les emplois exigeant certaines compétences, il spécifie que la Compagnie est libre d'amener des ouvriers d'où il lui plaira et en tel nombre qu'il lui semblera nécessaire.

Les manœuvres marocains offrirent avec empressement leurs services. Ils étaient plus de trois cents sur les chantiers. Les habitants mêmes de Casablanca suivaient avec un intérêt sympathique les travaux, commencés le 2 mai dernier. L'esprit de ces gens, d'ailleurs, de l'aveu de tous les voyageurs, fut toujours excellent. Quand le lieutenant de vaisseau Dyé eut terminé ses sondages dans la baie de Casablanca, il fit faire, par les soins du consulat de France, à l'occasion du 14 Juillet, une distribution de pain aux pauvres de la ville, en remerciement des dispositions amicales et des bons vouloirs qu'il avait rencontrés là.

Tout allait donc au mieux du monde. Les entrepreneurs avaient ouvert, à l'est de la ville, une carrière, d'où un chemin de fer amenait les pierres jusqu'au port. Ils avaient fait venir de France un important matériel, de gros approvisionnements de chaux, de ciment, de fer. Les travaux préparatoires, estacades, voies ferrées, étaient achevés ; les maçons allaient s'y mettre à l'œuvre. Mais, le 30 juillet, des bandes de Kabyles venus de la campagne, armés comme ils le sont toujours et fanatisés par les excitations à la guerre sainte du fameux sorcier Ma el Aïnin, premier auteur, déjà, du drame de Marakech, envahissaient les chantiers, après avoir, la veille, sommé le gouverneur de faire arrêter les travaux. Ils saccageaient tout, brisaient une locomotive, incendiaient les baraquements édifiés pour le service de l'entreprise, et, enfin, massacraient les ouvriers européens qu'ils rencontraient sur leur passage.

Les Européens, les israélites, affolés, cherchèrent à fuir par la porte de la Mer, à gagner les navires mouillés au large, car, du côté de terre, la ville était bloquée. Certains furent poursuivis jusque dans l'eau et frappés. L'un aurait été tué. Un certain nombre se réfugièrent dans les consulats, et notamment au consulat de France, géré, en l'absence du consul, M. Malpertuy, en congé, par M. Neuville, un jeune élève consul qui semble avoir fait vaillamment son devoir.

L'émotion que produisit la nouvelle de cet odieux attentat fut considérable.

Le gouvernement français, d'accord avec le cabinet de Madrid, se mit aussitôt en mesure d'en assurer la répression. Des ordres furent envoyés à Toulon pour constituer une escadre placée sous le commandement de l'amiral Philibert, et chargée de prendre en Algérie, pour les conduire au Maroc, trois mille hommes de troupes, commandés par le général Drude. Dès le lendemain du massacre, le *Galilée*

était parti de Tanger pour aller protéger nos nationaux. Son arrivée permit à ceux qui demeuraient à terre de s'embarquer. Lundi dernier, comme le commandant du *Galilée* envoyait à terre un piquet de soixante hommes chargés d'assurer la garde du consulat, nos marins furent reçus à coups de fusil, en dépit de la promesse faite par le gouvernement qu'ils trouveraient toutes portes ouvertes. A la baïonnette, ils se frayèrent passage. Du consulat, ils signalèrent l'incident au *Galilée*, qui ouvrit le feu contre le quartier marocain et les alentours de la ville, secondé par le *Du-Chayla*, qui venait d'arriver. Cette canonnade, suivie d'un second débarquement de marins français auxquels se joignirent trente marins espagnols, a produit une salutaire impression. Mais une inquiétante effervescence règne encore sur plusieurs autres points du Maroc.

Combat du 18 Août.

Aujourd'hui, pour l'anniversaire de Saint-Privat, les Marocains nous ont offert un combat en règle.

Dès le lever du jour, des cavaliers marocains se sont montrés, par petits groupes, sur les sommets et sur les crêtes qui dominent notre camp, de mille à dix-huit cents mètres, suivant les positions. Ils s'avancèrent d'abord à portée de fusil, mais il furent bientôt chassés par le feu de notre infanterie.

Vers sept heures du matin, cependant, l'attaque semblait se dessiner au nord, c'est-à-dire sur le côté gauche de notre camp. Les cavaliers y apparaissaient en plus grand nombre, au grand galop de leurs coursiers, suivis par les fantassins qui exécutaient des feux de salve.

Deux de nos pièces de 65 de marine ne tardèrent pas à entrer en action, ainsi que l'artillerie du croiseur *Gloire*, qui était venu s'embosser face au point attaqué.

Vers huit heures, 60 spahis s'élancent dans la direction de l'ennemi ; ils s'avancent prudemment vers lui et, franchissant tout à coup la crête derrière laquelle il se dissimule, ils le chargent à toute bride, parvenant à le surprendre.

Mêlée furieuse.

Une mêlée furieuse se produit alors entre spahis et Marocains. Ces derniers, armés seulement de matraques et de fusils qui ne peuvent pas faire feu, sont sabrés avec une furieuse énergie.

Le *Gloire* a été obligé de cesser son feu, pour ne point atteindre les nôtres. Et, pendant plus d'une demi-heure, se poursuit un combat acharné, livré corps à corps. Le général Drude, comprenant que les spahis sont engagés à fond, bien qu'ils soient dérobés à notre vue par la ligne de crêtes, envoie pour les soutenir deux escadrons de spahis et un bataillon de tirailleurs qui s'échelonnent sur plusieurs lignes déployées.

Cependant, les spahis, gagnés par le nombre, ayant maintenant à faire face à un millier de cavaliers marocains accourus au bruit de la fusillade, sont obligés de se replier en arrière.

Ils arrivent au grand galop vers les troupes envoyées pour les soutenir, réussissent à distancer leurs poursuivants et, s'arrêtant à quelques centaines de mètres, se retournent vers eux et ouvrent un feu des plus meurtriers.

Le *Gloire* reprend son bombardement.

Retraite coupée.

Les Marocains, ayant la retraite coupée, ne peuvent fuir. Ils cherchent leur salut en se portant sur la plage et se mettent même dans l'eau. Mais le *Gloire* qui les suit fait tomber sur eux une grêle d'obus.

Pendant que cette action est engagée sur notre extrême gauche, d'autres contingents marocains, abrités par la ligne des crêtes qui dominent notre camp, apparaissent soudainement en face de nous et sur notre gauche.

Il est neuf heures.

A ce moment, l'attaque est générale. Nous sommes assaillis par trois côtés à la fois. En face, les légionnaires ripostent ; sur la droite se trouvent le camp des tirailleurs, une batterie de 80 de montagne et deux mitrailleuses postées sur une ferme élevée qui domine tout le champ de bataille. Mais le gros de l'action continue à se porter sur notre gauche.

Vers neuf heures et démie arrive dans le camp une pièce de 75, d'une batterie qu'on est en train de débarquer. Elle se porte à 500 mètres environ et entre aussitôt en action. Tirant par-dessus nos lignes d'infanterie, elle va porter ses obus dans un petit bois où les fantassins marocains grouillent comme des vers. Le premier coup, porté en plein dans le tas, provoque une violente panique. On voit les Marocains, interdits, pris entre le feu du *Gloire* et celui de nos tirailleurs, chercher à fuir. Mais les obus de la pièce de 75 continuent à tomber sur les points précis où les groupements sont les plus denses.

Feu meurtrier.

Quatorze coups de cette bonne petite pièce, qui, pour la première fois, fait ses débuts au Maroc, suffisent à faire déguerpir plus de quinze cents Marocains, qui faisaient pleuvoir leurs balles tout autour de nous.

Le feu du *Gloire* continue à poursuivre les Marocains qui se retirent à plusieurs kilomètres en arrière, laissant le sol jonché de leurs morts.

On est maintenant débarrassé de ce côté, et tout le feu se porte sur le centre et la droite. Des cavaliers marocains s'avancent dans cette direction à moins de 400 mètres de nos lignes. Deux caïds qui caracolaient, avec leurs burnous rouges, dégringolent les premiers de leur monture. Les cavaliers qui veulent venir enlever leurs cadavres tombent à leur tour. Du sommet de la terrasse de la ferme, nos mitrailleuses font merveille. Elles tirent à raison de cinq cents coups à la minute, couvrant tout le terrain, qu'elles balayent d'une véritable nappe de plomb.

Les spahis chargent.

Sous l'assaut des cavaliers marocains, les spahis, se voyant près d'être cernés, se rallièrent. Ceux qui avaient mis pied à terre sautèrent vivement en selle et rejoignirent leurs compagnons.

Ces soixante spahis, en bon ordre, se replièrent lentement vers la plage. Puis, s'étant mis en ligne de bataille, le capitaine Caud se porta sur leur front et commanda l'attaque.

Un rapide éclair brilla dans le lointain : les spahis avaient mis sabre au clair et s'apprêtaient à charger. Ils s'élancent, le capitaine Caud en tête de ses soixante hommes, contre mille cavaliers ennemis. Du camp, nous voyons la scène, l'éclair des sabres, la mêlée sanglante, les combattants luttant corps à corps à l'arme blanche. Les cris arrivent jusqu'à nous : hurlements de fauves aux prises, hennissements de chevaux frappés à mort, crépitement de la fusillade. Et la grande voix des canons du *Gloire*, tirant à toute volée, dominant le tumulte.

Les spahis ont donné pour la première fois, et ce premier engagement est un coup de maître. Les voici justement qui reviennent. Nous nous précipitons. Il doit y avoir de nombreux blessés, des tués même !

L'un d'eux, en travers de sa selle, porte un mort. Nous saluons, vivement émus. Par miracle, deux seulement ont été tués, et trois autres blessés sérieusement. En outre, le capitaine Caud a la figure ensanglantée. Il a reçu un coup de fusil en pleine figure. Tous les hommes et tous les chevaux sont couverts de sang. Des coups de sabre zèbrent les flancs et les naseaux des chevaux. Les pantalons des hommes sont souillés de sang, leurs mains en sont rouges et leurs faces sont noires de sueur et de fumée.

Tout le monde applaudit au passage des vaillants spahis qui défilent, au pas, devant nous, dans la poussière dorée du soleil.

Fin du combat.

A dix heures quarante, le combat peut être considéré comme terminé, et à dix heures cinquante, au moment où je reviens des lignes avancées vers le camp pour rentrer en ville, je rencontre le commandant espagnol Santa-Olalla qui parlemente avec M. Raymond, interprète arabe, attaché à l'état-major du général Drude, et lui demande où se trouve le général français pour lui offrir l'appui de ses troupes espagnoles, qui sont massées dans l'enceinte de la ville.

On lui indique que le général Drude se trouve sur la gauche de nos positions, à l'endroit où nous avons été le plus menacés.

Le commandant espagnol se porte aussitôt dans cette direction et rencontre à une centaine de mètres le général Drude rentrant au camp, tout étant terminé.

Combat du 29 août.

Les Marocains viennent de donner une nouvelle preuve de leur combativité, montrant que, après les résultats de leurs premières rencontres avec nos troupes, ils sont loin d'avoir diminué leur ardeur et leur courage à nous attaquer.

Nous avons réellement en face de nous un adversaire audacieux, que rien encore n'a pu décourager.

Le récit de la bataille que je vais exposer le prouvera une fois de plus.

Vers une heure et demie, quelques groupes de cavaliers se montrent dans l'est; une reconnaissance, qui allait quitter le camp pour éclairer les environs, fut envoyée dans cette direction. Elle était composée de deux compagnies de la légion étrangère, 90 goumiers et une demi-batterie de 75.

Cette petite colonne, sous les ordres du commandant de la légion, Provost, marcha dans la direction de Sidi-Moumen, sur la ferme Bouaza, occupée par deux à trois cents fantassins marocains. Aussitôt, une fusillade très vive éclata de part et d'autre.

Le second groupe marocain ne tarda pas à occuper à 400 mètres de nos lignes une seconde ferme isolée.

Nos deux compagnies de la légion, la 18e et la 23e, commandées par les capitaines Antoine et Simoni, prises entre deux feux, furent fortement engagées. Malgré leurs feux de salve, elles ne réussirent à déloger les Marocains, qui continuent à tirer sur elles à moins de 300 mètres. Un légionnaire fut tué, trois autres gravement blessés.

En arrière, à droite, placés en flanc, les goumiers lançaient vers le sud de fortes patrouilles pour arrêter les nombreux cavaliers menaçant de reprendre nos légionnaires par le flanc.

La colonne se forma alors en carré et marcha sur les fermes, deux sections sur chaque face, suivie par l'artillerie au centre, couverte sur la droite par les goumiers et sur la gauche par le feu du *Gloire*.

Les Marocains ne se décidèrent à abandonner leurs positions que lorsque la section d'artillerie de 75 fit tomber sur eux une grêle d'obus. Les légionnaires avancèrent alors à la baïonnette, mais cessèrent la charge à hauteur de la ferme, pendant que les tireurs de la batterie de 75 et du *Gloire* allongeaient leur tir pour poursuivre les fuyards.

Il ne fallut pas moins d'une heure pour avoir raison de cet important groupe de cavaliers et de fantassins. L'action paraissait terminée vers trois heures, et la colonne regagnait le camp, lorsque toutes les crêtes du sud et de l'ouest se couronnèrent d'une nuée de cavaliers qui, piquant une charge sur la colonne, arrivèrent sur elle.

Les goumiers chargent.

La colonne fait de nouveau face à l'ennemi, avance sur lui et s'arrête trois fois dans sa marche pour permettre à l'artillerie de bombarder en avant.

A ce moment, le capitaine Berriau, commandant les goumiers, envoie deux patrouilles sur le flanc droit, découvrir le terrain au delà de la crête et voir si l'ennemi, massé au fond de la vallée, était nombreux.

Les patrouilles signalent alors que la colonne est complètement entourée à l'est, au sud et à l'ouest et menace d'être enveloppée par une quantité considérable de cavaliers et de fantassins.

Tout le goum se porte sur l'aile droite pour briser le cercle des assaillants. Le lieutenant Holtz, à la tête de deux pelotons, s'élance à la charge, suivi d'une trentaine de goumiers, mais son élan est tel que tout le goum le suit dans une chevauchée fantastique. Les cavaliers foncent sur plus de 500 cavaliers marocains, qui fuient devant eux, cherchant à les entraîner vers le gros de leurs fantassins, cachés derrière des haies d'aloès et de cactus.

Voyant le danger, le capitaine crie : Halte ! Mais on n'arrête pas une masse de cavalerie ainsi lancée au triple galop, sabre au clair. Le lieutenant Holtz, toujours en tête de son peloton, accroche les dernières lignes de cavaliers marocains. Une terrible mêlée se produit.

Un goumier, qui, d'un coup de sabre, vient de trancher la tête d'un Marocain, en transperce trois autres. Au moment où il se baisse vers l'un d'eux pour ramasser son arme, il est tué à bout portant d'un coup de fusil.

Un second goumier a le bassin traversé par une balle et meurt quelques instants après. Quatre autres sont blessés. Une dizaine de chevaux sont alors hors de combat.

Pendant cette mêlée, les fantassins marocains accourent au pas de charge. Il est temps. Nos goumiers arrêtent leur élan et se placent sous la protection de deux nouvelles sections de l'artillerie de 80 de montagne, qui viennent d'arriver au camp.

On est obligé de laisser sur le terrain le cadavre d'un goumier, qu'on est allé reprendre quelques heures plus tard.

Le général Drude arrive.

Le général Drude, qui vient d'arriver, fait avancer trois autres compagnies de tirailleurs, dont deux se portent vers la droite du camp, sous le commandement du commandant Passard. A ce moment, tous les contingents de l'est, qui avaient été chassés lors du premier engagement avec la reconnaissance, sont revenus, et l'ennemi est attaqué dans toutes les directions sur un front d'une dizaine de kilomètres de notre côté. Formant un cercle plus petit et concentrique, celui des assaillants occupe six kilomètres.

Sont engagés deux compagnies de la légion étrangère, trois compagnies de tirailleurs, les goumiers, les spahis et deux escadrons de chasseurs, qui sont envoyés successivement. L'artillerie comprend une demi-batterie de 75, deux sections de 80 et quatre mitrailleuses, qui tirent sans discontinuer.

Toutes les crêtes sont balayées par nos obus.

Les Marocains en retraite.

Vers six heures, les Marocains dessinent nettement un mouvement de retraite comme s'ils obéissaient à un commandement unique, et disparaissent un peu dans toutes les directions, poursuivis par nos obus qui les accompagnent pendant quatre à cinq kilomètres. La bataille est terminée.

Dans la matinée, les rapports des différents commandants arrivent au général Drude. On estime ce combat plus sérieux encore que les précédents et le nombre des adversaires est évalué au minimum à 4,000.

La résistance opposée par l'ennemi fut considérable et sa tactique semble être dirigée par une personnalité très au courant des combats modernes.

Le mouvement enveloppant, nettement dessiné vers trois heures, menaça de réussir, mais il fut empêché par la fougueuse charge des goumiers et surtout par le tir efficace du *Gloire*, qui ne permit pas à la boucle de se fermer derrière nous.

Sur certains points, les fantassins marocains, invisibles, couchés derrière les tranchées, résistèrent à moins de trois cents mètres à nos feux de salve pendant plus d'une heure.

J'entends dire autour de moi par de nombreux officiers que si ces gens possédaient notre armement, avec des munitions à discrétion et une bonne artillerie, ils seraient des plus redoutables. Aucune troupe européenne ne les égalerait pour le courage et le mépris de la mort.

L'attitude de nos troupes.

Si nos goumiers eurent une journée glorieuse par leur fougue et leur entrain, il convient de faire ressortir également le calme admirable et la résistance superbe de nos légionnaires, qui, pendant plusieurs heures vraiment critiques, restèrent, sans reculer d'un pas, à supporter tout le feu des fantassins marocains, abrités derrière les fermes et les tranchées.

Il faut remarquer aussi que le combat eut lieu sur un terrain nouveau, inconnu de nos troupes, à deux kilomètres environ en avant du camp, sans aucun ouvrage de retranchement.

On se fera une idée de la chaleur de l'action, lorsqu'on saura que chaque pièce d'artillerie tira plus de 150 coups, sans compter le *Gloire*, dont l'aide fut une fois encore si puissante.

Obsèques de nos morts.

Ce matin eut lieu l'enterrement d'un goumier et d'un légionnaire, auxquels tous les honneurs militaires furent rendus. Des paroles émues furent prononcées sur leur tombe par leurs capitaines.

Dépêches officielles.

Un télégramme du général Drude, arrivé aujourd'hui au ministère de la Guerre, annonce qu'il y a eu hier, près de Casablanca, deux combats.

Parti, à cinq heures du matin, du camp, en reconnaissance avec de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie (forces que l'on évalue à 2,300 hommes environ), il s'est heurté, vers Sidi-Noumen, à 6,000 Marocains, qu'il a dispersés. Au retour, ses troupes ont été attaquées par une nouvelle mehalla, près du camp. Le général est rentré au camp à deux heures.

Nous avons eu à déplorer huit morts et dix-sept blessés.

De son côté, l'amiral Philibert télégraphie, à la date du 3 septembre, les renseignements suivants :

« Autour de Casablanca, une reconnaissance a été poussée jusqu'à huit ou dix kilomètres du camp, à l'est, et est rentrée après avoir dispersé les résistances qu'elle a rencontrées ; le *Gloire* a appuyé ce mouvement de cent cinquante coups de canon. »

Enfin, l'agence Havas communique la dépêche suivante :

« Casablanca, 3 septembre. — Une reconnaissance vient de rentrer, après un combat acharné avec les mehallas et les tribus, autour de la ville.

« Les assaillants, en nombre considérable, ont eu des pertes énormes.

« Du côté français, on signale huit morts, dont le commandant Provost, du 1er étranger, et le lieutenant Benizza, du 2e tirailleurs.

« On compte dix-sept blessés. »

Combat du 3 septembre.

Le général Drude, averti dans la journée d'hier que les Marocains devaient tenter une attaque générale aujourd'hui, lança, dès quatre heures du matin, une forte reconnaissance, composée de deux compagnies de tirailleurs, tous les goumiers et deux escadrons de chasseurs et de spahis, avec deux batteries complètes de 75.

Cette force entra dès six heures du matin en contact avec l'ennemi, vers l'est, dans la direction de Sidi-Moumen.

De très forts contingents marocains arrivaient de toutes les hauteurs, couronnant l'horizon.

La colonne se porte en avant, à la rencontre de l'ennemi et disparaît derrière une crête, sur laquelle vient de prendre position l'artillerie qui arrose de schrapnells tout le terrain en avant de nos troupes.

Le *Gloire* prend une part très active au bombardement.

De nombreux groupes de cavaliers marocains arrivent vers dix heures, pour tourner notre colonne, avançant jusque sur les premières crêtes, dominant le camp.

Ils sont rapidement chassés par le feu des mitrailleuses et de plusieurs sections de 80 de montagne.

En même temps, une attaque absolument distincte, provenant de la direction de Tahaddert et de Mazagran, a lieu sur notre droite, dans l'ouest. Plusieurs compagnies d'infanterie avec des mitrailleuses et une section de 80 de montagne se portent en avant.

Vers onze heures, une autre attaque distincte se produit sur le centre, dans la direction du sud. A ce moment, les engagements, en général, redoublent d'intensité sur toutes les faces.

Les deux batteries de 75 et une batterie de 80 tonnent à toute volée, pendant que la fusillade crépite sur toutes nos lignes, qui prennent un développement de plus de dix kilomètres.

Il est midi.

Voici ce qui s'est passé :

Sur l'aile gauche, une reconnaissance est signalée, divisée en deux groupes, respectivement commandés par le colonel Blanc et le colonel Brulard. Les deux groupes avancent dans la direction de Sidi-Moumen, sur un espace de 800 mètres environ, et parviennent à ce point sans rencontrer aucune résistance.

Les colonnes s'arrêtent, ne voyant rien venir à l'horizon, et se disposent à revenir au camp, en passant par les lignes des crêtes, lorsque les premiers cavaliers marocains commencent à apparaître.

Aussitôt, l'engagement devient très vif.

Les Marocains, se méfiant de notre artillerie, dont ils redoutent les effets, arrivent par infiltration, par petits groupes isolés, tourbillonnent continuellement pour éviter les concentrations trop nombreuses, se réunissent au fond de la vallée et se lancent ensuite à la charge, au nombre de six cents environ, avec une témérité inconcevable, bravant le feu rapide de l'artillerie, qui n'arrive pas à les arrêter.

De nombreux contingents marocains, entraînés par leur exemple, chargent à leur tour sur nos carrés d'infanterie, qui tirent des feux de salve sans parvenir encore à briser leur élan irrésistible.

Les légionnaires, qui se trouvent en avant, mettent baïonnette au canon et c'est sur cette muraille d'acier que les cavaliers marocains viennent eux-mêmes s'enferrer.

Le commandant de la légion Provost, qui, en tête des deux compagnies de la légion, commandées par le capitaine Simoni et le capitaine Duriez, emporté par sa nature joviale et expansive, ne peut s'empêcher, en voyant la bravoure marocaine, de battre des mains et de s'écrier : « Bravo ! » alors qu'il se trouve à quelques mètres d'eux seulement, son sabre en main, son revolver de l'autre :

— Courage, mes enfants ! crie-t-il à ses légionnaires. En avant ! En avant !

Au même moment, il est frappé d'une balle en pleine poitrine, qui le traverse de part en part dans la région du cœur, à la tête de ses hommes.

A ce moment, le deuxième échelon, commandé par le colonel Brulard, qui eut à soutenir le plus fort de l'assaut et qui se tenait en arrière sur la droite pour arrêter les contingents venant du sud-ouest pour tourner la colonne, se porte en avant et dégage à la baïonnette le premier échelon.

Les deux colonnes réunies restent là, dans un corps à corps terrible, ne voulant pas abandonner la position avant d'avoir relevé le corps du commandant Provost.

Les hommes avancent, soutenus par le feu de la cavalerie, qui vient de mettre pied à terre, et réussissent à enlever leur glorieux mort. Mais les ennemis, profitant de cette jonction, réussissent à tourner complètement la colonne.

Les feux du camp et du *Gloire* réussissent à les éloigner.

Le général Drude qui, pendant le plus fort de l'action, va d'une colonne à l'autre, donne alors l'ordre de se replier par échelons.

Sitôt que ce mouvement commence, pendant que l'artillerie restant sur les positions règle son tir de façon merveilleuse, les deux colonnes se replient en ordre parfait vers le camp, sans qu'un seul coup de fusil soit tiré sur elles.

Dans cet engagement, qui dura cinq heures, nous avons perdu, outre le commandant Provost :

Le lieutenant indigène Benizza, atteint d'une balle dans l'abdomen, qui expira en arrivant à l'ambulance ;

Le sergent de tirailleurs Bouchita et deux autres tirailleurs, traversés de part en part.

Un légionnaire a été également tué.

Dix tirailleurs seulement et cinq légionnaires sont blessés assez grièvement.

Les morts.

Le chef de bataillon du 1er étranger Provost (Jean-Marie-Alexis) avait reçu cette année même les quatre galons. Il appartenait précédemment au 2e étranger comme capitaine adjudant-major. Né à Nevers, le 26 novembre 1860, sous-lieutenant en 1884, lieutenant en 1888, il avait été promu capitaine le 10 mai 1895 et avait reçu, en 1900, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le lieutenant A.-B.-B.-Y. Benizza, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire, appartenait au cadre des officiers indigènes du 2e régiment de tirailleurs algériens, en garnison à Mostaganem. Il n'avait été nommé à son grade que le 25 mars de l'an dernier.

Ascension de ballon militaire.

Le gros événement de curiosité de la matinée a été le gonflement du ballon colonial déjà baptisé le *Dar-el-Beida* (nom arabe de Casablanca). L'opération a été conduite avec habileté par le lieutenant Bienvenue, élève du parc d'aérostiers de Meudon. Elle a parfaitement réussi.

Le gonflement a été effectué à l'aide de bonbonnes d'hydrogène comprimé à 135 atmosphères et d'une capacité de cinq mètres cubes chacune.

Au milieu du sifflement assourdissant produit par 60 de ces bonbonnes groupées en deux batteries, laissant fuser leur gaz simultanément, nombre de nos soldats indigènes, et particulièrement les goumiers, suivaient avec une curiosité intense toutes les phases du gonflement.

Cette nouvelle machine de guerre est totalement inconnue pour eux et ils s'en font une conception des plus étranges. Ils sont persuadés qu'un ballon est quelque chose comme une frégate aérienne emportant dans ses flancs de nombreux canons et des mitrailleuses pour bombarder les camps marocains.

Ils font un rapprochement entre lui et le *Gloire*, pensant qu'il s'agit d'un nouveau cuirassé qui, au lieu de flotter à la surface des eaux, glisse dans les airs.

On peut juger par cela de la forte impression que fera sur les Marocains la première ascension du *Dar-el-Beida*.

Cette ascension doit avoir lieu vers une heure de l'après-midi.

Destruction du camp de Thaddert

Le combat.

Tanger, le 12 septembre. (*Par dépêche de notre correspondant particulier*). — Les nouvelles parvenues de Casablanca font connaître que le général Drude a détruit complètement le camp marocain de Thaddert.

En raison de la brume épaisse qui couvrait la région, le départ ne put s'effectuer que vers six heures du matin. Le général Drude dirigeait les opérations en personne.

Les goumiers qui marchaient en éclaireurs prirent les premiers contact avec l'ennemi et le délogèrent de plusieurs fermes qu'il avait occupées pendant la nuit.

La veille, le général Drude avait fait faire plusieurs ascensions au ballon pour bien repérer les positions et la situation exacte du camp de Thaddert. A six heures du soir, au rapport, le général Drude faisait part aux chefs des différentes unités de son intention de faire le matin même une reconnaissance dans la direction de Thaddert, donnant comme objectif la ferme Alvarez.

A six heures du matin, la première colonne, sous le commandement du colonel Passard, se mettait en route ; elle comprenait quatre compagnies d'infanterie (légion étrangère et tirailleurs), deux sections de mitrailleuses, une section de canons de montagne de 80, une section de canons de 75. La colonne était flanquée à gauche par les chasseurs d'Afrique et éclairée par des goumiers et des spahis.

La deuxième colonne, retardée par le brouillard intense, se mettait en marche à 7 heures ; elle était commandée par le colonel Dion. Le général Drude et son état-major partaient avec cette colonne pour prendre la direction effective des opérations. Cette deuxième colonne comprenait six compagnies d'infanterie, une batterie et demie d'artillerie de 75, soit six pièces. La reconnaissance comptait en tout dix compagnies d'infanterie, huit pièces de 75, deux pièces de 80 de montagne, deux escadrons de chasseurs d'Afrique, un escadron de spahis, des goumiers et le service de santé avec le personnel infirmier et des mulets.

A 7 heures du matin, la colonne Passard arrivait à la hauteur de la ferme Alvarez.

Elle put l'approcher sans être vue des vedettes marocaines, qui furent tuées avant qu'elles aient eu le temps de fuir et de donner l'alarme.

Peu après, la deuxième colonne rejoignait la première. Elles se mettaient de nouveau en route, conservant leurs distances. A 8 heures du matin, le général Drude faisait faire halte, tandis que l'artillerie prenait ses positions et se mettait en batterie. En tenant compte des repères et des cotes fournies par le ballon, elle ouvrit un feu nourri sur le camp de Thaddert.

Quelques instants plus tard, on voyait s'élever de derrière la montagne qui cache Thaddert à nos yeux un immense incendie que nous révélait une gerbe de fumée intense. Immédiatement après, le général Drude remettait l'infanterie en marche, se servant pour cela de la tactique par échelons.

Jusqu'à ce moment, les Marocains avaient paru peu empressés à venir à la rencontre de la colonne ; mais, à un signal donné, on les vit affluer de toutes parts en groupes plus ou moins compacts.

La disposition de combat adoptée par le général Drude était la suivante : il divisa ses effectifs en quatre échelons. Le 1er échelon comprenait de l'infanterie, des mitrailleuses et de l'artillerie ; cette force était sous le commandement du colonel Passard ; le 2e échelon comprenait de l'infanterie et de l'artillerie sous le commandement du général Drude ; le 3e échelon comprenait de l'infanterie ; le 4e de la cavalerie.

Le général faisait prendre position au 1er échelon en maintenant le second dans une position qui lui permettrait de couvrir entièrement le mouvement du premier.

Après que le premier avait pris place, le deuxième avançait, couvert par le premier et le troisième et ainsi de suite.

Cette habile manœuvre permettait de tenir l'ennemi en respect, sans arrêter la marche en avant de la colonne. Le général put ainsi s'emparer successivement de quatre crêtes



où il put sans encombre installer son artillerie sur cinq positions, du haut desquelles il embrassait l'horizon tout entier et pouvait battre le camp dans toutes les directions.

A partir de ce moment la situation devint intenable pour les assaillants. Quand ils tombaient dans le champ de tir, une pièce les criblait immédiatement de projectiles ; ils s'enfuyaient dans un vallon, croyant s'y mettre à l'abri, une autre pièce les prenait en enfilade. Ils fuyaient de nouveau et escaladaient une crête pour se mettre à l'abri sur l'autre versant ; là ils étaient bombardés par la *Gloire* et l'artillerie du camp.

Jusqu'à midi, ce fut une canonnade ininterrompue, qui ne cessa qu'avec les derniers assaillants.

A neuf heures, les premiers fantassins de la colonne Passard faisaient leur entrée à Thaddert et pouvaient juger les résultats du tir indirect du matin. Les obus à la mélinite avaient communiqué le feu. Ce qui restait du camp fut immédiatement incendié, tandis que le goum donnait la chasse à quelques groupes de cavaliers.

Le camp était vide de Marocains à notre arrivée. On apercevait de longues théories d'individus et de bêtes de somme qui emportaient ce que le camp recélait de précieux.

Immédiatement, l'artillerie ouvrit le feu sur les convois qui furent anéantis.

A midi, l'opération était entièrement terminée, et le général Drude donnait l'ordre de rentrer.

A trois heures, tout le monde était de retour au camp.

Nous avons eu dans l'engagement un légionnaire tué, six blessés, quatre chevaux tués et huit chevaux blessés.

Quant aux Arabes, ils ont subi des pertes considérables. Il était aisé de juger leur déroute en considérant le nombre élevé de morts et de blessés qu'ils abandonnaient sur le terrain.

L'action a été chaude, mais nous sommes constamment restés maîtres de la situation grâce à la parfaite utilisation du terrain qui se prêtait merveilleusement à cette opération.

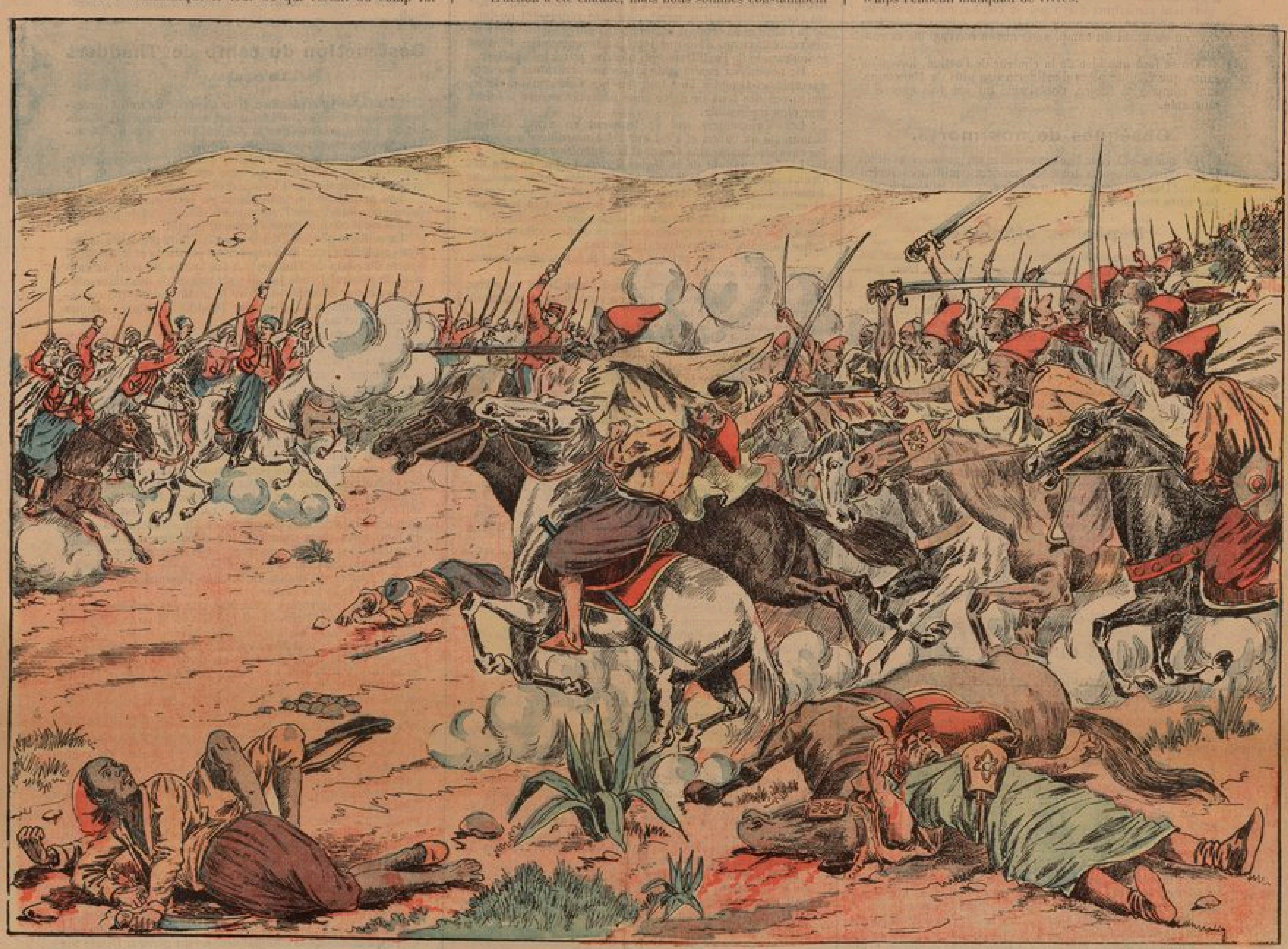
Le goum ramena quelques bourricots.

L'approche du camp de nos troupes à Casablanca était défendue par quatre compagnies d'infanterie et une demi-batterie de 75.

Les Arabes ont été surpris. Ils ne s'imaginaient pas que les Français auraient jamais l'audace d'attaquer leur camp, dont pas une tente n'avait été démontée.

L'incendie a détruit une grande quantité de fourrages, mais on n'a pas trouvé dans les tentes aucun objet de réelle valeur. Tout le butin pris à Casablanca avait été enlevé auparavant et dirigé sur l'intérieur.

On trouva sur le terrain un grand nombre de cadavres. L'aspect de ces derniers donne à penser que depuis quelque temps l'ennemi manquait de vivres.



LA FRANCE AU MAROC

COMPLAINTE D'ACTUALITÉ du Poète-Chansonnier populaire Léon BONNENFANT

Air : La PAIMPOLAISE

1

La France ne veut plus de guerre,
Mais cependant les Marocains
Chaque jour ne se gênent guère
Pour devenir nos assassins.
Aussi les Français,
Sans rompre la paix,
Sont forcés, comme représailles,
De frapper ce maudit pays
Et d'répondre à coups dé mitraille
Aux forfaits de tous ces bandits.

2

Nous ne voulons pas de conquête.
Mais pour venger tous nos amis,
Il faut que rien ne nous arrête
Et qu'nous frappions dans leur pays
Ceux qui contre nous
Dirigent leurs coups.
Il faut que leurs tribus sauvages
A leur tour succombent enfin
Pour que leurs affreux brigandages
Envers nous puissent prendre fin.

3

Depuis longtemps ces fanatiques
Assassinaient trop de Français,
Mais, pour des causes politiques,
Nul n'osait punir leurs forfaits,
Et tous ces brigands
Avec leurs sultans
S'entendaient pour le brigandage,
Pour le vol et l'assassinat,
Et le meurtre avec le pillage
En étaient l'affreux résultat.

4

On prétendait que l'Allemagne
Encourageait ces assassins
Et contre nous faisait campagne,
D'accord avec les Marocains :
Ce n'était pas vrai,
Mais pourtant l'on sait
Que toujours c'est contre la France
Qu'ont marché tous ces musulmans
Et qu'ils sont remplis de vaillance
Comme tous les peuples-brigands.

5

Il fallait donc, coûte que coûte,
Que nos braves soldats français,
Sans plus tarder, prennent la route,
Qui doit les conduire au succès,
Contre les sultans
Et tous leurs brigands.
Cependant c'est sur la frontière
Qu'agiront soldats et marins
Qui, sans leur déclarer la guerre,
Puniront tous les assassins.

6

Déjà pour nous c'est la victoire
Qui s'affirme de tous côtés.
Nos soldats, se couvrant de gloire,
N'ont que des succès répétés :
Marins et soldats,
Dans tous les combats,
Tombent sur les tribus sauvages
Et bientôt reviennent vainqueurs,
Et toujours, grâce à leur courage,
C'est pour nous que sont les honneurs.

7

L'on peut voir dans toute bataille
Nos cavaliers et fantassins
Sous le sabre et sous la mitraille
Coucher les bandes d'assassins.
Nos braves marins
Sur les Marocains
Font pleuvoir de même aussi vite,
Et toujours, sans manquer leur but,
Les obus à la mélinite
Qui leur font danser le « chahut ».

8

Les Marocains, toujours sauvages,
Ne savaient pas que les Français
Etaient aussi pleins de courage
Et possédaient, par leur progrès,
Fusils et canons,
Engins et ballons,
Grâce auxquels, sans beaucoup de lutte,
Nous pourrons les exterminer :
Ce sont eux qui font la culbute
Quand ils osent nous attaquer.

9

Oui, les Français sont toujours braves
Et beaucoup même des héros,
Et malheur à tous ceux qui bravent
Nos soldats ou nos matelots !
On a vu là-bas,
Dans tous les combats,
Ces vaillants, officiers en tête
Culbuter tous les Marocains,
Et nos troupes, que rien n'arrête,
Passeront par tous les chemins.

10

Mais trop de pertes très sensibles
Mettent en deuil tous les Français :
Il faut que ces combats terribles
Cessent dès nos premiers succès.
Assurons la paix,
Disent les Français,
Mais ne faisons pas la folie
De pousser plus loin les combats.
Car il faut respecter la vie
De tous nos marins et soldats.

L. BAUDOT, éditeur, 8, rue des Carmes, PARIS

envoie franco ses Catalogues à toute personne qui en fait la demande.

Sceaux. — Imprimerie Charaire

HORRIBLE ASSASSINAT
COMMIS
A bord du Négrier l'ARROGANTE.



Avant de relater le fait épouvantable et atroce qui s'est passé à bord de l'*Arrogante*, bâtiment négrier, sorti du Portugal pour exploiter ce trafic exécrable de chair humaine que tous les gouvernements, d'un commun accord, ont proscrit par un sentiment d'humanité bien louable, nous allons entrer dans quelques détails qui démontreront la manière dont se faisait cette exploitation sur des hommes, des femmes et des enfants, que l'on dérobait à leur pays natal pour les transporter à trois mille lieues du sol où ils vivaient insouciants, vivant de peu, c'est-à-dire de chasse, de pêche et de fruits, venant sauvagement dans les bois.

Ces êtres disgraciés, dit-on, de la nature, n'ont de différence avec nous que la couleur ; ils sont noirs, nous sommes blancs. Mais comme nous, ce sont des hommes ; comme nous ils ont une ame, un cœur qui bat aussi fort que le nôtre, et aussi susceptibles d'émotions diverses et d'autant d'énergie. Nous ne citerons que Toussaint Louverture.

Voici ce qui se passait, il y a bien des années, dans ces pays lointains, peuplés de tribus éloignées plus ou moins les unes des autres.

Chacune de ces tribus a un chef que l'on appelle roi. Ces rois, d'une cupidité extrême, se faisaient une guerre incessante, non dans l'intention de tuer leurs semblables, ils s'en gardaient le plus possible, mais pour faire des prisonniers. Ces prisonniers, ils les amenaient dans leur camp pour attendre le moment où se présenterait sur la plage un négrier pour les leur acheter, non avec de l'or, ils en donnaient peu, mais contre des marchandises de peu de valeur en Europe, mais d'un grand prix pour ces peuplades qui n'ont encore aucune industrie, et qui regardent une petite glace, qui vaut dix centimes dans notre pays, comme un trésor.

On comprend aisément comment ces hommes, qui font ce commerce, lorsqu'ils réussissent, font une fortune rapide ; car chaque nègre, que l'on nomme esclave, leur est payé mille ou douze cents francs dans les Iles, où on les emploie aux travaux les plus durs, et auxquels ils ne sont pas habitués ; car, libres chez eux, ils ont de la peine à se faire à cette besogne journalière à laquelle les barbares planteurs les forcent à coups de fouet, qui souvent leur déchirent les chairs.

Lorsqu'on les embarque à bord d'un négrier, on les entasse pêle-mêle à fond de cale ; on les nourrit d'un peu de haricots, de gourganes ou de riz ; mais au bout de quelques heures, par suite de cette agglomération d'hommes, il règne dans cet espace restreint un air méphitique qui en fait périr beaucoup dans la traversée.

Lorsqu'ils sont poursuivis par un bâtiment de l'état, et qu'ils pensent ne pouvoir lui échapper, ils usent d'un moyen atroce pour effacer la preuve matérielle de leur infâme commerce : ils jettent un à un les pauvres nègres à la mer ; ils ôtent la vie quelquefois à trois cents créatures pour sauver la leur ; car la peine de mort est prononcée contre eux.

Pour en donner une preuve, nous rapportons ici ce qui s'est passé à bord du négrier l'*Arrogante* :

Il y a peu de temps, des bruits étranges commencèrent à circuler dans l'île de la Jamaïque, relativement à un crime épouvantable qui, d'après la rumeur publique, aurait été commis à bord de l'*Arrogante*, négrier portugais récemment capturé par le vaisseau de guerre anglais le *Snake*. Bientôt un riche planteur, M. Evelyn, vint donner à ces bruits la gravité d'une accusation capitale. Il dénonça au secrétaire de la compagnie les faits incroyables qui étaient parvenus à sa connaissance, et deux commissions judiciaires furent aussitôt chargées de procéder à deux enquêtes, l'une à Montégo et l'autre à Lucéa.

Tout le monde sait que, par des conventions solennelles, qui ont reçu la sanction de toutes les puissances de l'Europe, le trafic des nègres est sévèrement prohibé. Les états maritimes, la France, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, etc., ont successivement donné leur adhésion aux mesures préventives que l'Angleterre avait prises depuis longtemps pour mettre un terme à cette odieuse piraterie. Mais les expéditions des trafiquants d'esclaves sont encore très nombreuses, malgré les châtiments exemplaires que les croisières de la France et de l'Angleterre ont souvent infligés aux négriers capturés sur les hautes mers. Les noirs enlevés à leur famille trouvent encore des acheteurs parmi les planteurs des provinces méridionales des Etats-Unis, du Brésil, de Cuba et des autres îles espagnoles et portugaises. Le négrier l'*Arrogante*, théâtre des faits que nous allons rapporter, était donc en flagrante contravention au moment où il fut aperçu, poursuivi et saisi par le *Snake*.

On était à quelques journées des côtes de la Guinée, quand ce bâtiment de guerre, sous les ordres du brave capitaine Milne, donna vigoureusement la chasse au négrier. Tandis que l'*Arrogante* fuyait à toutes voiles, on put apercevoir qu'il se faisait à son bord un mouvement extraordinaire et mystérieux. Des hommes, avec une excessive précipitation, jetaient à la mer différents objets dont il était impossible de distinguer la nature et la forme, mais qu'ils voulaient sans doute dérober à la connaissance des Anglais.

Une chaloupe, détachée par le *Snake*, prit possession du vaisseau négrier, et l'on dressa aussitôt le procès-verbal qui devait en motiver la confiscation. Quand on interrogea le capitaine portugais sur les faits antérieurs à sa capture, il parut extrêmement agité. Quant aux malheureux noirs, Dieu sait en quel état de maigreur et de dépérissement ils étaient réduits, ils furent conduits dans la baie de Montégo et placés provisoirement sous la protection de M. Roby, receveur des droits de douane.

D'après tous les témoignages, les pauvres esclaves, hommes, femmes et enfants, entassés, pour la plupart, dans la cale, comme des ballots de marchandises, avaient été assujettis aux traitements les plus cruels. A l'exception de quatre nègres, employés à la manœuvre ou comme aides de cuisine, ils étaient restés constamment garrotés au fond du vaisseau, où le défaut d'air et d'espace leur permettait à peine de se retourner et de respirer. On leur donnait pour nourriture du riz cuit avec de l'eau salée, on les flagellait à toutes les heures à coups de corde, et ceux qui succombaient étaient jetés par dessus le bord.

Parmi les noirs qui formaient la cargaison humaine de l'*Arrogante*, il y avait une famille composée de deux frères et une sœur. L'aîné, homme d'une taille remarquable et d'une forte corpulence, s'appelait Minna ; l'autre, connu sous le nom de Cawley, avait une vingtaine d'années et était employé temporairement à bord comme aide de cuisine ; la jeune sœur, nommée Sydéa, qui partageait leur sort, était une fille de dix-huit ans. Il ne paraît pas que la conduite de Minna ait été de nature à provoquer l'animosité des Portugais et de leur chef. S'il fut donc choisi entre tous pour l'abominable sacrifice que ceux-ci méditaient, ce fut de sang froid, et par une préférence de cannibales.

Un jour, vers l'heure du coucher du soleil, l'équipage, pour débarrasser le pont et échapper à l'observation, prit des mesures inusitées. On donna l'ordre à des enfants de douze à treize ans qu'on laissait circuler librement partout, de descendre dans la cale. Après avoir questionné l'aide de cuisine Cawley sur les liens du sang qui l'unissaient à Minna, le capitaine le renvoya aussi sous quelques prétextes relatifs à son service. Enfin, on tendit une toile à travers le pont, de manière à dérober aux regards tout ce qui se passerait derrière cette tenture.

Cependant on fit monter Minna, et, pour la première et la dernière fois depuis le jour où il avait été jeté au fond du vaisseau négrier avec les siens, le malheureux noir put respirer un moment en liberté. On le fit assister à la dernière partie du repas du capitaine. On le fit asseoir, on lui fit boire du rhum ; Minna abusa, comme on le voulait, des plaisirs de cette bonne fortune, et bientôt il fut réduit à un état complet d'ivresse. Sûr alors d'avoir bon marché de sa force athlétique, on le poussa derrière la toile...

Les enfants, qui s'étaient approchés furtivement, deux des aides de cuisines, et l'infortuné Cawley lui-même, attiré par une terreur secrète, furent témoins du meurtre commis sur la personne de Minna. On avait renversé celui-ci et appuyé sa tête sur une pièce de bois. Deux hommes maintenaient ses bras par derrière et deux autres hommes pressaient fortement ses jambes. Un matelot approcha un grand couteau de la gorge de la victime. Minna prononça deux fois convulsivement le nom de sa sœur en criant : Ils me tuent ! ils me tuent ! Ses cris de désespoir parvinrent jusqu'à Sydéa et furent entendus de tous les noirs qui entouraient la jeune fille. Puis il se fit un profond silence, et, malgré la précaution que les Portugais avaient prise de mettre une écuelle sous la tête de Minna, son sang se répandit sur le pont ; les esclaves purent le voir s'infiltrer à travers les interstices des planches et tomber goutte à goutte au milieu d'eux.

Or, voici quel était le but des assassins : ils voulaient donner les chairs de la victime en pâture aux autres noirs. Ce n'est pas qu'ils manquassent encore de provisions pour eux-mêmes ; outre quelques restes de biscuits et de riz, il y avait un cochon à bord, et les cages de poules étaient assez bien garnies. Mais ils voulaient apparemment conserver ces ressources pour leur propre usage ou satisfaire les capricieuses suggestions d'un raffinement de barbarie. Cawley et les petits noirs, témoins du meurtre commis par les Portugais, allèrent aussitôt le raconter aux autres esclaves, et la disparition de Minna, qu'on ne revit plus à partir de ce moment, n'apprit que trop à ces derniers qu'on avait en effet assassiné leur frère. Ils allaient être d'ailleurs soumis à la plus cruelle épreuve.

Les Portugais, toujours observés, toujours épiés par les nègres, travaillèrent le soir même et le lendemain matin à dépecer le cadavre. La mer reçut la tête, les mains, les pieds et les entrailles. On garda le cœur et le foie, qui furent destinés à la consommation du jour avec les épaules et les jambes ; on mit le reste du corps en réserve dans un grand pot avec beaucoup de sel.

Les chairs de Minna, soigneusement désossées et dégarnies de leur peau, furent servies aux noirs pendant trois jours consécutifs, jusqu'à l'arrivée du *Snake*. D'après les dépositions des témoins, elles étaient toutes rouges, et il suffisait de les voir pour connaître que ce n'était point de la viande de bœuf, de mouton ou de porc ; d'ailleurs le cochon, la seule bête qui restât à bord ne fut tué que quarante-huit heures après le meurtre du nègre. Les Portugais avaient eu grand soin de ne point faire bouillir dans leur marmite l'horrible aliment qu'ils destinaient aux esclaves ; comme pour mieux le dénaturer, ils le coupaient par petits morceaux et le mêlaient à un peu de riz cuit dans l'eau.

Qu'on juge de la répugnance et du dégoût des noirs. Cawley leur criait avec désespoir de rejeter ce mets affreux ; Sydéa se désolait. Tous deux, malgré les menaces et les coups, repoussèrent les viandes qu'on leur présentait, et la moitié de leurs compagnons eurent le courage de suivre cet exemple. Le petit nombre de ceux qui cédèrent à la crainte rejetaient aussitôt ce qu'ils avaient porté à leur bouche. Les récalcitrants, fouettés jusqu'au sang, tombaient pour ne plus se relever.

Le quatrième jour, le bâtiment de guerre le *Snake* vint enfin délivrer les survivants. Comme de lâches assassins qu'ils étaient, les Portugais eurent peur à leur tour. Ils s'empressèrent de jeter à la mer les derniers aliments préparés pour les nègres, le grand pot contenant les débris du corps de Minna, quelques cadavres, alors gisants dans la cale, et les cages à poules, pour opposer, sans doute, aux charges éventuelles d'une accusation, les apparences d'un dénûment général.

Nous avons dit que deux commissions d'enquête avaient été instituées à Montégo et à Lucéa ; la première, tout en reconnaissant la gravité des charges, ne les a pas jugées suffisantes pour démontrer matériellement et moralement l'existence d'un crime qui répugne à tous les sentiments de la nature humaine ; la seconde après un mûr et long examen est arrivée à une conclusion toute contraire ; et nous devons dire que sa conviction est généralement partagée par l'opinion publique.

COMPLAINTE A CE SUJET.

Vous dont le cœur est sensible,
Ecoutez, jeunes et vieux,
Les détails curieux,
D'un crime vraiment horrible,
Qui s'est commis, sans quartier,
A bord d'un vieux négrier.

D'après les lois très intègres,
Qu'a fait le gouvernement,
Une défend à présent
De vendre les pauvres nègres :
L'*Arrogante*, cependant,
En avait un chargement.

Un beau jour le capitaine,
Homme méchant dans le fond,
Fit amener sur le pont,
Minna le noir comme ébène,
A sa table le plaça,
Puis à dîner l'invita.

Tout joyeux de cette aubaine,
Le bon noir meangeait baucoup,
Buvait toujours coup sur coup,
Et toujours à tasse pleine,
Hélas ! il ne pensait pas,
Que s'approchait son trépas.

Quant il se leva de table,
Le grand drame commença,
D'abord on le renversa,
Puis, forfait épouvantable,
Quatre brigands le tenaient,
Et durement le pressaient.

Mais aussitôt un fer brille,
Entre les mains d'un bourreau,
Ah !... s'écria le noireau :
Adieu toute ma famille....
Son large cou s'entrouvrit
Sous le poignard du bandit.

Quand l'horrible sacrifice,
Par les blancs fut consommé,
On coupa l'infortuné
Et l'emporta dans l'office,
Là son corps fut converti
En un énorme rôti.

Puis après, chose cruelle,
On porta aux noirs tremblants,
Ces lugubres aliments,
Chacun une pleine écuelle ;
Tous, en voyant ce noir jus,
Dirent qu'ils n'en voulaient plus.

Sydéa qui de son frère,
Avait vu l'assassinat,
Vite en pleurant s'écria,
Faisant un saut en arrière :
Non, non, jamais Sydéa
Ne mangera de Minna.

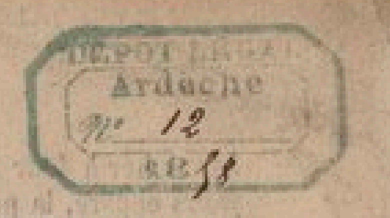
Dieu, dans sa haute justice,
Par un bâtiment anglais,
Fit prendre les Portugais,
Pour bien punir leur malice,
Puis, devant les tribunaux,
Fit condamner les bourreaux.

MORALE :

Puisque je dois en ce monde
Moraliser les méchants,
Ecoutez bien mes enfants,
Ce conseil qu'aucun ne fronde :
Si vous tuez quelquefois,
Que ce soit dindes ou oies.

(Propriété des Editeurs.) E. Martin.

Lyon, imprimerie de J.-M. Bajat père, Fils et Ce, cours de Brosses, 8, à la Guillotière.



SUPPLICES

Endurés par les Missionnaires français catholiques, au Tong-King, en Chine.

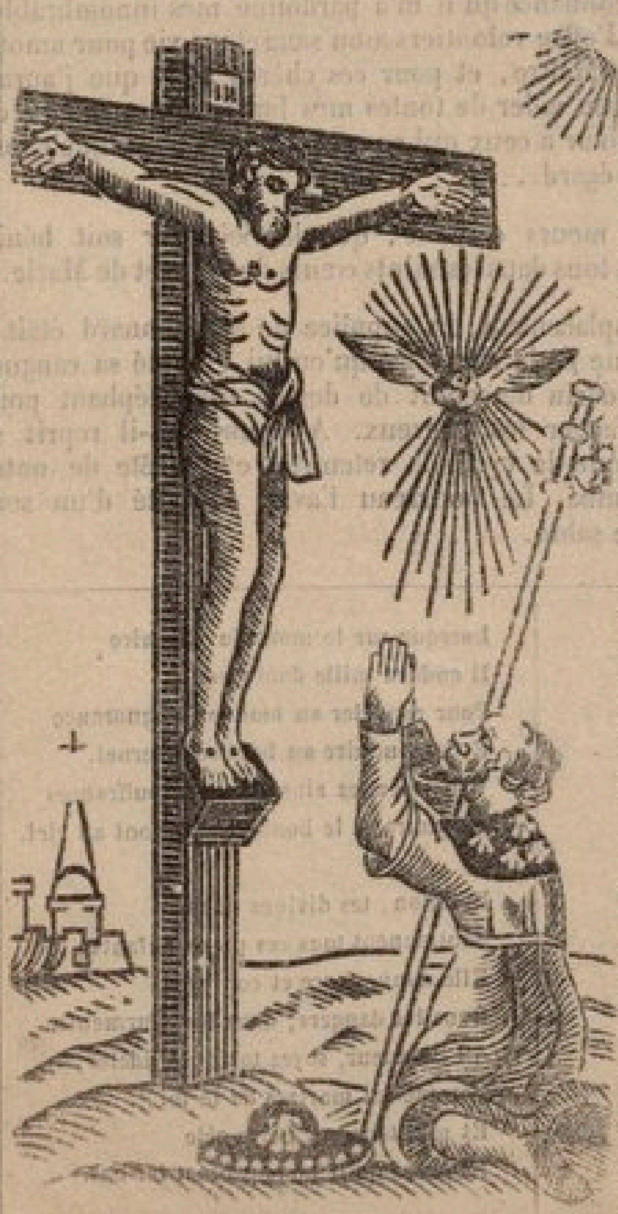






DESCRIPTION DE LA CHINE.





La Chine est une immense contrée de l'Asie; elle est bornée à l'est par la mer, et à l'ouest par de hautes montagnes et de vastes déserts; au sud par l'Océan, les royaumes de Tong-King, Laos et la Cochinchine; au nord par la grande Tartarie, dont elle est séparée par une grande muraille de 2,500 kilomètres. Cet empire est divisé en quinze grandes provinces. La Chine comprend une étendue de 8,800 kilomètres; la capitale de l'empire est Pékin, qui a neuf portes d'entrée dont l'architecture est admirable; toutes les rues sont larges, les maisons n'ont qu'un étage, mais bien construites et fort commodes; la population totale de la Chine s'élève à trois cent trente-trois millions d'habitants. Les procès sont fort rares en Chine; il n'y a ni avocats ni procureurs.

Le gouvernement est absolu. Il y a six tribunaux supérieurs qui sont le *Liou-Pou* ou tribunal civil, le *Hou-Pou*, tribunal des impôts, le *Li-Pou*, tribunal des rites religieux, le *Peng-Pou*, tribunal de la guerre, le *Hing-Pou*, tribunal des châtiments, le *Koug-Pou*, tribunal des travaux publics. Aucun étranger ne peut pénétrer dans le pays sans qu'il ne soit l'objet d'une grande surveillance. Lorsque les apôtres du saint Évangile commencèrent à pénétrer dans ce pays pour porter la parole de Dieu à ces idolâtres, ils trouvèrent de grandes difficultés, mais, forts de l'esprit de foi, ils surmontèrent ces obstacles et, sous des prétextes, ils eurent accès dans ce pays. Quelquefois c'était la science ou leur talent qui leur donnaient accès près des grands de l'empire, et ces saints apôtres employaient tout le temps qui leur restait en dehors de leurs travaux à instruire ces idolâtres et à former des âmes à la religion chrétienne. Sitôt que l'on vit les nombreux prosélytes, l'empereur s'en alarma, et ordre fut donné de défendre l'entrée de l'empire à tout étranger; les persécutions alors commencèrent et du sang fut répandu; d'autres martyrs leur succédèrent. Depuis ce temps, que de saints prêtres, que de zélés missionnaires périrent dans ces pays lointains, pour soutenir la religion et encourager par leur exemple les disciples qu'ils faisaient



à prêcher à leur tour le saint nom de Jésus. De nos jours encore, la persécution se poursuit contre les chrétiens qui sont animés de la foi de Jésus. On voit ces saints martyrs qui sont mis en presse et sciés entre deux planches; les uns ont la tête tranchée, après avoir passé des mois à porter la cangue; d'autres subissent dans des cages de fer les tourments d'une chaleur ardente ou d'un froid rigoureux; ils sont battus à coup de verges, pendus ou mis en croix; et au milieu de ces supplices atroces, ils chantent la gloire de Dieu et le triomphe de la religion chrétienne. Voilà ces hommes si dévoués : ils trouvent, presque tous, la mort dans ces pays barbares; mais ils trouvent au ciel la récompense promise aux élus et à ceux qui souffrent au nom de Dieu.

DÉTAILS HISTORIQUES.

La plupart des martyrs dont nous allons retracer l'histoire se sont formés à l'école du dévouement et du sacrifice. Notre intention était de donner les noms des martyrs de notre siècle, afin de montrer que l'Église peut encore regarder en face les Néron et les Domitien : nous nous bornerons à donner seulement ceux de quelques missionnaires français qui ont versé leur sang dans la Chine, la Cochinchine et le Tong-King.

Les voici :

Monseigneur Gabriel Taurin-Dufresse, évêque, né à Ville-Leroux, diocèse de Clermont, fut décapité dans le Su-Tchuen.

François Clet termina sa carrière par le supplice de la strangulation, à Ou-Tchang-Fou.

Jean-Gabriel Perboyre, né au hameau de Puech, diocèse de Cahors, mort étranglé à Ou-Tchang-Fou.

Jean-Baptiste Vachal, né dans une petite paroisse de Tulle, mort de faim dans les prisons de Che-Nghai-Hio.

François-Isidore Gagelin, naquit à Montperreux, petite paroisse du diocèse de Besançon; il mourut étranglé à Phu-Càm.

Joseph Marchand, naquit à Passavant, petit village du diocèse de Besançon, et mourut étranglé près de la chrétienté Tho-Duc.

Jean-Charles Cornay-Mayaud, né à Loudun, diocèse de Poitiers.

M. Cornay écrivit de Hung et Tuyen à ses parents la lettre suivante :

« Mon cher père et ma chère mère,

« Mon sang a déjà coulé dans les tourments, et doit encore couler deux ou trois fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés. La peine que vous ressentirez en apprenant ces détails m'a fait déjà verser des larmes; mais aussi la pensée que je serai près de Dieu à intercéder pour vous, quand vous lirez cette lettre, m'a consolé et pour moi et pour vous. Ne plaigniez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie, puisqu'il mettra fin à mes souffrances et sera le commencement de mon bonheur. Mes tourments mêmes ne sont pas absolument cruels; on ne me frappera pour la seconde fois, que lorsque je serai guéri de mes premières blessures. Je ne serai point pincé ni tiraillé comme M. Marchand, et, en supposant qu'on me coupe les quatre membres, quatre hommes le feront en même temps, et un cinquième coupera la tête; ainsi je n'aurai pas beaucoup à souffrir. Consolez-vous donc : dans peu tout sera terminé, et je serai à vous attendre dans le ciel. »

M. Cornay n'était pas au bout de ses souffrances.

Voici en quels termes il rend compte à son confrère, M. Marette, de son troisième interrogatoire :

« Mon troisième interrogatoire a eu lieu aujourd'hui mardi, 29 août. Avant de me frapper, on a voulu me faire fouler la croix; mais je me suis prosterné de mon long, le visage sur la croix, puis je l'ai relevée, portée à ma bouche, d'où on me l'a arrachée. On m'épargne si peu, qu'on a usé trois verges la première fois sur mon corps, Les soixante-cinq coups que j'ai reçus cette fois-ci, avec une verge neuve, n'ont pas été moins douloureux. Après la question, rentré dans la cage, on m'a fait sortir le pied. Croyant que c'était pour le pincer avec des tenailles, je l'ai allongé en l'offrant à Jesus-Christ; mais, quand on l'a tenu, on a fait paraître la croix qu'on a appliqué dessous; un instant après on l'a ôtée, me demandant si j'y consentais : « Oh ! non, bien sûr, ai-je répliqué. Voilà le fait important à vous dire, de peur qu'on ne le dénature.

M. Cornay est mort par la décollation. Tandis que son sang s'écoule, le bourreau prend la tête par l'oreille et la jette à quelques pas; puis il lèche, comme une bête féroce, son sabre encore fumant. Ce même monstre lui coupe le bras gauche, et un second bourreau le bras droit aux coudes. Deux autres bourreaux, à grands coups de hache, amputent les jambes aux genoux et les jettent à l'écart. Cela fait, le bourreau principal arrache le foie du martyr et en coupe un morceau pour s'en regaler.

François Jaccard, né à Onnion, en Savoie, fut exécuté le jour de saint Mathieu, et voici dans quelles circonstances. Une troupe de soldats commandés par un mandarin se rendit à la prison. Messieurs Jaccard et Thomas Thièn furent enlevés de leur cachot pour être conduits au supplice; ils marchèrent avec fermeté. Un témoin oculaire rapporte un trait qui peint leur calme et leur sérénité. En passant le fleuve, et près d'arriver aux auberges où l'on a coutume de donner à boire et à manger aux criminels conduits au supplice, le jeune Thomas se retourna et dit en riant à M. Jaccard : « Père, prendrez-vous quelque nourriture? — Non, mon enfant, lui répondit aussitôt avec un gràcieux sourire M. Jaccard. — Ni moi non plus, ajouta Thomas; au ciel donc, mon père ! » On fit asseoir notre cher confrère sur une natte, et on le lia fortement à un poteau enfoncée en terre; on en fit autant pour le jeune Thomas. Après ces préparatifs, les bourreaux saisirent la corde fatale, et un moment après, ces deux âmes excellentes allèrent jouir de la récompense des martyrs.

Depuis longtemps on était à la recherche de Monseigneur Borie, lorsque la trahison le fit tomber entre les mains des persécuteurs; la captivité ne fit rien perdre au saint confesseur de sa gaité naturelle; au milieu des gardes il entonna un chant religieux. Aussitôt que son arrestation fut connue, Pierre Tu, son élève, accourut sur la voie publique, et voyant son maître, il voulut partager sa captivité. Ils furent mis à la cangue, chargés de fers et transférés à la préfecture pour y être interrogés par le mandarin.

Quel est votre âge, quel vaisseau vous a apporté d'Europe en Cochinchine, Depuis quand êtes-vous dans ce pays, quels lieux avez-vous habités? — « J'ai trente ans et six mois, je suis venu au Tong-King sur la barque d'un grand mandarin, j'ai visité presque tous les lieux de la province depuis cinq ou six ans que j'y réside, je suis venu seul ici. Maintenant je suis arrêté, je ne me plains pas de mon sort, mais le peuple est toujours la famille du grand mandarin; je vous supplie de le traiter avec indulgence et de rendre le calme aux chrétiens de Bench-Chanh, qui sont plongés dans la consternation depuis qu'on m'a pris au milieu d'eux. — Nous sommes, en effet, pleins de commisération pour le peuple et d'intérêt pour vous, car vous n'êtes pas un voleur de grand chemin et on ne vous reproche que votre foi; néanmoins l'ordre du roi nous oblige de vous mettre à la question. — Je le sais, répondit Mgr. Borie. » Aussitôt les soldats plantèrent des pieux dans la terre, ses pieds et ses mains y furent attachés, on plaça une tuile sous son ventre, une autre sous son menton, et on le frappa de trente coups de verges. Pendant les vingt premiers il ne poussa pas un seul soupir, quoique le sang ruisselât de sa chair en lambeaux; ce n'est qu'aux dix derniers qu'il fit entendre quelques gémissements. Tant que dura cette cruelle flagellation, on remarqua qu'il tenait son mouchoir dans sa bouche. « C'est assez, dit le mandarin aux exécuteurs, nous perdons notre temps à le frapper. » Puis s'adressant au missionnaire, il lui demanda s'il éprouvait quelque douleur. — « Je suis de chair et d'os comme les autres, pourquoi serais-je exempt de douleur? mais n'importe, avant comme après la torture, je suis également content. »

Après ces tortures et d'autres plus cruelles, il fut condamné à mort, ainsi que les pères Deim et Khoa. Arrivé sur le lieu de l'exécution, Monseigneur Borie fit appeler un des écrivains, et le chargea de dire au mandarin Bo, que si sa réponse avait pu l'offenser, il lui en demandait pardon.

Sur le lieu désigné pour le dernier supplice, six nattes avaient été étendues d'avance par un chrétien; les trois martyrs s'y agenouillèrent et prièrent quelque temps, le visage tourné vers l'Europe. La prière terminée, un serrurier brisa le fer qui réunissait les deux parties de leurs cangues. On fit coucher les pères Deim et Khoa à plat ventre pour être étranglés. Monseigneur était assis, les jambes croisées, son habit replié jusqu'au dessus des épaules. Alors le mandarin prit son porte-voix, et donna le signal qu'au troisième coup de cymbale les exécuteurs fissent leur devoir. Le supplice des deux prêtres anamites fut prompt, celui de Monseigneur Borie fut affreux. L'exécuteur à demi-ivre, ne savait presque pas ce qu'il faisait; son premier coup de sabre porta sur l'oreille du martyr et descendit jusqu'à la mâchoire; le second enleva le haut des épaules; le troisième fut mieux dirigé, mais il ne sépara point encore la tête du tronc. A cette vue, le mandarin criminel recula d'horreur. Il fallut y revenir jusqu'à sept fois avant d'achever cette œuvre de sang, pendant laquelle le saint prêtre ne poussa pas un seul cri ! Aussitôt après l'exécution, chrétiens et païens, mandarins et soldats se jettèrent sur les dépouilles des martyrs, et se les disputèrent comme autant de trésors. Quelques fidèles réclamèrent et obtinrent la permission de leur donner la sépulture. On dit qu'actuellement les païens vont sur leur tombe offrir des sacrifices, comme à des génies tutélaires.

Augustin Schœffler naquit dans le diocèse de Nancy, il mourut décapité dans la province de Xu-Doai.

Au lieu du supplice, le martyr se mit un instant en prière au bord d'un champ, et offrit avec la plus grande ferveur le sacrifice de sa vie à Dieu. Sur l'invitation du bourreau, il quitta sa tunique, rabattit le col de sa chemise jusque sur ses épaules, et cela avec aisance et promptitude comme il eût pu le faire en tout autre temps; puis l'exécuteur lui ayant lié les mains derrière le dos, M. Schœffler, à genoux, les yeux élevés vers le ciel : Faites, lui dit-il, promptement votre affaire. — Que dit-il, que dit-il ? demanda l'officier qui présidait à l'exécution. — Il me dit, répondit le bourreau, de faire promptement mon affaire. — Non pas, repliqua le mandarin, suivez le signal de la cymbale et ne frappez qu'au troisième coup.

Soudain le bruit de la cymbale se fait entendre, et le sabre s'abat sur le cou de la victime. Ce ne fut qu'au troisième coup qu'on put trancher la tête du martyr, et il fallut scier avec le sabre les chairs qui tenaient encore.

Jean-Louis Bonnard naquit à Saint-Cristol-en-Jarret, diocèse de Lyon.

La sentence de mort portée contre M. Bonnard fut exécuté à Boi-Sugen. Dès qu'il apprit cette nouvelle, le confesseur ressentit dans son âme cette joie céleste qu'éprouvaient nos pères lorsqu'on leur annonçait l'heure du supplice ou plutôt du triomphe.

« Monseigneur et chers confrères, écrivait-il, voici la dernière lettre que je vous adresse. Mon heure solennelle est sonnée, adieu ! adieu ! Je vous donne à tous, vous qui m'aimez et vous souvenez de moi, je vous donne à tous rendez-vous au ciel; c'est là que j'espère vous revoir : je n'aurai plus la douleur de vous quitter. J'espère en la miséricorde de Jésus; j'ai la douce confiance qu'il m'a pardonné mes innombrables fautes. J'offre volontiers mon sang et ma vie pour amour du bon Maître, et pour ces chères âmes que j'aurais tant voulu aider de toutes mes forces; je pardonne de grand cœur à ceux qui se reprocheraient quelque chose à mon égard...

« Je meurs content, que le Seigneur soit béni ! Adieu à tous dans les saints cœurs de Jésus et de Marie. »

L'emplacement du supplice de M. Bonnard était à une lieue de la ville; lorsqu'on lui eut ôté sa cangue, le mandarin descendit de dessus son éléphant pour lui arranger les cheveux. A peine eut-il reprit sa place que la cymbale retentit, et la tête de notre ami tomba. Le bourreau l'avait décapité d'un seul coup de sabre.

CHANT PLAINTIF

Air de la Neige.

Des martyrs pour la vraie croyance
Chantons les douleurs, les tourments.
Eloignés des rives de France,
Pour éclairer un peuple ignorant,
Sur une terre d'infidèles,
Ministres du divin Sauveur,
Pour Dieu et la gloire éternelle,
Vous cueillissez la palme du bonheur.

En mission dans ces lointains parages,
Exposés à un peuple méchant,
Vous bravez leur audace sauvage
A vous torturer constamment;
Jamais, au milieu des souffrances,
Ne vous plaignez à vos bourreaux,
L'humilité et la patience
Sont votre guide jusqu'au tombeau.

Vous priez, courageux missionnaires,
Même pour vos persécuteurs,
Pour qu'ils reviennent à la lumière,
Sauver leur âme pour vous est le bonheur.
Des saints vous êtes le modèle,
Imitateurs des martyrs à la foi,
Vous méritez la couronne immortelle
Par votre ardeur à propager la foi.

Courbés sous de pesantes chaînes,
Conduits par de vils mandarins,
Lorsqu'au supplice il vous mène,
Et de fers il charge vos mains;
Joignant l'ironie à l'injure,
A tourmenter le patient,
Par les plus barbares tortures,
Sentiment ils réduisent au néant..

Parfois dans une étroite cage
Ils renferment le vrai croyant,
De temps en temps par le grillage,
Ils lui plongent des fers tranchants.
D'autres à ces poteaux infâmes,
Garnis par d'effrayants crochets,
Ils sont pendus; mais vers le ciel leur âme
Prend son essor vers son Dieu adoré.

Nobles et courageux missionnaires,
Vous imitez notre Sauveur,
Lorsque sur le mont du Calvaire
Il endura mille douleurs,
Pour rappeler au monde en ignorance
Et le conduire au bonheur éternel.
Vous méritez ainsi par vos souffrances
La gloire et le bonheur qui sont au ciel.

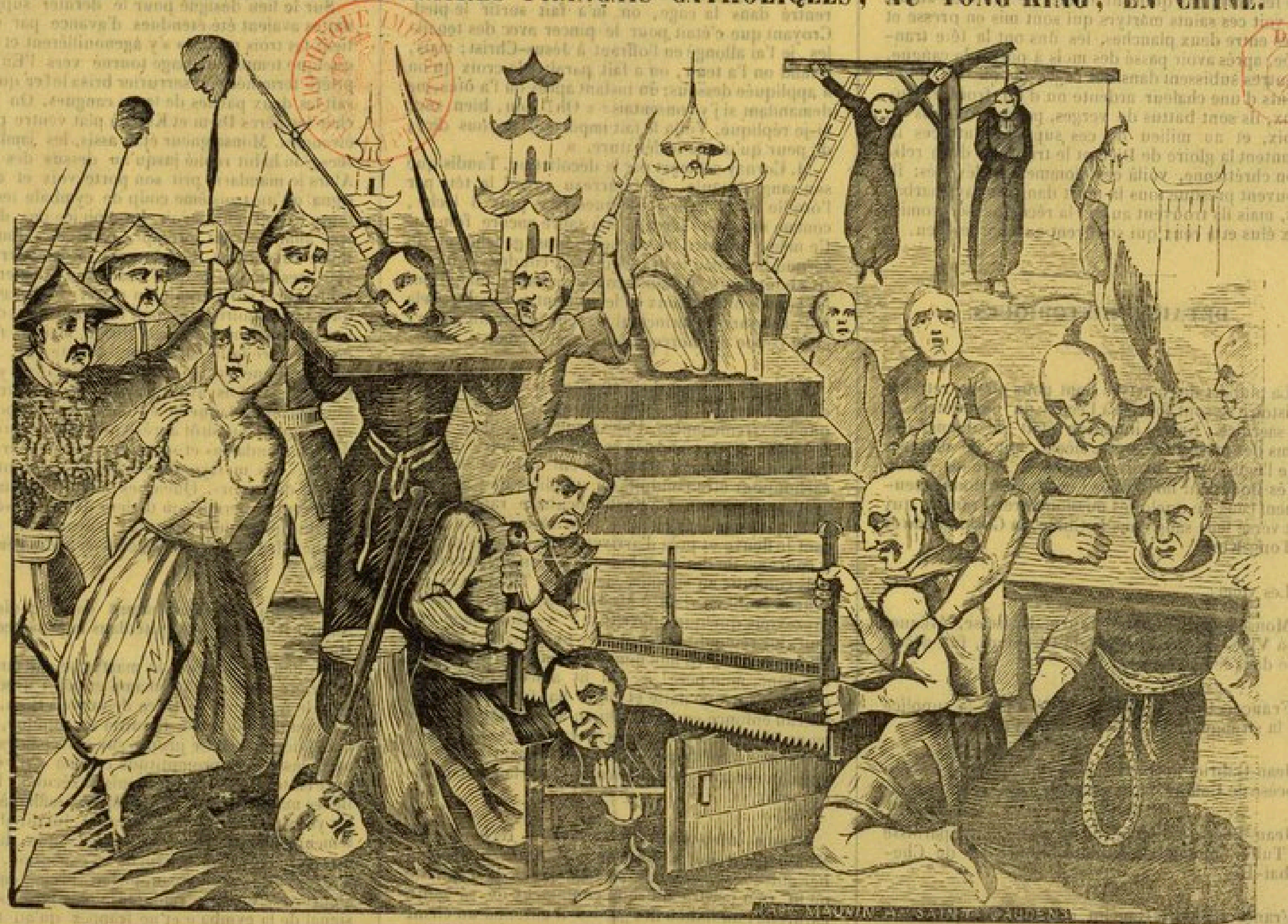
Religion, tes divines images
Soutiennent tous ces pieux enfants;
Elle donne force et courage
Dans les dangers, dans les tourments.
Au Seigneur, soyez toujours fidèles,
Comme les martyrs de la foi,
Et méritons par notre zèle
La grâce qu'il nous promet ici-bas.

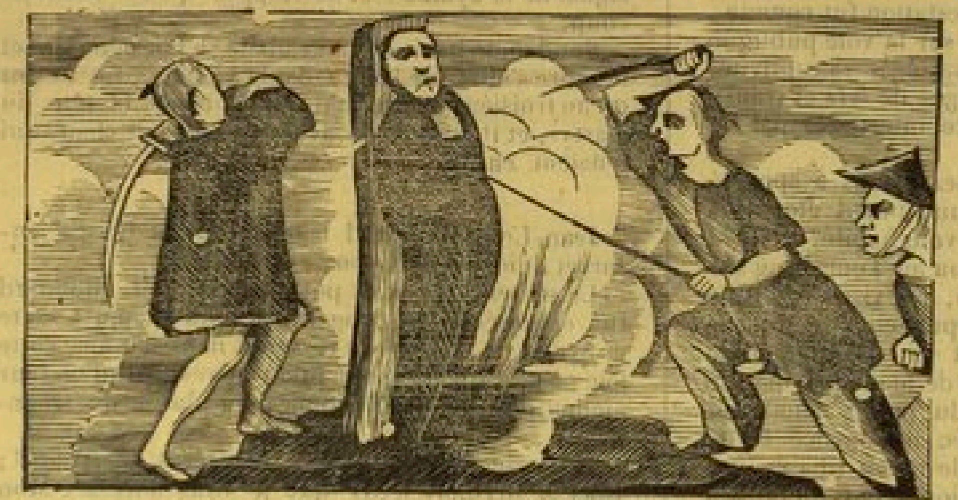
Vendu par J. SARRIEU.

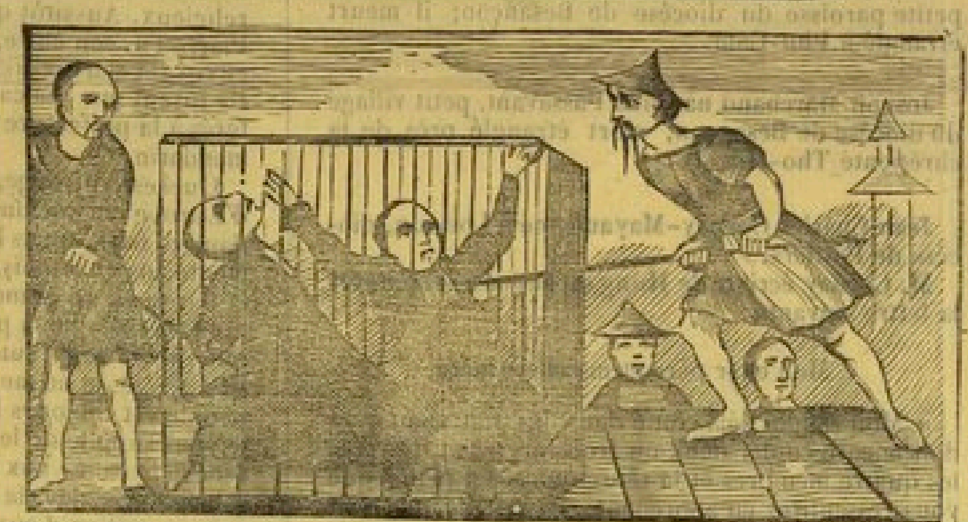
Aubenas, imprimerie typographique de Léopold Escudier.

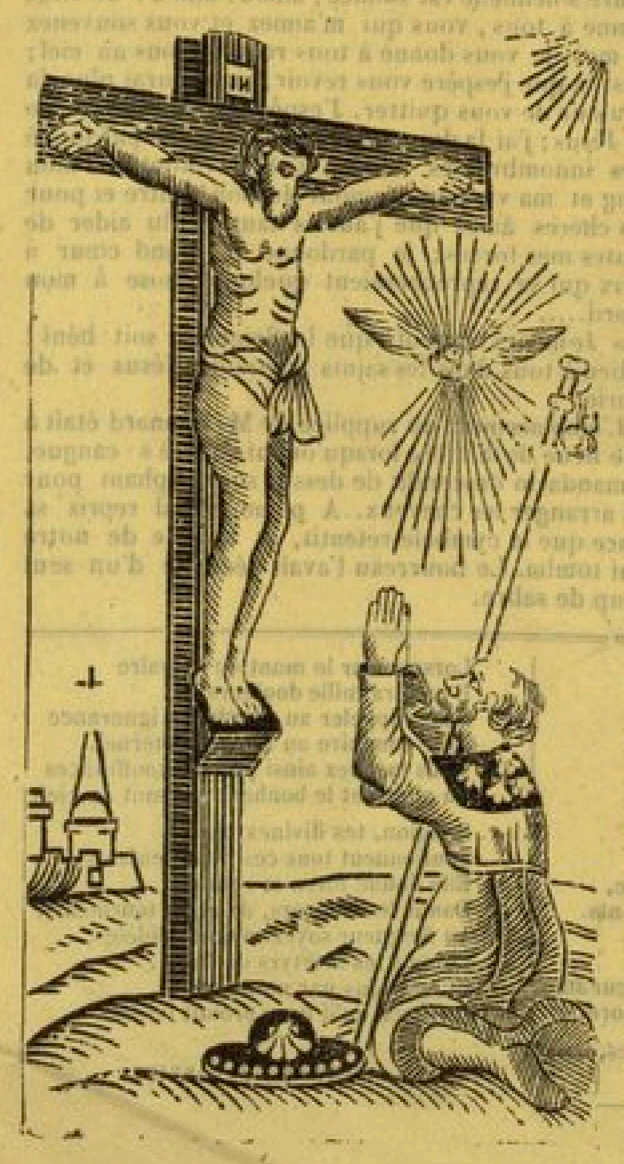
SUPPLICES

ENDURÉS PAR LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS CATHOLIQEES, AU TONG-KING, EN CHINE.









DESCRIPTION DE LA CHINE.

La Chine est une immense contrée d'Asie; elle est bornée à l'est par la mer et à l'ouest par de hautes montagnes et de vastes déserts; au sud, par l'Océan, les royaumes de Tong-King, Laos et la Cochinchine; au nord, par la grande Tartarie, dont elle est séparée par une grande muraille de 15,000 de longueur. Cet empire est divisé en quinze grandes provinces; la Chine comprend une étendue de 8.800 kilomètres; la capitale de l'empire est Pékin qui a 9 portes d'entrée dont l'architecture est admirable; toutes les rues sont larges, les maisons n'ont qu'un étage, mais bien construites et fort commodes; la population totale de la Chine s'élève à trois cent trente-trois millions d'habitants; les procès sont fort rares en Chine; il n'y a ni avocats ni procureurs.

Le gouvernement est absolu; il y a six tribunaux supérieurs qui sont le *LiouPou* ou tribunal civil, le *Hou-Pou*, tribunal des impôts, le *Li-Pou*, tribunal des rites religieux, le *Ping-Pou*, tribunal de la guerre, le *Hing-Pou*, tribunal des chatiments, le *Koug-Pou*, tribunal des travaux publics. Aucun étranger ne peut pénétrer dans le pays sans qu'il ne soit l'objet d'une grande surveillance. Lorsque les apôtres du saint évangile commencèrent à pénétrer dans ce pays pour porter la parole de Dieu à ces idolâtres, ils trouvèrent de grandes difficultés, mais forts de l'esprit de foi, ils surmontèrent ces obstacles et, sous des prétextes, ils eurent accès dans ce pays. Quelquefois c'était la science ou le talent qui leur donnaient accès près des grands de l'empire, et ces saints apôtres employaient tout le temps qui leur restait en dehors de leurs travaux à instruire ces idolâtres et à former des âmes à la religion chrétienne. Sitôt que l'on vit les nombreux prosélytes, l'empereur s'en alarma, et ordre fut donné de défendre l'entrée de l'empire à tout étranger; les persécutions alors commencèrent et du sang fut répandu; d'autres martyrs leur succédèrent. Depuis ce temps que



de saints prêtres, que de zélés missionnaires périrent dans ces pays lointains pour soutenir la religion et encourager par leur exemple les disciples qu'ils fesaient à prêcher à leur tour le saint nom de Jésus. De nos jours encore la persécution se poursuit contre les chrétiens qui sont animés de la foi de Jésus; on voit ces saints martyrs qui sont mis en presse et sciés entre deux planches, les uns ont la tête tranchée, après avoir passé des mois à porter la cangue, d'autres subissent dans des cages de fer les tourments d'une chaleur ardente ou d'un froid rigoureux, ils sont battus de verges, pendus ou mis en croix, et au milieu de ces supplices atroces ils chantent la gloire de Dieu et le triomphe de la religion chrétienne; voilà ces hommes si dévoués; ils trouvent presque tous la mort dans ces pays barbares, mais ils trouvent au ciel la récompense promise aux élus et à ceux qui souffrent au nom de Dieu.

DÉTAILS HISTORIQUES.

La plupart des martyrs dont nous allons retracer l'histoire se sont formés à l'école du dévoûment et du sacrifice. Notre intention était de donner les noms des martyrs de notre siècle, afin de montrer que l'église peut encore regarder en face les Néron et les Domitien: nous nous bornerons à donner seulement ceux de quelques missionnaires Français qui ont versé leur sang dans la Chine, la Cochinchine et le Tong-King.

Les voici :

Monseigneur Gabriel Taurin-Dufresse, évêque, né à Ville-Leroux, diocèse de Clermont, fut décapité dans le Su-Tchuen.

François Clet termina sa carrière par le supplice de la strangulation, à Ou-Tchang-Fou.

Jean-Gabriel Perboyre, né au hameau de Puech· diocèse de Cahors, mort étranglé à Ou-Tchang-Fou·

Jean-Baptiste Vachal, né dans une petite paroisse de Tulle, mort de faim dans les prisons de Che-Nghai-Hio.

François-Isidore Gagelin naquit à Montperreux, petite paroisse du diocèse de Besançon; il meurt étranglé à Phu-Câm.

Joseph Marchand naquit à Passavant, petit village du diocèse de Besançon, mort étranglé près de la chrétienté Tho-Duc.

Jean-Charles Cornay-Mayaud, né à Loudun, diocèse de Poitiers.

M. Cornay écrivit de Hung et Tuyen à ses parents la lettre suivante :

« Mon cher père et ma chère mère,

» Mon sang a déjà coulé dans les tourments, et doit encore couler deux ou trois fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés. La peine que vous ressentirez en apprenant ces détails m'a fait déjà verser des larmes; mais aussi la pensée que je serai près de Dieu à intercéder pour vous, quand vous lirez cette lettre, m'a consolé et pour moi et pour vous. Ne plaignez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie, puisqu'il mettra fin à mes souffrances et sera le commencement de mon bonheur. Mes tourments même ne sont pas absolument cruels; on ne me frappera pour la seconde fois, que lorsque je serai guéri de mes premières blessures. Je ne serai point pincé ni tiraillé comme M. Marchand, et, en supposant qu'on me coupe les quatre membres, quatre hommes le feront en même temps et un cinquième coupera la tête; ainsi je n'aurai pas beaucoup à souffrir. Consolez-vous donc, dans peu tout sera terminé, et je serai à vous attendre dans le ciel. »

M. Cornay n'était pas au bout de ses souffrances. Voici en quels termes il rend compte à son confrère, M. Marette, de son troisième interrogatoire :

« Mon troisième interrogatoire a eu lieu aujourd'hui mardi 29 août. Avant de me frapper, on a voulu me faire fouler la croix; mais je me suis prosterné de mon long, le visage sur la croix, puis je l'ai relevée, portée à ma bouche, d'où on me l'a arrachée. On m'épargne si peu, qu'on a usé trois verges la première fois sur mon corps. Les soixante-cinq coups que j'ai reçus cette fois-ci, avec une verge neuve, n'ont pas été moins douloureux. Après la question, rentré dans la cage, on m'a fait sortir le pied. Croyant que c'était pour le pincer avec des tenailles, je l'ai allongé en l'offrant à Jésus-Christ; mais, quand on l'a tenu, on a fait paraître la croix qu'on a appliquée dessous; un instant après on l'a ôtée, me demandant si j'y consentais : « Oh! non, bien sûr, ai-je répliqué. Voilà le fait important à vous dire, de peur qu'on ne le dénature. »

M. Cornay est mort par la décollation. Tandis que son sang s'écoule, le bourreau prend la tête par l'oreille et la jette à quelques pas, puis il lèche, comme une bête féroce, son sabre encore fumant. Ce même monstre lui coupe le bras gauche et un second bourreau le bras-droit aux coudes. Deux autres bourreaux, à grands coups de hache, amputent les jambes aux genoux et les jettent à l'écart. Cela fait, le bourreau principal arrache le foie du martyr et en coupe un morceau pour s'en régaler.

François Jaccard, né à Onnion en Savoie; il fut exécuté le jour de saint Matthieu, et voici dans quelles circonstances. Une troupe de soldats commandés par un mandarin se rendit à la prison. M. Jaccard et Thomas Thièn furent enlevés de leur cachot pour être conduits au supplice; ils y marchèrent avec fermeté. Un témoin oculaire rapporte un trait qui peint leur calme et leur sérénité. En passant le fleuve et près d'arriver aux auberges où l'on a coutume de donner à boire et à manger aux criminels conduits au supplice, le jeune Thomas se retourna et dit en riant à M. Jaccard : « Père, prendrez-vous quelque nourriture? — Non, mon enfant, lui répondit aussitôt avec un gracieux sourire M. Jaccard. — Ni moi non plus, ajouta Thomas; au ciel donc, mon père! — On fit asseoir notre cher confrère sur une natte et on le lia fortement à un poteau enfoncé en terre; on en fit autant pour le jeune Thomas. Après ces préparatifs, les bourreaux saisirent la corde fatale, et un moment après ces deux âmes excellentes allèrent jouir de la récompense des martyrs.

Depuis long-temps on était à la recherche de Monseigneur Borie, lorsque la trahison le fit tomber entre les mains des persécuteurs; la captivité ne fit rien perdre au saint confesseur de sa gaîté naturelle; au milieu des gardes il entonna un chant religieux. Aussitôt que son arrestation fut connue, Pierre Tu, son élève, accourut sur la voie publique et voyant son maître il voulut partager sa captivité. Ils furent mis à la cangue, chargés de fers et transférés à la préfecture pour y être interrogés par le mandarin.

Quel est votre âge, quel vaisseau vous a apporté d'Europe en Cochinchine, depuis quand êtes-vous dans ce pays, quels lieux avez-vous habité? — « J'ai trente ans et six mois, je suis venu au Tong-King sur la barque d'un grand mandarin, j'ai visité presque tous les lieux de la province depuis cinq ou six ans que j'y réside; je suis venu seul ici. Maintenant je suis arrêté, je ne me plains pas de mon sort, mais le peuple est toujours la famille du grand mandarin; je vous supplie de le traiter avec indulgence et de rendre le calme aux chrétiens de Binch-Chanh, qui sont plongés dans la consternation depuis qu'on m'a pris au milieu d'eux. — Nous sommes, en effet, pleins de commisération pour le peuple et d'intérêt pour vous, car vous n'êtes pas un voleur de grand chemin et on ne vous reproche que votre foi; néanmoins l'ordre du roi nous oblige de vous mettre à la question. — Je le sais, répondit Monseigneur Borie. » Aussitôt les soldats plantèrent des pieux en terre: ses pieds et ses mains y furent attachés, on plaça une tuile sous son ventre, une autre sous son menton, et on le frappa de trente coups de verges. Pendant les vingt premiers il ne poussa pas un seul soupir, quoique le sang ruisselât de sa chair en lambeaux; ce n'est qu'aux dix derniers qu'il fit entendre quelques gémissements. Tant que dura cette cruelle flagellation, on remarqua qu'il tenait son mouchoir dans sa bouche. « C'est assez, dit le mandarin aux exécuteurs, nous perdons notre temps à le frapper. » Puis, s'adressant au missionnaire, il lui demanda s'il éprouvait quelque douleur. — « Je suis de chair et d'os comme les autres, pourquoi serai-je exempt de douleur? mais n'importe, avant comme après la torture, je suis également content. »

Après ces tortures et d'autres plus cruelles, il fut condamné à mort, ainsi que les pères Diem et Khoa. Arrivé sur le lieu de l'exécution, Monseigneur Borie fit appeler un des écrivains et le chargea de dire au mandarin Bo que si sa réponse avait pu l'offenser, il lui en demandait pardon.

Sur le lieu désigné pour le dernier supplice, six nattes avaient été étendues d'avance par un chrétien; les trois martyrs s'y agenouillèrent et prièrent quelque temps, le visage tourné vers l'Europe. La prière terminée, un serrurier brisa le fer qui réunissait les deux parties de leurs cangues. On fit coucher les pères Diem et Khoa à plat ventre pour être étranglés. Monseigneur était assis, les jambes croisées, son habit replié jusqu'au dessus des épaules. Alors le mandarin prit son porte-voix et donna le signal qu'au troisième coup de cymbale les exécuteurs fissent leur devoir. Le supplice des deux prêtres anamites fut prompt, celui de Monseigneur Borie fut affreux. L'exécuteur, à demi-ivre, ne savait presque pas ce qu'il fesait; son premier coup de sabre porta sur l'oreille du martyr et descendit jusqu'à la machoire; le second enleva le haut des épaules, le troisième fut mieux dirigé, mais il ne sépara point encore la tête du tronc. A cette vue, le mandarin criminel recula d'horreur. Il fallut y revenir jusqu'à sept fois avant d'achever cette œuvre de sang, pendant laquelle le saint prêtre ne poussa pas un seul cri! Aussitôt après l'exécution, chrétiens et païens, mandarins et soldats se jetèrent sur les dépouilles des martyrs et se les disputèrent comme autant de trésors. Quelques fidèles réclamèrent et obtinrent la permission de leur donner la sépulture. On dit qu'actuellement les païens vont sur leur tombe offrir des sacrifices comme à des génies tutélaires.

Augustin Schœffler naquit dans le diocèse de Nancy; il mourut décapité dans la province de Xu-Doai.

Au lieu du supplice, le martyr se mit un instant en prière au bord d'un champ et offrit avec la plus grande ferveur le sacrifice de sa vie à Dieu. Sur l'invitation du bourreau, il quitta sa tunique, rabattit le col de sa chemise jusque sur ses épaules, et cela avec aisance et promptitude comme s'il eût pu le faire en tout autre temps; puis l'exécuteur lui ayant lié les mains derrière le dos, M. Schœffler, à genoux, les yeux élevés vers le ciel: Faites, lui dit-il, promptement votre affaire. — Que dit-il, que dit-il? demanda l'officier qui présidait à l'exécution. — Il me dit, répondit le bourreau, de faire promptement mon affaire. — Non pas, répliqua le mandarin, suivez le signal de la cymbale et ne frappez qu'au troisième coup. »

Soudain le bruit de la cymbale se fait entendre et le sabre s'abat sur le cou de la victime. Ce ne fut qu'au troisième coup qu'il put trancher la tête du martyr, et il fallut scier avec son sabre les chairs qui tenaient encore.

Jean-Louis Bonnard naquit à Saint-Cristol-en-Jarret, diocèse de Lyon.

La sentence de mort portée contre M. Bonnard fut exécutée à Boi-Xugen. Dès qu'il apprit cette nouvelle, le confesseur ressentit dans son âme cette joie céleste qu'éprouvaient nos pères lorsqu'on leur annonçait l'heure du supplice ou plutôt du triomphe.

« Monseigneur et chers confrères, écrivait-il, voici la dernière lettre que je vous adresse. Mon heure solennelle est sonnée, adieu! adieu! Je vous donne à tous, vous qui m'aimez et vous souvenez de moi, je vous donne à tous rendez-vous au ciel; c'est là que j'espère vous revoir; je n'aurai plus la douleur de vous quitter. J'espère en la miséricorde de Jésus; j'ai la douce confiance qu'il m'a pardonné mes innombrables fautes; j'offre volontiers mon sang et ma vie pour l'amour du bon maître et pour ces chères âmes que j'aurais tant voulu aider de toutes mes forces; je pardonne de grand cœur à ceux qui se reprocheraient quelque chose à mon égard.....

» Je meurs content, que le Seigneur soit béni! Adieu à tous dans les saints cœurs de Jésus et de Marie. »

L'emplacement du supplice de M. Bonnard était à une lieue de la ville; lorsqu'on lui eut ôté sa cangue, le mandarin descendit de dessus son éléphant pour lui arranger les cheveux. A peine eût-il repris sa place que la cymbale retentit, et la tête de notre ami tomba. Le bourreau l'avait décapité d'un seul coup de sabre.

CHANT PLAINTIF.

Air de la Neige.

Des martyrs pour la vraie croyance
Chantons les douleurs, les tourments,
Eloignés des rives de France,
Pour éclairer un peuple ignorant.
Sur une terre d'infidèles,
Ministres du divin Sauveur,
Pour Dieu et la gloire éternelle,
Vous cueillissez la palme du bonheur.

En mission dans ces lointains parages,
Exposés à un peuple méchant,
Vous bravez leur audace sauvage
A vous torturer constamment.
Jamais au milieu des souffrances,
Ne vous plaignez à vos bourreaux,
L'humilité et la patience
Sont votre guide jusqu'au tombeau.

Vous priez courageux missionnaires,
Même pour vos persécuteurs,
Pour qu'ils reviennent à la lumière.
Sauver leur âme pour vous est le bonheur.
Des saints vous êtes le modèle,
Imitateurs des martyrs à la fois,
Vous méritez la couronne immortelle
Par votre ardeur à propager la foi.

Courbés sous de pesantes chaines,
Conduits par de vils mandarins,
Lorsqu'au supplice il vous mène,
Et de fers il charge vos mains.
Joignant l'ironie à l'injure,
A tourmenter le patient,
Par les plus barbares tortures,
Sentiment ils réduisent au néant.

Parfois dans une étroite cage
Ils renferment le vrai croyant,
De temps en temps par le grillage,
Ils leur plongent des fers tranchants.
D'autres à des poteaux infâmes,
Garnis par d'effrayants crochets,
Ils sont pendus, mais vers le ciel leur âme
Prend son essor vers son Dieu adoré.

Nobles et courageux missionnaires,
Vous imitez notre Sauveur,
Lorsque sur le mont du Calvaire
Il endura mille douleurs,
Pour rappeler au monde en ignorance
Et le conduire au bonheur éternel.
Vous méritez ainsi par vos souffrances
La gloire et le bonheur qui sont au ciel.

Religion, tes divines images
Soutiennent tous ces pieux enfants,
Elle donne force et courage
Dans les dangers, dans les tourments.
Au Seigneur soyez toujours fidèles,
Comme les martyrs de la foi,
Et méritons par notre zèle
La grace qu'il nous promit ici-bas.

Vendu par J. Sarrieu.

Toulouse, Imprimerie de Froment Fils, rue Louis-Napoléon, 15.

SUTTEE HINDOU.





Les maux que la superstition païenne fait peser sur des millions de créatures semblables à nous, dans différentes parties du monde, et surtout dans les Indes, sont bien dignes de fixer l'attention et d'exciter la compassion des chrétiens. Nous ne pouvons en lire la description sans sentir plus profondément la force de cette déclaration de l'Ecriture : « Les angoisses de ceux qui courent après un autre Dieu seront multipliées. » La vieillesse abandonnée, les enfans exposés, des femmes brillantes de jeunesse et de santé livrées aux flammes ou enterrées vivantes; des personnes de tout âge et de tout sexe, écrasées sous les roues des chars massifs de leurs sanguinaires idoles, et toutes les souffrances journalières qu'une sombre et cruelle superstition fait peser sur les esprits et sur les corps de ces peuples misérables et aveugles, nous présentent un commentaire bien triste et bien frappant de ces paroles.

Lors même que ces victimes seraient en petit nombre, leur sort devrait nous inspirer la plus profonde pitié; que devons-nous donc éprouver lorsque le mal est si général, et lorsque Satan pousse tant de millions d'hommes à faire violence aux sentimens les plus naturels, à nourrir une passion insensée pour le suicide, à forcer leurs sœurs, leurs filles, et jusqu'à leurs mères à se laisser consumer par les flammes ou à se faire enterrer vivantes avec le corps mort de leurs maris ! ! — Il résulte de rapports officiels que, dans la seule partie des Indes, qui est soumise aux Anglais, il y a un si grand nombre de veuves qui se brûlent tous les ans, que l'on peut compter un suttee par douze heures; et pour tout le pays, d'après un calcul qui repose sur les meilleures autorités, il y a une veuve qui se brûle toutes les quatre heures, pendant tout le cours de l'année, et cela depuis des siècles ! ! Qui ne frémirait d'horreur à une telle pensée ! on se sent le cœur déchiré lorsqu'on revient sur le passé, et qu'on se dit que de semblables atrocités souillent encore chacun de ces jours qui s'écoulent pour nous dans les jouissances paisibles de la vie de famille, ou de la société de nos amis. Il n'y a d'autre remède à ces maux que l'Evangile; dans tous les pays où il exerce quelque influence, il protège les veuves, les enfans et les vieillards, et déjà, dans les Indes, combien de victimes arrachées à ces odieuses superstitions ! Il dépend de nous de travailler avec un zèle plus ardent à propager ses bienfaits. Montrons, par des faits, et non par des émotions passagères et stériles, notre sympathie pour de telles misères; accompagnons de nos vœux, soutenons de nos offrandes les missionnaires évangéliques qui vont porter aux malheureux païens la connaissance de cette sainte religion, dont « toutes les voies sont des voies agréables, et dont les sentiers ne sont que prospérité; » de cette religion qui se plaît à exercer la miséricorde, qui s'abaisse jusqu'aux malheureux, « qui guérit ceux qui ont le cœur froissé, qui annonce aux captifs la délivrance, et qui publie l'an agréable du Seigneur. »

La relation suivante d'un suttee est tirée d'une lettre qui a paru dans le Courrier de Bombay :

« .... Le récit d'un suttee qui vient d'avoir lieu dans cette ville, montre de la manière la plus frappante ce qu'est un pareil supplice. Je suis sûr qu'il vous sera impossible de le lire sans frémir d'horreur à la pensée des souffrances de la malheureuse victime de la superstition, et de la barbarie de ceux que je n'hésite pas à appeler ses bourreaux. La malheureuse bramine était montée volontairement sur le bûcher où devaient être brûlés les os de son mari, car il était mort loin d'ici; mais ne pouvant supporter les douleurs qu'elle éprouvait, elle s'élança hors des flammes, et, après avoir fait quelques pas en chancelant, elle tomba. Quelques Européens qui étaient présens la plongèrent aussitôt dans la rivière, qui était tout près; elle avait conservé toute sa présence d'esprit, et elle se plaignit que le bûcher était mal fait, et qu'elle brûlait si lentement qu'elle ne pouvait le supporter; mais elle dit qu'elle était prête à y remonter, si on voulait le mieux arranger. On s'y refusa, et la pauvre créature frémit à l'aspect de la flamme qui était devenue très-vive, et déclara ne vouloir pas avancer. Lorsque ses barbares parens virent sa terreur, ils la prirent par la tête et par les pieds, la jetèrent sur le feu, et l'y tinrent jusqu'à ce que l'ardeur du feu les forçât à s'éloigner; ils prirent aussi de gros morceaux de bois, et l'en frappèrent pour l'étourdir; mais elle s'échappa une seconde fois, et courut toute seule à la rivière : ses parens l'y suivirent, et tâchèrent de la noyer en la tenant sous l'eau; mais un des Européens qui étaient présens, l'arracha de leurs mains; elle se jeta dans ses bras, et le supplia de la sauver. J'arrivai au moment où l'on venait de la sortir de la rivière pour la seconde fois, et je ne puis vous donner aucune idée de l'horreur dont je fus saisi en la voyant. Toute sa peau était brûlée; ses jambes, ses bras et son dos étaient au vif; sa poitrine était déchirée, et la peau pendait en lambeaux; la peau et les ongles de ses doigts pendaient sur ses mains; enfin, Monsieur, je n'ai jamais rien vu ni lu qui approche de l'état horrible de cette malheureuse créature. Elle paraissait craindre d'être jetée de nouveau dans le feu, et suppliait les « acha sahib, » comme elle appelait les Européens, de la sauver; ses parens avaient enfin renoncé à user de violence envers elle, et, à notre demande, l'un d'eux s'assit auprès d'elle, lui donna quelques vêtemens, et l'assura qu'on ne voulait plus la contraindre. Nous l'avons envoyée à l'hôpital, où on lui a prodigué les soins les plus empressés, mais sans espérance de guérison. Elle mourut après vingt heures de souffrances horribles. »

Le récit suivant est tiré d'un autre journal Indien :

« Vendredi dernier, vers huit heures du matin, il y eut un suttee à Koonaghur-Ghaut; quatre femmes, de l'âge de 30 à 50 ans, se sont brûlées sur le même bûcher avec le corps de leur mari, Kummatt-Chattiyer, bramine de Koonaghur, qui avait épousé trente-deux femmes, et qui était mort le 5 de ce mois. On l'annonça aussitôt à ses différentes femmes qui vivaient en général chez leurs pères (car il n'en avait que deux avec lui); et quatre d'entre elles se déterminèrent à manger du feu, selon l'expression en usage parmi les Hindous. Deux d'entre elles demeuraient dans le voisinage, la troisième à Calcutta, et la quatrième à Bosborrah, près de l'Hoogty. On les réunit; et, lorsqu'on eut obtenu la permission nécessaire du magistrat du district, les gens de la police qui étaient présens au suttee le dirent du moins ainsi, elles montèrent sur le bûcher, qui était entouré d'une palissade de bambous pour retenir celles qui auraient pu vouloir s'échapper. Moins d'une minute après que le feu eut été allumé, elles devaient être étouffées; et, au bout de dix minutes, leurs corps étaient devenus comme du charbon, tellement le feu était ardent. Ce spectacle est si commun, que la curiosité n'avait attiré que quelques centaines de personnes, et les femmes formaient le plus grand nombre. On dit que vingt-deux des femmes du bramine vivaient au moment de sa mort, et on avait cru qu'un plus grand nombre d'entre elles se seraient brûlées. »

Voici un troisième fait extrait de la correspondance d'un missionnaire; il a fourni le dessin de la gravure en tête de cette feuille :

« Vers cinq heures du soir j'appris qu'une femme allait se brûler avec le corps de son mari; je me rendis sur-le-champ au rivage avec notre frère, le missionnaire indigène; nous avions un mille à faire : plusieurs des bramines nous connaissaient, et notre arrivée fut le signal d'un hurree-bol général. Nous nous approchâmes du bûcher sur lequel était placé le corps, et qui était élevé de deux ou trois pieds; il y restait tout juste assez de place pour une autre personne. Le cruel bramine qui paraissait le principal directeur de cette horrible fête, tenait à la main une feuille du shaster rouge qui prescrit l'ordre à observer dans de pareilles cérémonies. Il y avait un bruit et une confusion dont il est impossible de se faire une idée. On me répéta plusieurs fois de ne pas toucher le bûcher. Je demandai aux bramines comment ils pouvaient prendre part à un pareil assassinat; mais on me répondit par les plus furieuses vociférations. J'aurais aussi bien fait de me taire; mais il faudrait avoir étouffé tout sentiment d'humanité pour pouvoir garder le silence en présence de telles horreurs. Deux bambous verts, assez longs pour traverser tout le bûcher, allaient être fixés par un bout dans la terre; nous leur rappelâmes que le gouvernement avait défendu d'avoir recours à la violence, et ils se désistèrent. La femme revint alors du bain; et comme elle approchait du bûcher, on poussa de grands cris d'hurree-bol; les bramines l'entourèrent aussitôt, et lui firent faire plusieurs fois le tour du bûcher. Celui qui tenait un papier à la main commença à lire, mais il se faisait trop de bruit pour que la femme, ou toute autre personne, pût entendre un seul mot. Comme six ou huit de ces monstres l'avaient saisie, je protestai contre cet acte de violence. Pour me convaincre qu'elle n'était point contrainte, un bramine, qui me connaissait, leur ordonna de la lâcher, afin que je pusse l'interroger. Je le fis, et elle me répondit « qu'elle désirait aller avec son mari; » là-dessus il y eut de nouvelles acclamations, on lui fit faire le tour du bûcher pour la septième fois, et elle jetait à ceux qui étaient le plus près d'elle du riz, et d'autres choses qu'elle portait dans un coin de son vêtement. Lorsqu'elle eut achevé le septième tour, elle s'arrêta un moment pour arranger ses habits, et se mit à monter sur le bûcher, les *bons* bramines l'aidant avec tant d'empressement, qu'elle n'avait aucun besoin de faire usage du peu de forces qui lui restaient. Lorsqu'elle fut montée, de nouveaux cris se firent entendre; elle se coucha, et mit autour d'elle le bras desséché de son mari. Je ne pus supporter plus long-temps ce spectacle, et je montai sur la rive élevée : mais en me retournant je vis une corde attachée solidement autour des deux corps, et par dessus de grosses pièces de bois qui les resserraient autant que possible. Outre le bois, il y avait beaucoup de paille et de roseaux secs. On me dit que le fils avait mis le feu au bûcher, mais je ne le vis pas. Il y eut d'abord une très-grande flamme; mais comme les matériaux étaient légers, il était nécessaire de les renouveler sans cesse pour l'entretenir, et c'est ce que les bramines faisaient avec beaucoup de zèle, les jetant dessus et dessous le bûcher, tandis que plusieurs personnes versaient de l'eau sur eux pour les garantir du feu. On attisait continuellement le feu avec les deux bambous; les hurlemens de la multitude étaient horribles; les bramines s'occupaient à entretenir le feu, et couraient dans toutes les directions autour du bûcher, les uns criant pour qu'on apportât de la paille, et injuriant ceux qui n'arrivaient pas assez vite, tandis que d'autres excitaient le peuple à continuer les cris d'hurree-bol; ils ressemblaient tous à des démons furieux. Nous descendîmes une seconde fois auprès d'eux, et puis nous nous éloignâmes avec un vif sentiment de douleur et d'indignation. »

C'est ainsi que des centaines et des milliers de malheureuses Indiennes sont continuellement sacrifiées sur l'autel d'une barbare superstition, et ce n'est pas seulement à la mort de leurs maris qu'ont lieu de pareilles scènes. Si une veuve refuse de se brûler, et que le corps soit brûlé seul, ou jeté dans le Gange, elle peut ensuite réparer sa faute en se brûlant avec tous les objets qui ont appartenu à son mari. M. Rowe, missionnaire, s'exprime ainsi sur ce sujet : « Je regardais quelques petits temples élevés auprès de notre demeure, en l'honneur de femmes qui se sont sacrifiées, et sur la place même où elles ont été brûlées. Je demandai à un Hindou pour qui avait été bâti le plus remarquable d'entre eux, il me dit que c'était en mémoire du suttee d'une femme qui avait refusé de se brûler à la mort de son mari, mais qui, au bout de vingt ans, avait rassemblé tous les objets qui lui avaient appartenu et s'était brûlée avec eux.

Lecteur, vous aurez sans doute été pénétré de compassion pour ces pauvres païens; vous aurez senti une vive indignation pour les cruels bramines et pour la religion horrible dont ils se glorifient d'être les ministres. — Mais n'avez-vous pas pensé aussi aux souffrances incomparablement plus grandes que chaque pécheur attire à sa propre âme ! Le pécheur qui vit et qui meurt sans repentance envers Dieu, et sans foi en Jésus-Christ, est à la fois la victime et le ministre de sa propre perdition; il se plonge dans le feu, dont les flammes ne s'éteignent point; il adopte les préceptes de Satan, qui est le Dieu de ce monde; il rejette les conseils de Jésus, l'ami des pécheurs; il ne veut pas venir à lui pour être sauvé. — Lecteur, ayez pitié de votre propre âme, n'obéissez pas plus long-temps au péché; Jésus vous y invite, il vous tend les bras, il ne veut pas la mort du pécheur, et s'est donné lui-même à la mort pour que vous ayez la vie et le bonheur éternels, il veut vous réunir avec tous les siens dans son royaume céleste. N'écoutez plus la voix d'un monde cruel et trompeur; n'écoutez plus la voix de vos passions et de votre orgueil, de peur qu'après avoir été long-temps appelé, et ayant toujours refusé d'écouter, vous ne sentiez des tourmens et des angoisses spirituelles, dont les souffrances de ces pauvres Hindous ne peuvent donner qu'une très-faible idée.

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

Cette gravure représente ce qu'on appelle dans les Indes un *suttee*, du mot indien *sut*, qui signifie *fidèle*, parce que l'on suppose que ce sacrifice prouve la fidélité de la femme pour son mari défunt.

Le bûcher, placé tout près du Gange, est composé de bois, de roseaux et de longues herbes; il a environ trois pieds de haut, six de long, et est assez large pour que deux personnes puissent y être couchées à côté l'une de l'autre; le corps mort est du côté du fleuve, et la pauvre veuve le tient embrassé avec son bras droit; les perches qui sont aux deux bouts retiennent le bûcher, et le long bambou qui le traverse est destiné à empêcher la veuve de s'échapper, ce que ces pauvres créatures ont souvent essayé de faire.

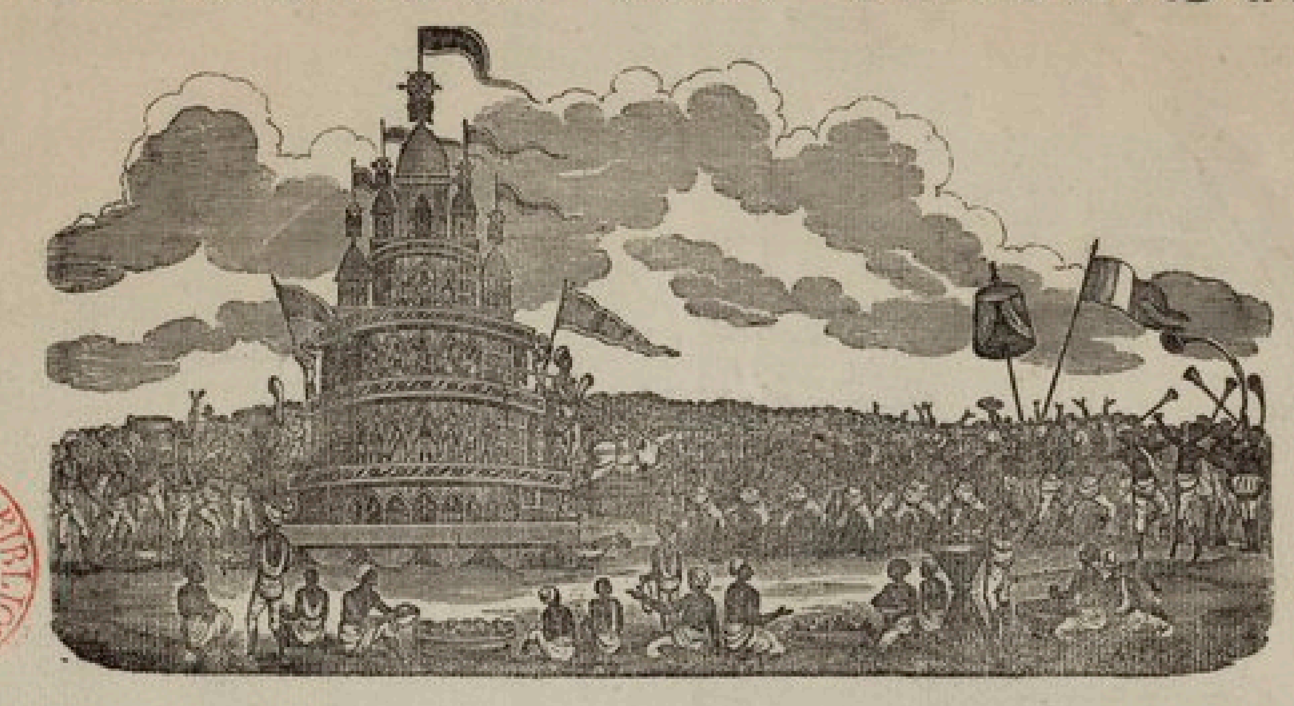
Ce bambou est tenu par deux hommes, un de chaque côté, et, derrière, deux autres hommes versent continuellement de l'eau sur eux pour empêcher le feu de les atteindre. Le gros homme, placé à la gauche du bûcher, est le bramine, ou prêtre, qui officie. Il porte au cou le poita, ou fil sacré, qui est le signe de son ordre, et le papier qu'il tient à la main est un de leurs shasters, ou livres sacrés, où il lit les instructions relatives à cette horrible cérémonie. Devant lui, est le fils aîné de la famille qui vient de mettre le feu au bûcher sur lequel sa mère va être brûlée vive. Derrière, et sur les degrés du *ghaut*, ou lieu de débarquement, sont deux parens du mort qui témoignent quelque affliction; mais tous les autres spectateurs sont aussi indifférens et aussi gais que le peuple de nos villages à une foire. Ils font entendre le cri d'hurree-bol (espèce d'acclamation) en jouant de différens instrumens pour étouffer les cris de la pauvre victime. Dans le fond on voit un missionnaire qui vient d'arriver dans le bateau dont on aperçoit une partie; sa physionomie exprime l'horreur et la pitié que lui inspire cet affreux spectacle; il s'efforce de faire passer ses sentimens dans le cœur du vieux Hindou qui est assis à la fenêtre de la maison, et qui semble l'écouter avec attention; mais le peuple furieux qui l'entoure paraît déterminé à n'avoir aucun égard à ses remontrances.

Paris. — Publié par L. S. D. T. R., et se vend chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

De l'Imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, n° 16.

PROCESSION DE JAGRENAT.

FÊTE HINDOU.



Cette Gravure représente de malheureux Hindous traînant le char monstrueux de leur Dieu Jagrenat. Ce spectacle se renouvelle plusieurs fois l'année, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de transporter le prétendu Dieu, de son temple à sa maison de campagne.

L'idole est placée de manière qu'elle ne peut être vue que de ceux qui sont attelés à son char. Une pierre noire, que les Gentous disent être tombée du ciel, est le type primitif de plusieurs autres idoles du même nom, qui ne sont que des copies de cet original révéré. La Pagode, qui renferme cette dernière, est située dans la province d'Orixa, sur la baie du Bengale, tout près de la côte, et à quelques milles seulement du lac Chilka. Un corps nombreux de prêtres et d'officiers subalternes sont continuellement de service dans son temple, soit pour recevoir les offrandes, soit pour vaquer aux fonctions du culte. Cet objet de l'adoration des Hindous a le visage peint; ses traits sont effrayans, sa large bouche est couleur de sang; ses bras sont d'or, et sa parure d'une richesse extraordinaire.

A des époques marquées, lorsqu'on fait sortir l'idole de son temple, on voit accourir de tous les points de l'Inde des multitudes d'hommes qui viennent rendre hommage à leur divinité. La foule est si grande et si pressée, et telle est la frénésie de leur dévotion insensée, qu'il n'y a pas d'année que des milliers d'individus ne périssent victimes des fatigues et des privations auxquelles ils s'exposent dans le long voyage que la plupart sont forcés d'entreprendre, pour se trouver à ces solennités. Le docteur Carey, il y a quelques années, portait à *cent vingt mille* le nombre des Hindous dont cette seule superstition a causé la mort. — On doit la description suivante d'une procession de Jagrenat à un voyageur qui en fut témoin oculaire, au mois de juin 1822.

« La ville de Jagrenat était encombrée de pélerins; à midi, on les vit se précipiter en foule dans le temple, pour y voir placer sur leurs chars Jagrenat, son frère Boloram, et sa sœur Lubudra. Le fracas confus des voix devint de plus en plus assourdissant, jusqu'à ce qu'en débouchant dans une rue spacieuse, on fut frappé du spectacle de plus de 150,000 Hindous réunis, qui, la tête nue, le corps vêtu seulement vers la ceinture, portaient des regards avides vers le temple, impatiens d'adorer l'idole. De bruyantes clameurs annoncèrent l'ouverture de la porte et l'approche de Jagrenat. On vit alors une multitude de prêtres qui traînaient lentement vers le seuil du temple la grossière et pesante idole. L'impuissance visible de cette masse, incapable de changer de place par elle-même, ne pouvait ni affaiblir la foi de ces malheureux pélerins, ni ébranler le moins du monde leur déplorable fanatisme; enfin l'idole fut élevée sur son char, au milieu des cris de ses sectateurs en adoration, et son frère et sa sœur furent également placés sur ceux qui leur étaient destinés.

» Au soleil couchant, le Rajah de Khourdah, grand-prêtre héréditaire, et maître de la garde-robe de Jagrenat, traversa la foule, porté sur un palanquin, et suivi d'un énorme éléphant. Un prêtre remarquable par sa taille et ses formes athlétiques lui donna la main pour l'aider à mettre pied à terre, tandis que d'autres prêtres frappaient les assistans de leurs bâtons pour les forcer à faire place. Le Rajah est un jeune homme qui a, dit-on, perdu toute énergie morale; il paraissait craintif, sombre et de mauvaise humeur. Plusieurs trompettes d'argent faisaient retentir les airs, et le peuple y répondait par ses acclamations. Le Rajah monta d'abord sur la plate-forme du char de Boloram, et, un balai à la main, en nettoya le plancher. Il l'arrosa ensuite d'essence de bois de Sandal, que les prêtres lui avaient présentée dans un vase d'argent, puis présenta les offrandes à l'idole. En revanche il reçut un présent de Boloram; c'était une guirlande de fleurs que les prêtres détachèrent de l'idole, et qu'ils lui firent l'insigne honneur de lui mettre au cou. Pour terminer la cérémonie, le Rajah se prosterna sur le char, aux pieds de l'idole, au milieu des acclamations de la multitude, et des fanfares perçantes des trompettes d'argent. Il descendit ensuite de ce char, et se rendit, pieds nus, au char de Jagrenat, et delà à celui de sa sœur, où il observa le même cérémonial. Ses travaux étant finis pour ce jour-là, il alla se placer successivement derrière chacun des chars, et feignit de faire un grand effort pour les pousser en avant, cérémonie sans laquelle, si l'on en croit les prêtres, on tenterait en vain de les mettre en mouvement.

» Enfin, à un signal donné, commence une scène des plus animées. Plusieurs milliers d'hommes, ayant tous à la main un petit rameau vert, se précipitèrent vers les chars; formés en files régulières, ils se firent jour à travers la foule, et, quand tout fut prêt, chaque homme ayant touché le char avec son rameau, ils saisirent les cordes qui y étaient attachées, et, aidés des pélerins, ils commencèrent à le traîner en avant, ayant soin de se tenir toujours le visage tourné vers l'idole. Le son éclatant des trompettes, les cris des pélerins, le bruit des pesantes roues, tout cela produisait un épouvantable fracas. Le char de Jagrenat était entouré des flots pressés du peuple; quelques uns, parvenus à se glisser par-dessous, se tenaient suspendus aux essieux, et l'on ne pouvait voir sans frémir les dangers auxquels s'exposaient ces insensés. Le char ne parcourut ce jour-là qu'un petit espace.

» Le lendemain, une multitude de pélerins, trop pauvres pour payer le droit d'entrée, étaient assemblés près de la barrière; et le collecteur, voyant qu'il en était déjà mort vingt-quatre, de faim, de fatigue et par l'effet des plaies, ouvrit la porte; on vit alors ces malheureux se précipiter en avant pour adorer l'idole, et se procurer le bonheur de tirer une des cordes de son char; six de ceux qui étaient tout près du char tombèrent et furent à l'instant même broyés sous les roues, sans que la populace, dont les clameurs continuaient, y fît la moindre attention »

Voici ce qu'on lit dans une autre relation :

« Il n'y a pas de description qui ne soit au-dessous d'un pareil spectacle. Quoique Jagrenat ait fait quelque chemin le premier jour et les suivans, et que ce soit aujourd'hui le *quatrième* jour de son voyage, cependant il n'est pas encore arrivé à sa maison de campagne qui n'est qu'à *un mille* de son temple. Il serait possible qu'il y parvînt ce soir. Son frère est en tête du cortège et sa sœur ferme la marche. Une femme vient de se dévouer, et il est impossible d'imaginer un plus affreux spectacle. Une autre a voulu se jeter aussi sous le char, mais elle a manqué son coup, son corps n'a pas été engagé, et elle n'a eu que les bras cassés. Plusieurs ont perdu la vie, étouffées dans la foule où elles s'obstinaient à se faire un passage. On ne voit que des essaims de faquirs et de mendians qui s'efforcent à l'envi d'attirer l'attention par cent moyens plus ou moins ingénieux. Les uns se tiennent sur la tête pendant une demi-journée, en demandant l'aumône à grands cris; d'autres se montrent la tête entièrement couverte de fange; ceux-ci se remplissent les yeux de boue, et la bouche de paille; ceux-là se plongent dans des marres d'eau bourbeuse. L'un imagine de se faire voir ayant un de ses pieds attaché à son cou, un autre avec un réchaud allumé placé sur son ventre; plus loin c'en est un qui s'est enveloppé dans un filet de cordes. »

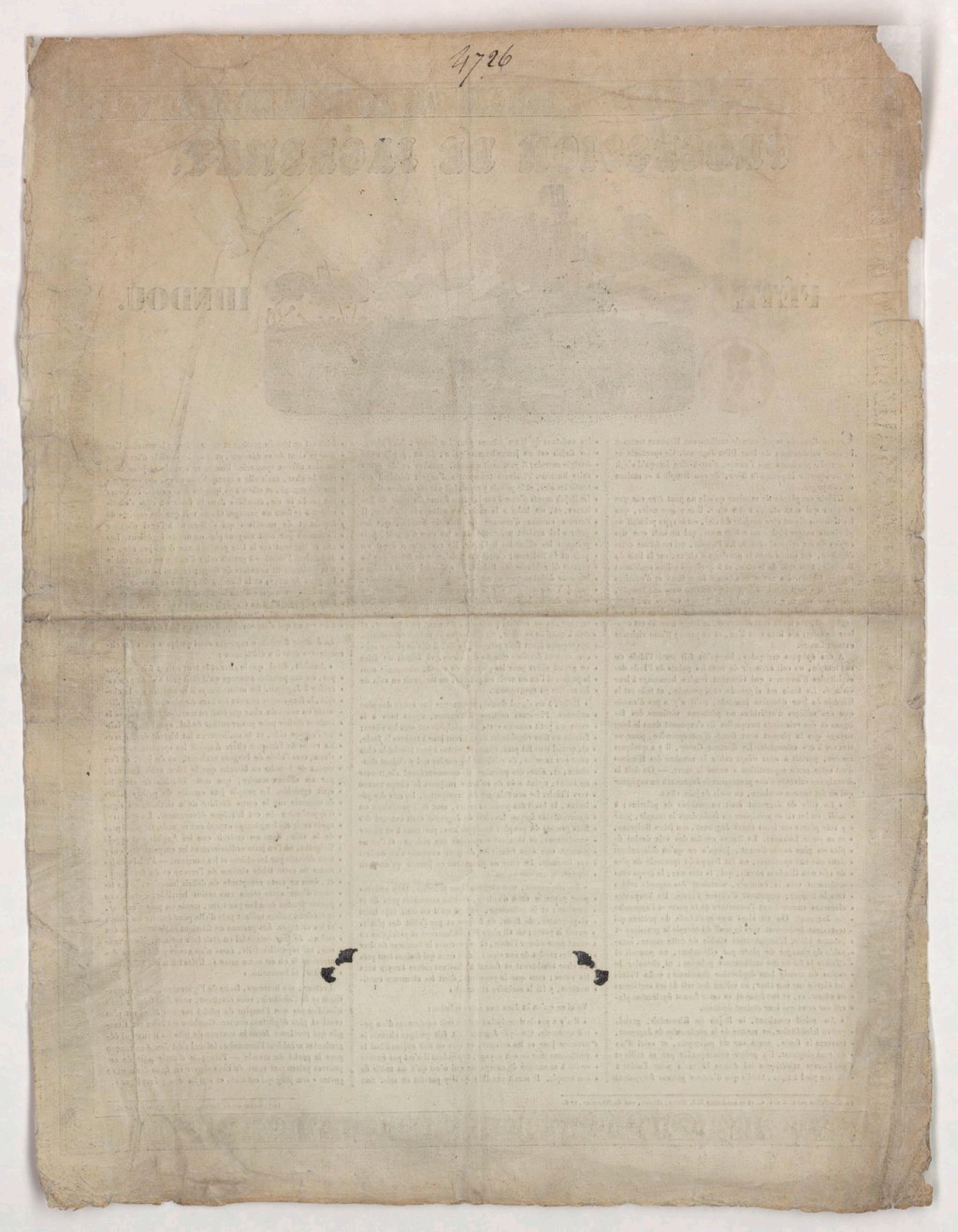
Le docteur Buchanan rapporte aussi quelques-unes des circonstances dont il a été témoin :

« Aussitôt, dit-il, que le char et la tour eurent fait quelques pas, un des pélerins annonça qu'il était prêt à s'offrir en sacrifice à Jagrenat. En même-temps il se coucha sur le chemin, la face contre terre et les bras étendus, à quelque distance en avant du char qui était en marche. On vit alors la foule se diviser pour passer autour de lui, ayant soin de laisser l'espace vide, et le malheureux fut bientôt écrasé sous les roues de l'énorme char. Aussitôt les spectateurs poussèrent vers l'idole de longues acclamations de joie, et l'on répéta de bouche en bouche que le Dieu avait annoncé, par un affreux sourire, que cette libation de sang lui était agréable. Le peuple jeta ensuite de petites pièces de monnaie sur le corps déchiré de la victime, en signe d'approbation de cet héroïque dévouement. Le cadavre, après avoir été long-temps exposé aux regards, fut porté près de la ville, dans un endroit que les Anglais ont appelé Golgotha, où l'on jette ordinairement les corps morts, qui y sont dévorés par les chiens et les vautours. — J'allai voir les restes de cette triste victime de l'erreur et du fanatisme, et, dans ce vaste réceptacle de débris humains, je fus témoin d'une autre scène non moins horrible: c'était une pauvre femme étendue par terre, morte ou près d'expirer, et ses deux enfans veillant près d'elle pour écarter les chiens et les vautours. Les passans ne faisaient nulle attention aux enfans. Je leur demandai où était leur maison : Notre maison, me répondirent-ils, nous n'en avons point; nous demeurons là où est notre mère ». Hélas! il n'y a à Jagrenat ni pitié, ni humanité. »

Lecteur, ces horreurs, fruits de l'ignorance, de la superstition et de l'idolâtrie, vous révoltent, vous font frémir; mais n'oubliez-pas que l'empire du péché sur nos âmes est plus cruel et plus dégoûtant encore. Combien est beau cet Evangile qui proclame Jésus le sauveur de tous les maux qui dégradent et accablent l'humanité; lui seul s'est donné en rançon pour le péché du monde. — Prions-le d'avoir pitié de ces pauvres païens; et aussi de nous sauver en nous donnant de porter « son joug qui est aisé, et son fardeau qui est léger ».

Paris.—Publié par L. S. P. T. R., et se vend chez J.-J. Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6.

Imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, n° 16.


4726